

SANTÉ
DES JEUNES

SANTÉ
DES FEMMES



MAISON DE L'ADO
Val de Marne

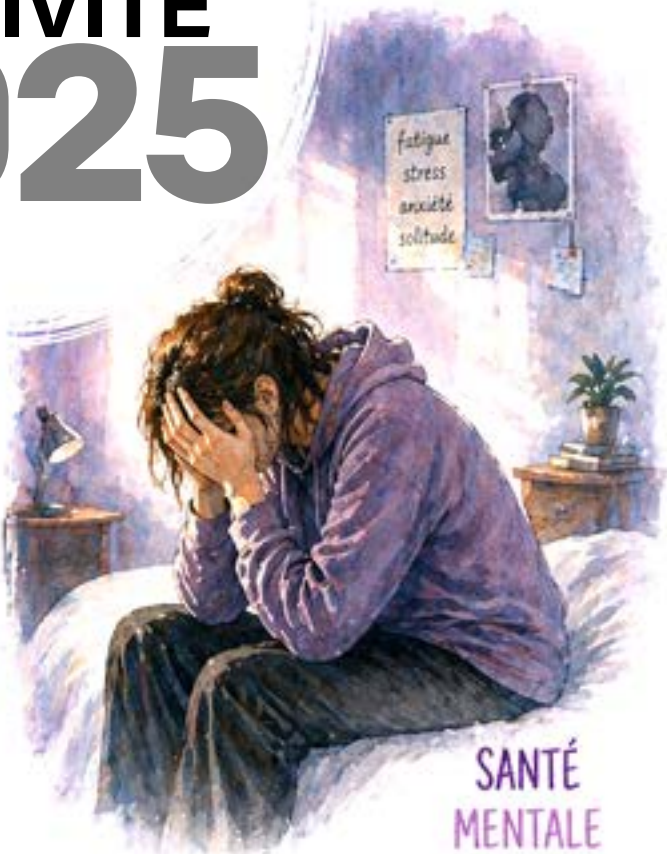
MAISON DE LA PRÉVENTION
POINT ÉCOUTE JEUNES

Association reconnue
d'intérêt général

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SANTÉ
ET PRÉCARITÉ



SANTÉ
MENTALE



Maison de la prévention - Point écoute jeunes - Association reconnue d'intérêt général
55 avenue du Maréchal Joffre - 94120 Fontenay-sous-Bois - Tél : 01 48 75 94 79
www.prevention-ecoutejeunes.org - accueil@prevention-ecoutejeunes.org

Sommaire

INTRODUCTION	4
1- LES MISSIONS DE LA MAISON DE LA PRÉVENTION-POINT ÉCOUTE JEUNES	6
1.1 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	7
1.2 LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION	8
1.3 UNE ÉQUIPE SALARIÉE PLURIDISCIPLINAIRE	9
1.4 LA VIE DE L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2025	10
1.5 LES MODALITÉS D'ACTIONS DE L'ASSOCIATION	11
2- LE PÔLE SANTÉ-JEUNES	13
2.1 PERMANENCES D'ÉCOUTE	14
2.1.1 Permanences	14
2.2 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	15
2.3 L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES	16
2.3.1 Vue d'ensemble	16
2.3.2 Les jeunes	19
2.3.3 La situation d'insertion	23
2.3.5 Les problématiques	24
2.3.6 Le logement	29
2.3.7 L'origine géographique des jeunes	29
2.4 LES ACTIONS COLLECTIVES	30
2.4.1 Vue d'ensemble	30
2.5 LES ACTIONS PARTENARIALES	36
2.6 LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS	41
2.7 LES DIFFÉRENTES FORMES D'ACTIONS PROPOSÉES AUX PARENTS	42
2.7.1 Vue d'ensemble	42
2.7.2 L'accueil individuel des parents	42
2.7.3 La situation d'insertion	44
2.7.4 Les problématiques	45
2.7.5 Le logement	46
2.7.6 L'origine géographique des parents	47
2.7.7 Le REAAP	47
2.7.8 La participation au Réseau Parentalité du Val de Marne	47

3 - LE PÔLE SANTÉ-PRÉCARITÉ	48
3.1 FONTENAY-SOUS-BOIS	49
3.1.1 Fontenay-sous-Bois, commune d'implantation de la Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes.	49
3.1.2 Le rôle de la Maison de la Prévention dans les quartiers Politique de la Ville	49
3.1.3 Les foyers de migrants	50
3.1.4 Les autres lieux d'interventions sur Fontenay	50
3.1.5 Une participation aux initiatives de la Ville de Fontenay-sous-Bois.	51
3.2 CHAMPIGNY AUTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MAISON DE LA PREVENTION	51
3.2.1 Le partenariat	51
3.2.2 La coordination du dispositif de la Coopérative d'Acteurs « Sport, Nutrition, Santé au Bois l'Abbé » Champigny/Chennevières.	53
3.3 LES GRANDES THEMATIQUES D'INTERVENTION DE LA MAISON DE LA PREVENTION	59
3.3.1 La prévention des cancers	59
3.3.2 La prévention et le dépistage du VIH/IST	62
3.3.3 Les actions de prévention des addictions.	63
3.3.4 Actions collectives de prévention des addictions auprès des élèves de collèges et de lycées	65
3.3.5 Prévention des maladies chroniques	65
3.3.6 Prévention des inégalités de santé	69
3.4 L'ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ DU VAL DE MARNE	69
4 - LE PÔLE SANTÉ MENTALE	70
4.1 LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DE FONTENAY : DES INSTANCES PARTICIPATIVES AVEC UNE VISION STRATÉGIQUE	71
4.2 SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE DE FONTENAY SOUS BOIS, LE 12 JUIN 2025	77
5 - LE PÔLE SANTÉ DES FEMMES	78
5.1 UN PROJET DE CONSTITUTION, D'ANIMATION ET DE COORDINATION D'UN RÉSEAU INFORMEL « FEMMES ET SANTÉ » EN 2025	79
5.1.1 L'organisation de deux « Matinales » sur la thématique	79
5.2 LA PRÉVENTION DES CANCERS FÉMININS ET LA CAMPAGNE « OCTOBRE ROSE »	80
5.3 LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	80
5.3.1 La prise en charge psychologique des victimes et co-victimes des violences conjugales et intrafamiliales	80
5.3.2 La participation active au réseau local de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales de Fontenay-sous-Bois.	86
5.3.3 Bilan de la permanence du Mouvement du Nid au sein de la Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes en 2025	86
PERSPECTIVES ET CONCLUSION	87



Introduction

Après les difficultés rencontrées au cours de l'année 2024, 2025 verra la consolidation de l'équipe qui s'est retrouvée enfin au complet en fin d'année et par ailleurs aura été marquée par les 25 ans de l'association le 9 décembre. Anniversaire qui a permis de retracer l'histoire associative, de rappeler le sens de ses engagements et de ses valeurs comme cela s'est exprimé au cours de la table ronde et de la restitution des ateliers participatifs.



14h30	Café d'accueil
14h45	Introduction par Martine Antoine, présidente
15h15	Présentation d'un micro trottoir réalisé par un groupe de jeunes fontenaysiens avec l'association Vidéo-Graphic
15h30	Table ronde Jeunes, femmes, personnes vulnérables et/ou en souffrance psychique : pourquoi et comment agir pour leur santé ? Docteur Luc Ginot , directeur de la Santé Publique de l'ARS d'Ile de France Laurence Cohen , sénatrice honoraire, ancienne membre de la commission droits des femmes du Sénat, co-auteur des rapports sur la santé des femmes au travail et sur les violences sexistes et sexuelles. Docteur Nicolas Leblanc , médecin de santé publique, co-auteur de « Santé, les inégalités tuent », administrateur du réseau des Villes Santé OMS Marilyne HAMON , directrice adjointe de la Maison des Adolescents du Val de Marne Echanges avec le public
17h30	Pause
17h45	Restitution de l'atelier d'expression par des usager·es avec la Compagnie du plateau
18h30	Discours de Jean-Philippe Goutrel, Maire de Fontenay
19h	Buffet d'apéro pour souffler ensemble les 25 bougies

Brutalement, quelques jours plus tard, nous avons appris le décès de Pierre Ducroq, trésorier adjoint, membre du bureau, et membre fondateur de l'association. Sa disparition soudaine a beaucoup affecté tout autant l'équipe que le Conseil d'administration. Sa présence constructive et bienveillante manquera à toutes et tous.

Du côté du PAEJ, l'année a vu l'achèvement de l'écriture du projet de service, qui donnait lieu à un agrément sur 5 ans pour la CAF et une augmentation du financement (de 45 % à 53 % par ETP), et 2026 sera l'année de l'actualisation de la convention avec la MDA. Les liens se renforcent avec l'ANPAEJ qui a créé PAEJ Connect, ce qui permet un travail transversal de l'ensemble des PAEJ au niveau national.

Dans le quotidien du PAEJ, les rencontres de nouveaux partenaires ont abouti à une augmentation de l'activité du PAEJ : nombre d'entretiens en hausse, plus d'actions collectives avec des situations de protection de l'enfance dégradées, des jeunes en souffrance et peu de possibilité d'orientations.

Une surcharge de travail et des risques psycho-sociaux pourraient en découler et la mise en place de l'analyse des pratiques pour les psychologues et l'éducatrice en 2025 devrait permettre une meilleure prise en compte des situations difficiles.

De nouvelles permanences ont vu le jour en 2025 (MJC de Nogent, Lycée Paul Doumer au Perreux), et d'autres se sont stoppées en cours d'année (lycée Picasso à Fontenay, lycée Branly à Nogent, arrêtées toutes deux à la rentrée de septembre 2025) augmentation des interventions collectives, demande de nouvelles actions en hausse sur la problématique des addictions, notamment l'addiction aux écrans.

Nous notons une confiance renouvelée de nos financeurs (conventions ARS renouvelées pour 3 ans, idem ville de Fontenay, maintien de la subvention du Conseil Départemental du 94) . Pour le pôle promotion de la santé, nous observons une diversité grandissante des structures qui font appel à nous : CHRS ENSAPE, MECS Léopold Bellan, PJJ, IME, ALJT, ASL « la Fontaine à mots » qui complètent les interventions collectives dans les structures historiques: Foyer Adoma, Huda, Maisons pour tous, Centre Inter G aujourd'hui devenu Centre Social Joséphine Baker.

D'un point de vue institutionnel, le partenariat a été renforcé par la participation de la directrice de la Maison de la Prévention au Conseil d'Administration de FCJ (association de prévention spécialisée), du CAARUD Visa 94 (+ participation à son comité éthique), et par la nomination de la directrice au CORESS IdF Sud. La présidente de l'association est toujours déléguée départementale de l'ANPAEJ dans le Val de Marne.

En 2025, notre présence a été remarquée durant les temps festifs des villes de Fontenay et Champigny, l'inauguration du CMS de Fontenay... Ces initiatives « d'aller vers » permettent de mettre en relation directe l'équipe avec le public, de présenter les activités et de nouer de nouveaux contacts. Les outils participatifs et ludiques comme, par exemple le « vélo à smoothies » acquis au cours l'année pour promouvoir l'activité physique et une meilleure alimentation.



Les conventions concernant le CLSM de Fontenay-sous-Bois et la coopérative d'acteurs du Bois l'Abbé ont été renouvelées pour 3 ans. Le travail s'engage bien avec les partenaires et donne lieu à de nombreux temps forts (plénières, SISM et groupes de travail).

La cause des femmes reste notre principal « cheval de bataille » avec la création de l'espace dédié sur le site de l'association pour le Réseau Femmes et Santé animé par la Présidente, avec le succès grandissant des Matinales sur les thématiques de la santé des femmes et avec, à nouveau, la participation de l'équipe à la marche de la MIRABAL ; temps fort des actions de lutte contre les violences faites aux femmes.

Enfin, l'association a été contactée par Make.org, organisation indépendante dont la mission est de faire participer les citoyens et de mobiliser l'ensemble de la société civile à partir d'une « grande cause nationale ». En 2025, et pour trois ans, la Grande Cause concerne la santé avec comme objectif d'« Agir collectivement pour une meilleure santé et une prévention renforcée en France ».





Les missions

de la Maison de la prévention-
Point écoute jeunes



1.1 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

La Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes est une association de prévention et de promotion de la santé qui s'appuie sur la définition de la charte d'Ottawa de 1986 de l'OMS :

« La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la « santé » comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.

Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être. »

L'activité de l'association s'articule autour de quatre grands pôles d'activités

Le Pôle Santé Jeunes

Ce pôle destiné aux jeunes âgés de 11 à 25 ans contient deux dispositifs principaux :

→ **Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)**

→ **Une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC),**

En lien avec le Pôle Santé Jeunes, un volet de présentation de l'activité est consacré aux **actions d'accompagnement à la parentalité**. Même si les parents d'adolescent·e·s sont largement représenté·e·s dans les actions d'accompagnement à la parentalité, ces actions « parentalité » s'adressent à un public plus large de parents que les familles accueillies dans le cadre du Point Accueil Écoute Jeunes.

Le Pôle Santé Précarité

Dans ses missions visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, l'association porte une attention particulière aux personnes en situation de précarité sociale, notamment dans les quartiers politiques de la ville, les foyers d'hébergement, les résidences sociales... Son action vise à faciliter l'accès au droit commun, à apporter les informations favorables à la santé et à accompagner vers les dispositifs et les structures de prévention, de dépistage et de soins.

Le Pôle Santé des Femmes

L'association mène un accompagnement spécifique en direction des femmes compte-tenu des inégalités persistantes qui impactent leur santé.

Dans le même sens, un travail de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles est développé au sein de ce pôle afin :

→ **de prévenir les violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire et dans les lieux accueillant les jeunes,**

→ **de prendre en charge de façon individualisée les victimes et co-victimes des violences conjugales et intrafamiliales,**

→ **d'accueillir les personnes fragilisées par un parcours prostitutionnel, notamment avec une permanence hebdomadaire du Mouvement du Nid.**

En 2023, un réseau « Femmes et santé » a été mis en place par la Maison de la Prévention.

Le Pôle Santé Mentale

La promotion de la santé mentale est transversale à toutes les activités de l'association.

À ce titre, le pilotage par l'association du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Fontenay-sous-Bois illustre cette priorité donnée à la promotion du bien-être. Le CLSM est une plateforme de concertation réunissant les acteur·rice·s sociaux·ales, médicaux·ales, les élu·e·s, la psychiatrie adulte et infanto-juvénile, ainsi que les personnes concernées, afin de décloisonner les pratiques professionnelles, améliorer la prévention, l'accès aux soins, promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la stigmatisation. Pour ce faire, elle s'appuie sur une démarche participative.

Ces quatre pôles d'activités ne sont pas cloisonnés entre eux, mais au contraire interreliés. Chaque pôle « profite » aussi de l'interdisciplinarité de l'équipe salariée.

1.2 LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale des adhérent·es

Elle s'est tenue le 20 mai 2025 avec la participation de 12 adhérent·es et 4 excusé·es et en présence de la directrice.

Ce moment d'échange a permis de revenir sur les difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée notamment dans la gestion de l'équipe salariée et de mettre en lumière les défis du secteur médico-social, notamment les difficultés de recrutement du fait de la faible attractivité des professions de ce secteur. Néanmoins, au regard de l'activité de l'association, les participant·e·s ont souligné sa capacité de résilience et la qualité des relations partenariales maintenues avec les institutions financeuses, ainsi que les efforts en matière de communication avec la refonte du site.

Au terme de la discussion, l'Assemblée Générale, après avoir approuvé le rapport moral et les comptes financiers, a dégagé trois grandes priorités pour le développement de l'activité de l'association :

→ Développement du réseau Femmes et Santé

→ Célébration du 25^e anniversaire le 9 décembre

→ Création d'un comité de réflexion qui n'a pu se mettre en place en 2025 compte tenu des difficultés rencontrées au cours du dernier trimestre



LES 25 ANS DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration de l'association

Il est composé de personnes intéressées par les problématiques traitées par l'association, chacune disposant d'une expertise citoyenne, expérientielle ou professionnelle permettant de nourrir le projet associatif et d'enrichir ses orientations en relation étroite avec l'équipe salariée.

Composition du Conseil d'Administration

Martine ANTOINE, Intervenante en promotion de la santé et Militante associative

Pierre DUCROQ, Secrétaire Général d'une Fondation pour l'aide à l'Enfance

Cathy EVENS, Cadre territorial

Isabelle FERNANDES, Directrice Visa 94

Nathalie GAUTRAIS, Citoyenne fontenaysienne, militante associative, Cadre territoriale

Sophie GLOUX, Fonctionnaire territoriale, travailleuse sociale

Maryline HAMON, Psychologue et Directrice Adjointe de la Maison de l'Adolescence

Michèle LE GAUYER, Cadre d'un Organisme social, retraitée

Frances NORDMANN, Militante féministe

Pascal PEIGER, Directeur d'une association de prévention spécialisée, retraité

Anna ROS, Enseignante de l'Education Nationale, Citoyenne fontenaysienne

Nelly VERCROYSE, retraitée fonction publique

Membres de Droit

Sokona NIAKHATE, Conseillère Départementale du Val de Marne et adjointe au Maire déléguée à la jeunesse

Nassim LACHELACHE, représentant le Maire de Fontenay-sous-Bois (titulaire)

Nicolas LEBLANC, représentant le Maire de Fontenay-sous-Bois (suppléant)

Le CA s'est réuni à trois reprises au cours de l'année : le 18 mars, le 7 octobre, le 2 décembre.

Composition du Bureau de l'association :

Martine ANTOINE, Présidente

Pascal PEIGER, Trésorier

Pierre DUCROQ, Trésorier adjoint

Michèle LE GAUYER, Secrétaire

Sophie GLOUX, Membre du Bureau

Cathy EVENS, Membre du Bureau

Le bureau s'est réuni les 4 mars, le 28 avril, le 17 septembre et 12 novembre.

Il s'assure en lien direct avec la directrice de la continuité de l'activité associative, de la mise en œuvre des décisions de l'AG et du CA et des conditions de fonctionnement notamment des financements et conventions institutionnelles.

Le séminaire annuel entre le CA et l'équipe salariée

Il s'est tenu le 1^{er} février 2025.

Il a permis aux salarié-e-s nouvellement arrivé-e-s de faire connaissance avec les administratrices et administrateurs, avec l'historique de l'association, ses valeurs et son fonctionnement associatif. Le travail en atelier qui a suivi a mis en réflexion deux dimensions essentielles du projet associatif : l'accueil inconditionnel ainsi que l'aller vers et faire ensemble.

La rencontre annuelle et conviviale avec les partenaires associatifs et institutionnels.

Avec la présentation le 22 janvier des vœux du CA et de l'équipe salariée, occasion d'échanges plus informels que dans les réunions institutionnelles facilitant l'interaction et la communication.

La communication de l'association

Le site internet de l'association est revu chaque année et les brochures de présentation sont actualisées, facilitant la relation avec les usager-e-s et les partenaires.

1.3 UNE ÉQUIPE SALARIÉE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe salariée est composée des 10 professionnels qualifiés et diplômés :

Sophie CUADROS, Directrice à temps plein

Samira MIR, Directrice adjointe à temps plein jusqu'au 31 mars 2025 et chargée du CLSM jusqu'au 5 janvier 2025

Amira MANAI, Assistante de direction à temps plein

Oana RICHEBON, Coordinatrice santé chargée du CLSM et de la Coopérative d'acteurs à temps plein, à compter du 6 janvier 2025

Anne-Laure ROCHARD, Chargée de projet, à compter du 3 novembre 2025

Claire GUELFUCCI, Psychologue à temps plein jusqu'au 16 janvier 2025, remplacée par **Elisa PEZARD**, à temps plein, à compter du 6 janvier 2025

Adèle MARRONE, Psychologue à temps plein

Aissa BOUKRAA, faisant fonction d'Educateur, à temps plein de mars à mai 2025 puis **Zoé IMBERT**, Educatrice spécialisée, 0.60 ETP, à compter du 1^{er} octobre 2025

Vanessa BARDOCHAN, Animatrice santé, à compter du 14 novembre 2025, 0,6 ETP

Danfi DIALLO, Médiatrice Santé « Adulte-relais » à temps plein jusqu'au 31 juillet 2025 puis **Camille NAGEOTTE**, à compter du 8 décembre 2025, à 0,8 ETP

Sandrine LECLERCQ, Infirmière, à temps plein, à compter du 15 avril 2025

Asha GOKOOL, Agent d'entretien à 0,2 ETP

1.4 LA VIE DE L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2025

Les formations professionnelles de l'équipe salariée en 2025

L'association accorde une grande importance à la formation continue des salarié.es en utilisant les dispositifs de formation continue (OPCO Santé). Quatre professionnelles de l'association ont pu bénéficier à leur demande et sur leur temps de travail, d'une formation en lien avec leur pratique professionnelle.

Les formations prises en charge dans le cadre de l'OPCO :

- Formation d'Amira Manai : Pratique de la comptabilité générale niveau 1, du 2 au 4 avril 2025, CEGOS, Paris
- d'Adèle Marrone D.U. Violences faites aux femmes, du 18 sept 2025 au 10 avril 2026, Paris cité
- 5, 6, 7/11/2025 Colloque SFSP, Lille, Sophie Cuadros et Oana Richebon
- 4, 5/12/2025 Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Oana Richebon, formation réglementaire obligatoire prise en charge par Amet Santé au Travail.

D'autre part, les professionnelles sont incitées à participer à des colloques et formations gratuites, dont voici quelques exemples en 2025 :

- Le 9 janvier 2025 Formation Règles élémentaires
- Le 27 mars 2025 et 8 octobre 2025 Cycle de sensibilisation aux Compétences Psycho Sociales proposé par l'ARS
- Le 14 mai 2025 formation santé publique par Martine Antoine
- Le 2 juin 2025 Journée Promotion de la santé et dynamiques territoriales l'ARS
- Le 5 juin 2025 Resoco - La capitalisation : démarche pour partager les savoirs d'expériences en promotion de la santé
- Le 6 juin 2025 Webinaire renouvellement de titre de séjour organisé par Ressources Urbaines
- Le 13 juin colloque maladie chronique Palais Bourbon le RENIF
- Le 17 juin 2025 Resoco - Maîtriser les différentes techniques d'animation pour réussir ses ateliers et réunions
- Le 23 septembre formation parentalité et transculturalité Orly Ressources Urbaines
- Le 29 septembre 2025 Webinaire sur la présentation des dispositifs mis en place par la CAF « parents après la séparation », organisé par la CAF
- Le 30 septembre 2025 formation parentalité et transculturalité Orly Ressources Urbaines
- Le 02 octobre formation parentalité et transculturalité Orly Ressources Urbaines
- Le 08 octobre 2025- Colloque : Clinique de l'extrême : La délinquance dans les espaces urbains : Institut Mutualiste Montsouris
- Le 9 octobre 2025 Webinaire comment repenser l'accompagnement en santé sexuelle des hommes et déconstruire les rapports de genre. Découvrez l'outil « réponse pour lui » organisé par l'association Ikambéré
- Le 16 et 17 octobre formation PSSM standard (Premiers secours en santé mentale)
- Le 12 novembre 2025 et le 18 décembre: Formation IME /Sensibilisation TSA /les troubles du spectre de l'autisme, organisé par APOGEI à EAM & SAMSAH de la Pointe du Lac avenue Magellan à Créteil.
- Le 18 novembre 2025 Colloque CRIPS à l'Espace Reuilly. Organisme CRIPS
- Le 19 novembre 2025 : Mutilation Sexuelles Féminines Fédération GAMS, Animée par Isabelle Gillette-Faye, sociologue et directrice du GAMS, à la Préfecture de Créteil.

- Le 21 novembre : toute l'équipe a participé à la Journée Nationale des PAEJ organisé par l'ANPAEJ
- Le 28 novembre 2025, toute l'équipe a participé à la Journée CAF : « des acteurs de la petite enfance, de la parentalité, de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale », organisé par la CAF du 94 à l'espace Esselières à Villejuif
- Le 10 décembre journée Prévention en Ile-de-France ARS
- Le 10 décembre Webinaire CRIP situation d'enfants en danger, organisé par la CPTS autour du bois

1.5 LES MODALITÉS D'ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Les Matinales de la Maison de la Prévention

Une dynamique transversale à tous les axes d'activité de l'association

Elles se sont poursuivies tout au long de l'année 2025.

Elles rencontrent un succès croissant auprès des différents publics : habitant-e-s, professionnel-le-s, élu-e-s, parents et jeunes, et deviennent pour certain-e-s un rendez-vous régulier. Elles ont abordé des sujets variés en lien avec l'actualité.

Elles sont emblématiques des fondements de l'association, car ces matinées d'échanges mettent en exergue les principes d'action de l'association :

- L'approche globale de la santé,
- L'action sur les différents déterminants de santé,
- l'implication de tou-te-s les acteur-ric-e-s avec la gratuité et l'ouverture à tous-tes,
- l'invitation et l'encouragement à la participation de tou-te-s les habitant-e-s, usager-ère-s et citoyen-ne-s,
- la co-construction d'actions avec des professionnel-le-s, notamment la Direction de la Santé de la Ville, mais aussi avec des élu-e-s, des chercheur-euse-s et des associations locales et d'usager-ère-s

Ainsi, durant l'année 2025, **8 Matinales de la Maison de la Prévention** ont été organisées :

21/01 : Les enfants co-victimes des violences conjugales

Céline Brisiou : responsable pédagogique, Association Tremplin 94

Adèle Marrone : Psychologue Point d'Accueil Ecoute Jeunes, à la Maison de la Prévention

18/03 : 50 ans de la loi sur l'IVG

Dr Céline Coccozza : Médecin Généraliste au CMS de Fontenay-Sous-Bois

Dorine Pirat : Conseillère conjugale et infirmière au sein du Centre Médicosocial de Fontenay-sous-Bois

Aude Leroy : Présidente de l'association Femmes solidaires

29/04 : Se faire vacciner, pourquoi ? Pour soi ou pour les autres

Dr Martial Fraysse : Pharmacien à Fontenay-sous-Bois et membre de la CPTS

Dr Francoise Covo : Médecin généraliste au Centre Municipal de Santé de Fontenay-sous-bois

20/05 : Le Sommeil, un allié pour la santé à tout âge de la vie

Dr Bénédicte Piketty : Médecin généraliste au Centre Municipal de Santé de Fontenay-sous-Bois

Sophie Trehout : Intervenante du réseau Morphée

17/06 : Les perturbateurs endocriniens, leurs effets sur la santé

Dr Pauline Vasseur : Chef du service Etudes, Recherches et Certificats de santé - Direction de la PMI et Promotion de la Santé, Conseil départemental du Val-de-Marne

Lucy D'Henry Simmonot : Chargée d'études prévention - Direction de la relation client, de l'accès aux droits et de la promotion de la santé, CPAM du Val-de-Marne

Marie Waroux : Sage-femme à la PMI des Larris, Conseil départemental du Val-de-Marne

16/09 : Comment accompagner l'enfant ou l'adolescent dans les différentes étapes de transition tout au long de sa scolarité

Maryline Hamon : Directrice adjointe Maison des adolescents 94

François Marie Brunel : Directeur des CIO de Nogent-sur-Marne et de Vincennes, Education Nationale

Juliette Bréant : Coordonnatrice de l'Atelier Relais de Fontenay-sous-Bois, Education Nationale

14/10 : Le lien social et son importance pour notre santé mentale

Noura KHELIL-DILMI : Psychiatre, Responsable du CMP enfants de Fontenay-sous-Bois

Stéphanie ULINSKI : Assistante sociale au CMP enfants de Fontenay-sous-Bois

Flora CHENICHENE : Psychologue, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, Hôpitaux Paris Est Val de Marne

Hugues FORGET : Médecin, Directeur du Service Santé, Ville de Fontenay-sous-Bois

25/11 : Pornographie, prostitution : comprendre, agir

Laurence COHEN : Sénatrice honoraire et co-autrice du rapport sénatorial « Pornographie, l'enfer du décor »

Claire QUIDET : Déléguée départementale du Mouvement du Nid

Les entretiens individuels

L'association reçoit le public en entretien individuel et organise des actions collectives dans ses locaux et dans des locaux extérieurs. Elle organise aussi des initiatives permettant d'aller vers les différents publics : jeunes, personnes vulnérables, habitant·e·s, migrant·e·s...

Modalités des entretiens individuels

Les entretiens se font essentiellement sur rendez-vous, mais cela n'exclut pas l'accueil inconditionnel. L'assistante, Amira MANAI, qui assure l'accueil physique et téléphonique, fixe les rendez-vous avec les délais les plus courts possibles (le délai d'attente moyen est compris entre 4 et 20 jours, en dehors de la Consultation Jeunes Consommateurs où les délais peuvent être un peu plus longs).

En essayant de tenir compte des souhaits et des disponibilités des demandeur·euse·s, l'assistante organise la gestion des agendas numériques des professionnel·le·s en lien avec leurs permanences à l'extérieur des locaux de l'association. Certaines situations complexes sont prises en charge par un binôme de professionnel·le·s.

Les entretiens ont pour objectif de proposer un espace d'échange et d'écoute permettant aux personnes de venir déposer une problématique ou un questionnement autour de la santé, au sens global.

En fonction de l'évaluation faite, le·la professionnel·le proposera un suivi en interne si nécessaire ou orientera vers un·e partenaire. Le suivi est donc individualisé et sa durée sera propre à chaque individu.

Les actions collectives

Modalités des actions collectives

Elles sont mises en place en partenariat avec les acteur·rice·s locaux·ales (Éducation nationale, villes, associations locales...). Tout en répondant aux objectifs des conventions qui lient l'association à ses financeurs, le contenu des actions est élaboré en cohérence avec les valeurs associatives, dans le but de développer les compétences psychosociales des participant·e·s, en s'appuyant sur des démarches participatives permettant de faire avec les usager·ère·s.

Les horaires

L'association est ouverte au public du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h (accueil immédiat et inconditionnel, sauf les mardis matin où se tiennent les réunions d'équipe et les rencontres avec des partenaires).

Les règles éthiques

→ **gratuité et absence de toute rétribution quelle qu'en soit la forme,**

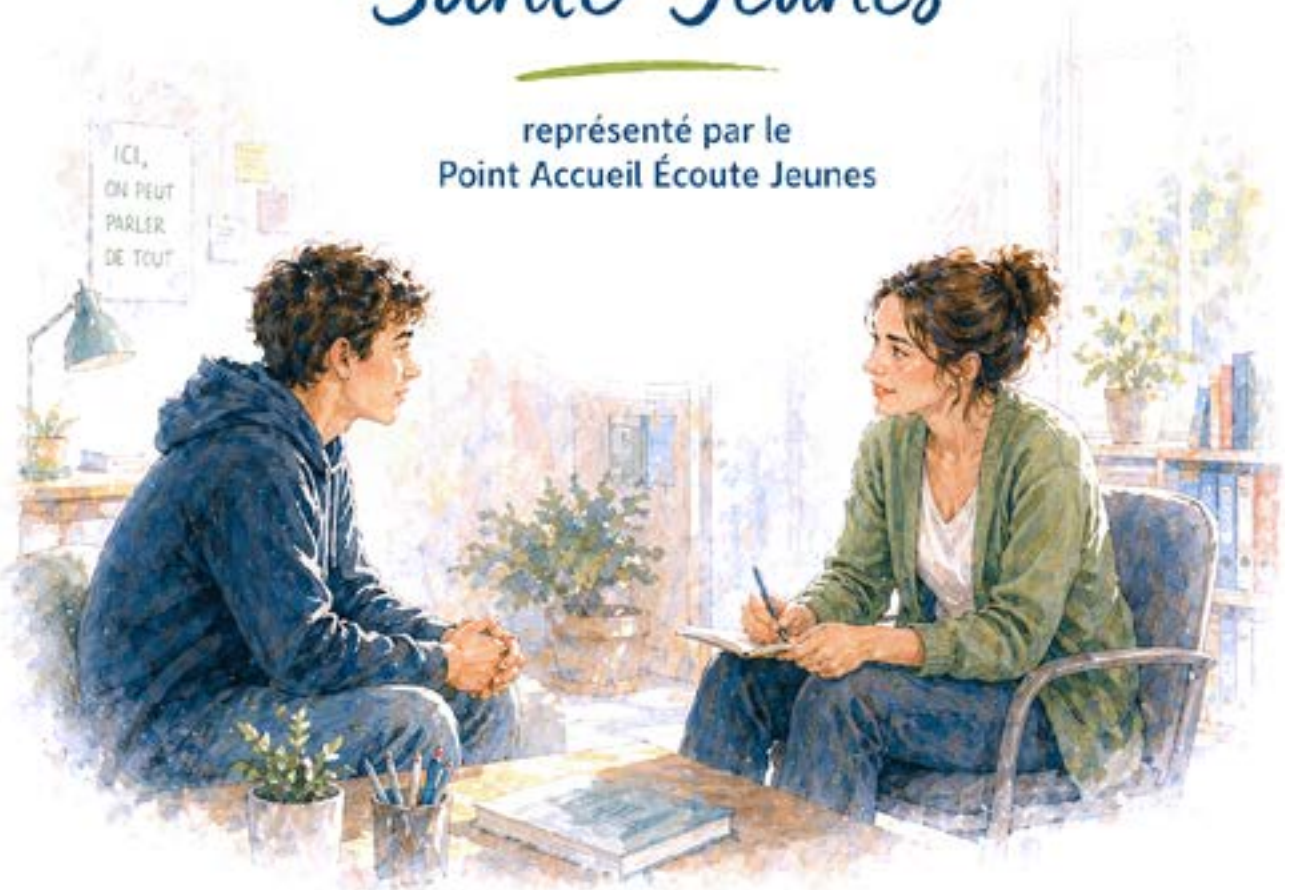
→ **libre adhésion des usager·ère·s pour participer aux entretiens individuels.**





Le pôle Santé-Jeunes

représenté par le
Point Accueil Écoute Jeunes



Nombre de lieux d'accueil : 12

Le PAEJ de la Maison de la Prévention - Point Ecoute Jeunes est porté par :
la Maison de la Prévention - Point Ecoute Jeunes.

Description de la structure porteuse : La Maison de la Prévention - Point Ecoute Jeunes est une association de prévention et de promotion de la santé au sens global du terme.

Adresse : 55 Avenue du Maréchal Joffre - 94120 Fontenay-sous-Bois

Téléphone : 0148759479

Courriel : maison.prevention@orange.fr

Site Internet de la structure porteuse: <https://www.prevention-ecoutejeunes.org/>

Date de création : 16/01/2001

Localisation sur un Quartier Politique de la Ville (QPV) : Oui

Ce PAEJ propose une présence éducative en ligne avec promeneurs du net

Surface des locaux : 100 m²

2.1 PERMANENCES D'ÉCOUTE

2.1.1 Permanences

Les permanences d'écoute permettent aux jeunes de rencontrer les psychologues du PAEJ sur leur temps scolaire et, s'ils-elles le veulent, sans en avertir leurs parents. Les permanences peuvent être à la journée ou à la demi-journée en fonction des besoins, hebdomadaires ou bimensuelles selon les lieux d'accueil. Elles sont mises en place de la rentrée à la fin de l'année scolaire. Tout comme les entretiens dans les locaux du PAEJ, les entretiens ont pour but d'offrir un soutien psychologique, voire une orientation, et non un suivi psychothérapeutique. Les entretiens sont sollicités par le-la jeune lui-elle-même ou par un-e professionnel-le du lieu d'accueil (infirmier-ère, CPE, assistant-e social-e...).

Les permanences permettent aussi de travailler de manière plus globale l'accès aux professionnel-le-s de la santé mentale (première porte d'entrée dans le soin). Nous devons être vigilants sur certaines questions : le-la jeune sait-il-elle pourquoi il-elle a été orienté-e ? Sait-il-elle à quoi sert un-e psychologue ? Est-il-elle capable de formuler une demande, de reconnaître son mal-être ?

En général, les psychologues reçoivent des jeunes qui souhaitent échanger d'eux-mêmes avec un-e psychologue, ou des jeunes orienté-e-s par l'établissement scolaire sans problématique apparente liée aux apprentissages.

Localisation des permanences d'écoute

Localisation de la permanence d'écoute	Nom de la permanence d'écoute
Fontenay-sous-Bois	CJC, entretiens VSS dans le cadre de la MDLP, Permanence à Jean-Macé, Permanence à Joliot-Curie, Permanence à Michelet, Permanence à Pablo-Picasso, Permanence à Victor-Duruy
Nogent-sur-Marne	Permanence à Edouard-Branly, Maison de la Culture et de la Jeunesse Louis-Lepage (MJC)
Bry-sur-Marne	Permanence à l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve
Vincennes	Permanence au Carré Jeunes de Vincennes
Le Perreux-sur-Marne	Permanence au lycée Paul-Doumer

Nombre total de jeunes reçus dans les entretiens extérieurs : 558

- Collège Joliot Curie Fontenay-sous-Bois : 24 permanences, 84 entretiens
 - Pij Vincennes : 29 permanences, 80 entretiens
 - Lycée Pablo Picasso Fontenay-sous-Bois : 10 permanences, 22 entretiens
 - Collège Victor Duruy Fontenay-sous-Bois : 22 permanences, 58 entretiens
 - Institut Saint Thomas de Villeneuve Bry-sur-Marne : 17 permanences et 42 jeunes reçus
 - Lycée Paul Doumer Le Perreux-sur-Marne : 1 permanence et 3 jeunes reçus
 - MJC Nogent-sur-Marne : 7 permanences et 1 jeune reçu
 - Lycée Jules Michelet Fontenay-sous-Bois: 14 permanences et 11 jeunes reçus
 - Collège Jean Macé Fontenay-sous-Bois: 16 permanences et 18 jeunes reçus
 - Lycée Edouard Branly Nogent-sur-Marne : 10 permanences et 6 jeunes reçus
- Voir chapitre suivant pour la CJS et les entretiens CSS

2.2 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Composition de l'équipe présentée au BP 2025

Qualification	Nombre d'ETP par profession
Directrice	0.85
Directrice Adjointe	0.5
Psychologue	1
Psychologue	1
Éducateur/éducatrice	0.6
infirmier - infirmière	0.2
Médiatrice santé	0.1
Entretien des locaux	0.2
Assistante de direction	0.9
Total ETP	5.75

Cartographie des lieux d'accueil du PAEJ



Légende de la carte

1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11	Permanence principale (Fontenay-sous-Bois), Permanence d'écoute CJC (Fontenay-sous-Bois), Permanence d'écoute entretiens VSS dans le cadre de la MDLP (Fontenay-sous-Bois), Permanence d'écoute Permanence à Jean Macé (Fontenay-sous-Bois), Permanence d'écoute Permanence à JoliotCurie (Fontenay-sous-Bois), Permanence d'écoute Permanence à Michelet (Fontenay-sous-Bois), Permanence d'écoute Permanence à Pablo Picasso (Fontenay-sous-Bois), Permanence d'écoute Permanence à Victor Duruy (Fontenay-sous-Bois)
4	Permanence d'écoute Lycée Paul Doumer (Le Perreux-sur-Marne)
5, 13	Permanence d'écoute Permanence à Edouard Branly (Nogent-sur-Marne), Permanence d'écoute Permanence MJC (Nogent-sur-Marne)
10	Permanence d'écoute Permanence à St-Thomas de Villeneuve (Bry-sur-Marne)
12	Permanence d'écoute Permanence au Carré Jeunes de Vincennes (Vincennes)



2.3 L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES

2.3.1 Vue d'ensemble

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Le PAEJ a suivi **309 jeunes et 57 parents**. Les professionnel-le-s ont réalisé **830 entretiens**. Spécifiquement 824 entretiens avec des jeunes et 158 entretiens avec des parents.

Pour la même période l'année précédente :

Le PAEJ a suivi 233 jeunes et 35 parents. Les professionnel-le-s ont réalisé 580 entretiens, dont 560 avec des jeunes et 80 avec des parents.

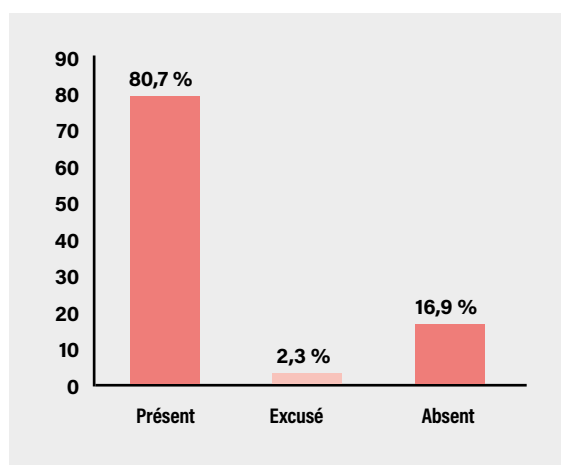
L'augmentation du nombre d'entretiens peut s'expliquer de plusieurs manières : augmentation du nombre d'heures de permanences au collège Victor Duruy (d'une fois tous les 15 jours à une par semaine) et au PIJ « Le Carré » de Vincennes (d'une fois tous les 15 jours à une par semaine), présence de deux psychologues, **partenariats plus fluides avec des partenaires qui orientent davantage de jeunes...** Un travail de remise en contact avec les partenaires du secteur du PAEJ a été effectué en 2025 suite à l'arrivée de la nouvelle directrice : collèges, lycées, EDS, PIJ et SMJ, CHRS, MECS, IME...

Les besoins en santé mentale chez les plus jeunes sont en hausse continue depuis la période du COVID et les moyens en pédopsychiatrie restent insuffisants. Le PAEJ se retrouve comme une première, et parfois la seule, porte accessible à tous-tes les jeunes et familles en souffrance. Quand, en 2024, il pouvait y avoir des périodes plus calmes pendant les vacances, ce n'est désormais plus le cas. Quand, en 2024, les psychologues avaient des facilités à pouvoir proposer des entretiens bimensuels à des jeunes sur la permanence principale, en 2025 la fréquence devient plutôt mensuelle, le nombre de demandes étant en augmentation.

Au sein du PAEJ, l'accueil se fait sans rendez-vous, mais pas les entretiens : 99,03 % des entretiens ont été réalisés sur rendez-vous, et 0,97 % sans. Ce chiffre correspond à la prise en charge d'une jeune venue en fin de journée avec un sentiment de panique : l'entretien a été plus court et s'est terminé légèrement après l'heure de fermeture de la structure, mais il était nécessaire afin de la rassurer et de travailler le lien. Par la suite, la jeune est revenue et a pu être orientée vers un BAPU.

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Volume de rendez-vous honorés



Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Présence et absence aux rendez-vous par localisation

Nom du lieu d'accueil	Proportion de rendez-vous excusés	Proportion de rendez-vous non honorés
Permanence principale	3%	21%
Permanence à Joliot Curie (Permanence d'écoute)	0%	18%
Permanence au Carré Jeunes de Vincennes (Permanence d'écoute)	3%	11%
Permanence à VictorDuruy (Permanence d'écoute)	0%	12%

Nom du lieu d'accueil	Proportion de rendez-vous excusés	Proportion de rendez-vous non honorés
Permanence à Edouard Branly (Permanence d'écoute)	0%	35%
Permanence à JeanMacé (Permanence d'écoute)	4%	12%
Permanence à Michelet (Permanence d'écoute)	4%	21%
Permanence à St-Thomas de Villeneuve (Permanence d'écoute)	0%	3%
CJC (Permanence d'écoute)	4%	12%
Entretiens VSS dans le cadre de la MDLP (Permanence d'écoute)	0%	13%
Commune sans lieu d'accueil fixe	0%	0%
Permanence à Pablo Picasso (Permanence d'écoute)	0%	0%
Non renseigné	0%	0%

Dans la majorité des cas, les jeunes honorent leurs rendez-vous : 80,7 % se présentent, ce qui témoigne d'une forte demande. Les rendez-vous sont donc bien plus souvent honorés que manqués, et leur nombre élevé montre qu'il existe une réelle souffrance ainsi que des besoins importants.

Toutefois, nous constatons également des rendez-vous manqués : 16,9 % des situations correspondent à des rendez-vous non honorés. Ces données incluent à la fois des premiers rendez-vous non honorés et d'autres absences survenant au cours du suivi. Cette donnée peut s'expliquer de différentes manières :

- Tout d'abord, l'absence au premier rendez-vous peut venir dire quelque chose du fonctionnement psychique du-de la jeune. Elle peut traduire une résistance au travail psychique, car ne pas venir protège parfois le-la jeune de l'émergence d'affects pénibles. Venir voir un-e psychologue implique en effet de parler de ce qui ne va pas, ce qui peut être vécu par le-la jeune comme une menace pour son équilibre déjà fragile. Cette absence du-de la jeune à l'entretien peut ainsi renvoyer à une difficulté, voire une impossibilité, à investir son espace psychique et à se confronter à soi-même.
- Dans certains cas, l'oubli ou le « raté » du rendez-vous peut s'apparenter à un acte manqué, c'est-à-dire à l'expression d'un conflit interne entre des tendances opposées, révélant quelque chose de la problématique du sujet. Lorsque cela survient au cours d'un suivi, cela peut notamment apparaître après qu'un contenu sensible a émergé lors du précédent entretien, comme si l'absence venait signifier l'impossibilité d'y revenir. Elle peut aussi constituer une mise en acte adressée au-la clinicien-ne, faisant éprouver quelque chose de la vie psychique du-de la jeune. Par exemple, le vide ou le retrait peut témoigner d'une difficulté à se représenter ses états internes..

Dans le cadre des consultations jeunes consommateurs, les absences et rendez-vous manqués mettent également en lumière un élément clinique de leur fonctionnement psychique : la mise à distance des relations qui suscitent l'angoisse. L'évitement de l'autre peut alors constituer une défense contre la relation.

Avant même la première rencontre, des représentations inconscientes du-de la psychologue se construisent : figure d'autorité, instance jugeante ou parent symbolique. Lorsque ces images internes sont vécues comme négatives ou persécutrices, l'absence peut fonctionner comme une protection face à une rencontre potentiellement anxiogène.

Certain-e-s jeunes peuvent aussi, par leur absence, venir « tester » la solidité du cadre thérapeutique, sa fiabilité, sa tolérance à la frustration, sa capacité à rester présent malgré l'évitement. Lorsqu'ils-elles reviennent après une absence, cela peut traduire une interrogation implicite comme : « Es-tu toujours là même si je disparaissais ? ».

Les absences peuvent également s'expliquer par des facteurs organisationnels liés aux modalités de fonctionnement des permanences. Il arrive que certain·e·s jeunes ne soient pas correctement informé·e·s de leur rendez-vous. Le fait que l'équipe soit récente, notamment avec l'arrivée d'une des deux psychologues au mois de janvier 2025, a nécessité un travail de réajustement, voire de reconstruction, des partenariats avec les personnes qui s'occupent des orientations à l'intérieur des établissements scolaires, ce qui a demandé du temps. Par ailleurs, plusieurs établissements ont connu des mouvements internes (changements d'infirmier·ère·s scolaires, directions intérimaires, arrivée de nouveaux·elles chef·fe·s d'établissement), ce qui a eu des conséquences sur le fonctionnement des permanences.

L'arrivée des applications de santé au fil des années, proposant des rappels automatiques, a également pu modifier le rapport aux rendez-vous. Certain·e·s ont désormais tendance à s'appuyer sur ces applications pour s'en souvenir. Or, dans notre fonctionnement, aucun rappel n'est envoyé. Ce choix est à la fois clinique et institutionnel : cela met en lumière la capacité du·de la jeune à investir son espace psychique, mais vise aussi à soutenir sa position d'acteur·rice de sa santé, c'est-à-dire à le·la responsabiliser dans sa prise en charge.

Enfin, le fonctionnement du PAEJ repose sur une logique d'accueil souple, sans exigence d'engagement thérapeutique. Le cadre peut alors avoir une influence sur le taux d'absentéisme.

2.3.2 Les jeunes

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

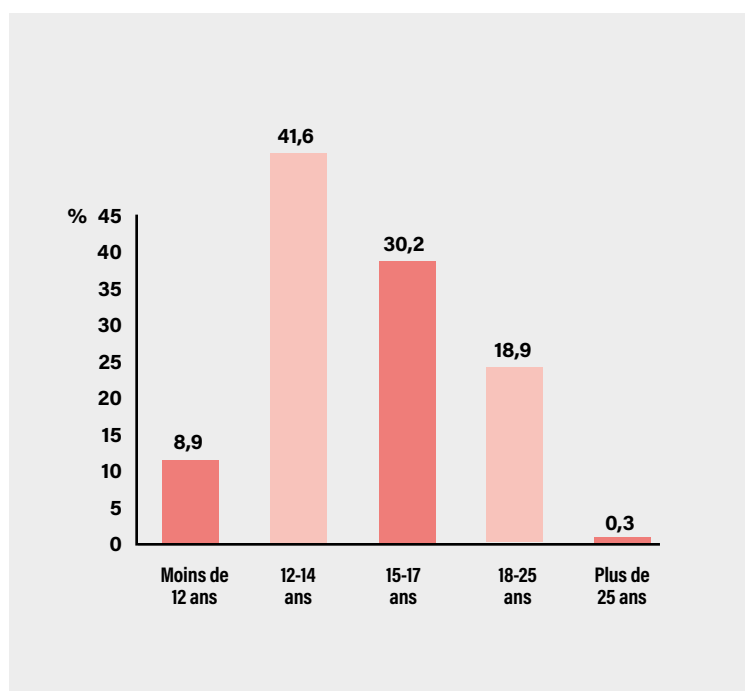
Les jeunes suivis par le PAEJ ont en moyenne 15,2 ans lors de la période du 01/01/2025 au 01/01/2026.

Pour la même période l'année précédente

Les jeunes suivis par le PAEJ ont en moyenne 15,5 ans lors de la période du 01/01/2024 au 01/01/2025.

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

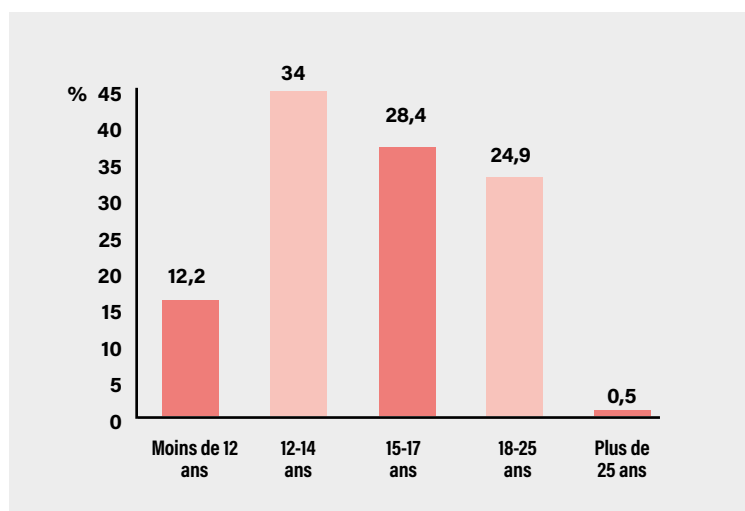
jeunes accueillis par tranches d'âge



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 291 JEUNES

Pour la même période l'année précédente

jeunes accueillis par tranches d'âge



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 197 JEUNES

Les jeunes suivi·e·s ont en moyenne le même âge que l'an dernier. On observe qu'en majorité, 41,6 % des jeunes qui consultent ont entre 12 et 14 ans. Une tendance déjà présente en 2024 où ils·elles représentaient 34 % de la file active. Ces chiffres s'expliquent notamment par notre forte présence dans les collèges (nous sommes présent·e·s dans trois établissements), mais aussi par le renforcement en 2024 des permanences au collège Victor Duruy, passant d'une permanence d'écoute toutes les deux semaines à une permanence hebdomadaire, ainsi que par la perte de partenariats dans certains lycées (Pablo Picasso et Branly depuis la rentrée scolaire 2025).

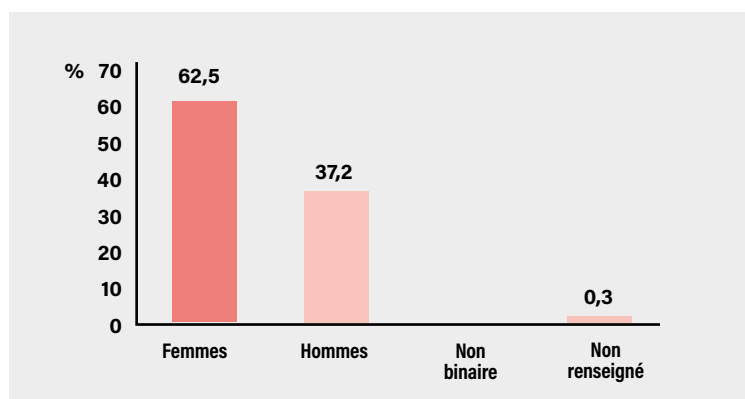
On note ensuite une proportion importante de 15-17 ans, cohérente avec notre implantation dans les lycées et au Point Information Jeunesse de Vincennes, ainsi qu'avec le fait que nous ne soyons pas présent·e·s dans les universités. Les étudiant·e·s sont en effet généralement orienté·e·s vers des dispositifs comme les Bureaux d'aide psychologique universitaire (B.A.P.U.) ou les services de médecine universitaire, qui disposent de psychologues et d'autres professionnel·le·s du champ médico-social. Nous continuons toutefois à recevoir des jeunes de cette tranche d'âge au PAEJ, mais nous en observons une diminution par rapport à l'année dernière.

Le pourcentage plus faible des moins de 12 ans (8,9 %) s'explique par nos critères d'accueil : nous recevons les jeunes à partir de l'entrée au collège, soit autour de 11-12 ans.

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Le PAEJ accueille des personnes de différents genres répartis comme suit :

Genre parmi les jeunes accueillis

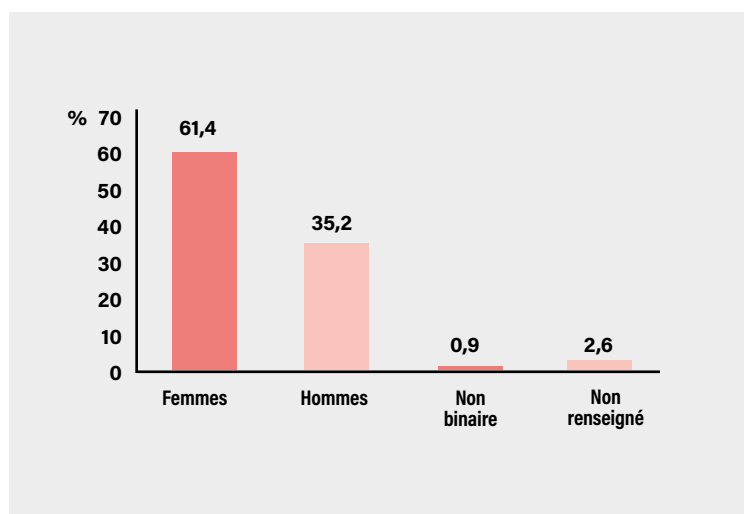


POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 309 JEUNES

Pour la même période l'année précédente

Le PAEJ accueille des personnes de différents genres répartis comme suit :

Genre parmi les jeunes accueillis



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 233 JEUNES

On observe que, comme les années précédentes, davantage de filles que de garçons sont reçu·e·s en entretien. Les données mettent en évidence une différence notable selon le genre : les jeunes de genre féminin représentent la majorité des personnes reçues, avec 61,4 % contre 35,2 %.

Cette tendance peut notamment s'expliquer par une plus grande facilité, chez les filles, à verbaliser les émotions, en lien avec des représentations sociales qui encouragent davantage l'expression des ressentis et facilitent ainsi l'accès à une démarche de soin psychique. À l'inverse, chez les garçons, les normes associées au modèle masculin valorisent plus souvent l'action, la maîtrise et l'autosuffisance que la mise en mots des affects. Dans ce contexte, aller voir un·e psychologue peut être inconsciemment vécu comme une menace pour l'identité virile ou pour le sentiment d'autonomie, comme s'il s'agissait de reconnaître une fragilité ou un manque, pouvant être ressenti comme déstabilisant pour l'estime de soi. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils souffrent moins, mais plutôt que leur souffrance s'exprime ailleurs.

Les normes sociales poussent davantage les filles à exprimer leurs difficultés par les mots et les garçons par les comportements (attaque du cadre, violences, exclusions, etc.).

Enfin, il convient de préciser que ces données incluent également les entretiens réalisés dans le cadre du dispositif destiné aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, ce qui contribue aussi à la surreprésentation féminine observée.

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Du 01/01/2025 au 01/01/2026, le PAEJ a accueilli 250 nouveaux jeunes.

Pour la même période l'année précédente

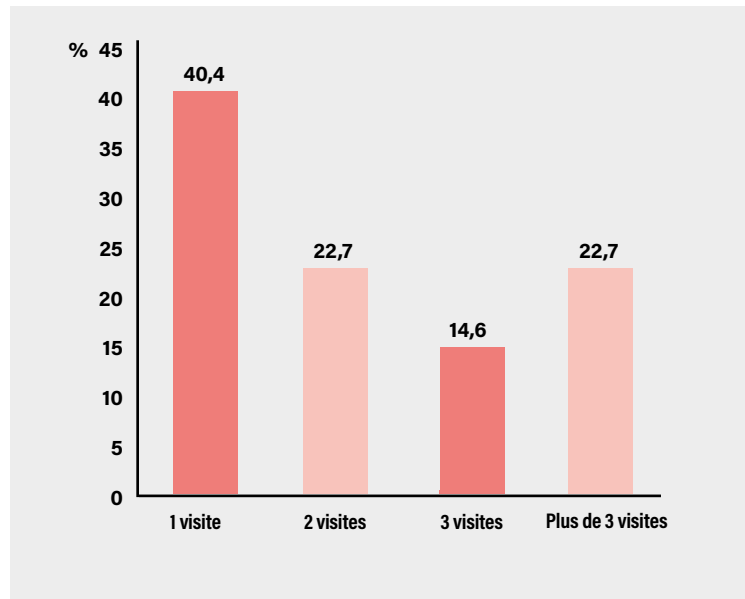
Du 01/01/2024 au 01/01/2025, le PAEJ a accueilli 164 nouveaux jeunes.

Soit une augmentation de 52.4%

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

En général, les jeunes reviennent au PAEJ :

Nombre de visites des jeunes



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 309 JEUNES

On observe une proportion importante de jeunes venu·e·s une seule fois (40,1 %). Cela s'inscrit dans le principe même du PAEJ, qui est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation : notre bonne connaissance du réseau partenarial permet souvent de proposer rapidement une orientation adaptée, parfois dès le premier rendez-vous, sans engager nécessairement un suivi dans la durée.

Cette donnée peut aussi s'expliquer par des éléments cliniques. Comme évoqué précédemment, certain·e·s jeunes peuvent éprouver des résistances psychiques à revenir, notamment lorsque la première rencontre a fait émerger des affects difficiles qu'ils·elles ne se sentent pas prêt·e·s à affronter. Par ailleurs, face à la saturation des services d'urgences psychiatriques, certain·e·s parents ou adolescent·e·s, qui peuvent se sentir démuni·e·s face à la manifestation de crises suicidaires, se tournent vers le PAEJ. Lorsque la situation relève d'une prise en charge urgente, nous les réorientons vers les services adaptés, tout en prenant le temps de contenir l'angoisse et de travailler les représentations souvent inquiétantes qu'associe le·la jeune à l'hôpital. Ce travail de réassurance peut constituer en soi un premier soutien, même si les jeunes ne reviennent pas ensuite. Il arrive aussi que certain·e·s viennent sous la pression parentale ; or, le cadre reposant sur la libre adhésion, les jeunes peuvent choisir de ne pas poursuivre après une première rencontre.

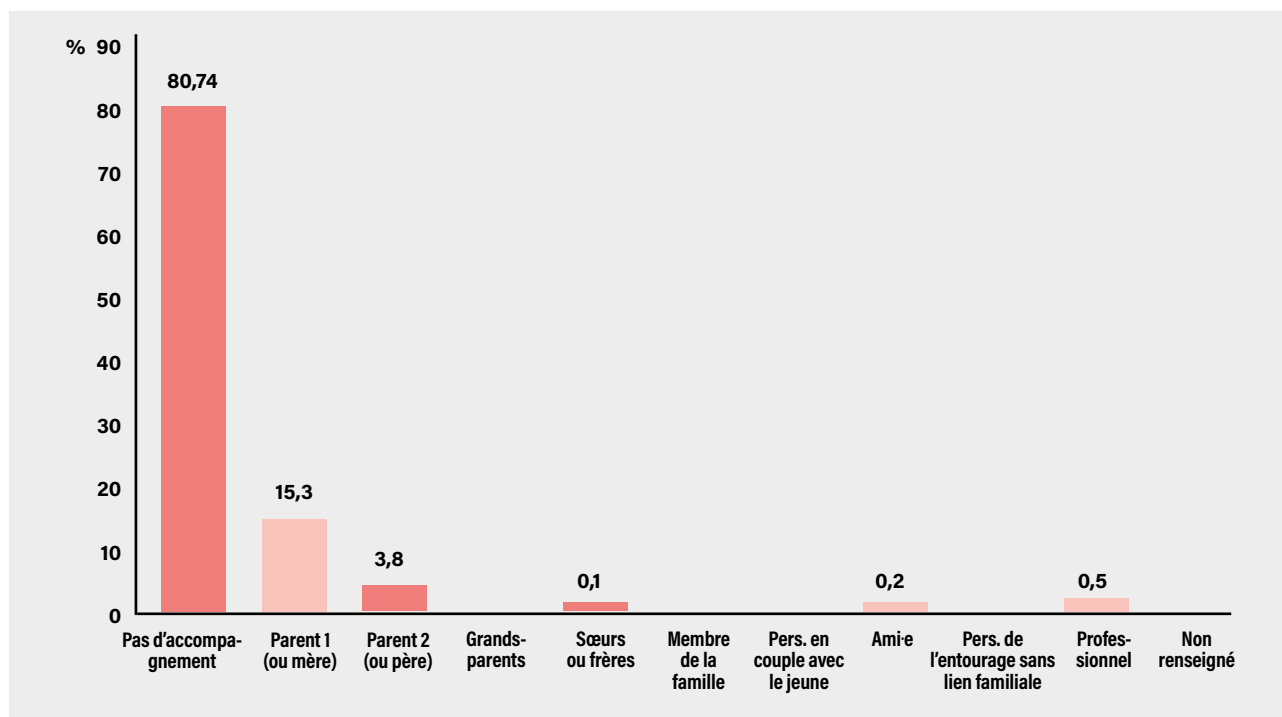
À l'inverse, on note également une augmentation des jeunes reçu·e·s plus de trois fois (22,7 % contre 16,3 % l'année dernière), ce qui témoigne de l'installation de suivis. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : la saturation des structures médico-sociales, qui conduit le PAEJ à faire fonction d'espace relais en attendant qu'une place se libère pour le·la jeune ; mais aussi la complexité de certaines situations, notamment psychotraumatiques, pour lesquelles le temps est nécessaire afin d'instaurer la confiance, relancer l'appareil psychique — qui peut être bloqué, sidéré — et permettre au·à la jeune de formuler une demande. Pour certain·e·s, s'engager dans une psychothérapie ou rencontrer un·e autre professionnel·le suppose en effet une élaboration progressive qui peut nécessiter plusieurs entretiens.

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/202

On observe qu'une proportion importante de garçons ne viennent qu'une seule fois (44,8 %), soit davantage que les filles (37,3 %). Plusieurs hypothèses peuvent éclairer cet écart. D'une part, comme évoqué précédemment, les garçons verbalisent souvent moins leurs difficultés et sont plus fréquemment orientés par un tiers (parents, établissements scolaires, justice), généralement pour des souffrances qu'ils expriment sur un mode extériorisé, notamment à travers des troubles du comportement. Ils peuvent donc se présenter au rendez-vous tout en étant moins disposés à parler d'eux-mêmes et à investir l'espace d'écoute. Leur souffrance tend en effet davantage à passer par l'agir que par la parole, ce qui peut limiter l'inscription dans la durée. Cette tendance rejoint globalement les observations déjà faites l'année dernière, où des proportions similaires avaient été relevées.

Les jeunes viennent parfois accompagné·e·s ; voici les accompagnant·e·s les plus fréquent·e·s :

Les accompagnants les plus fréquents



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 824 JEUNES

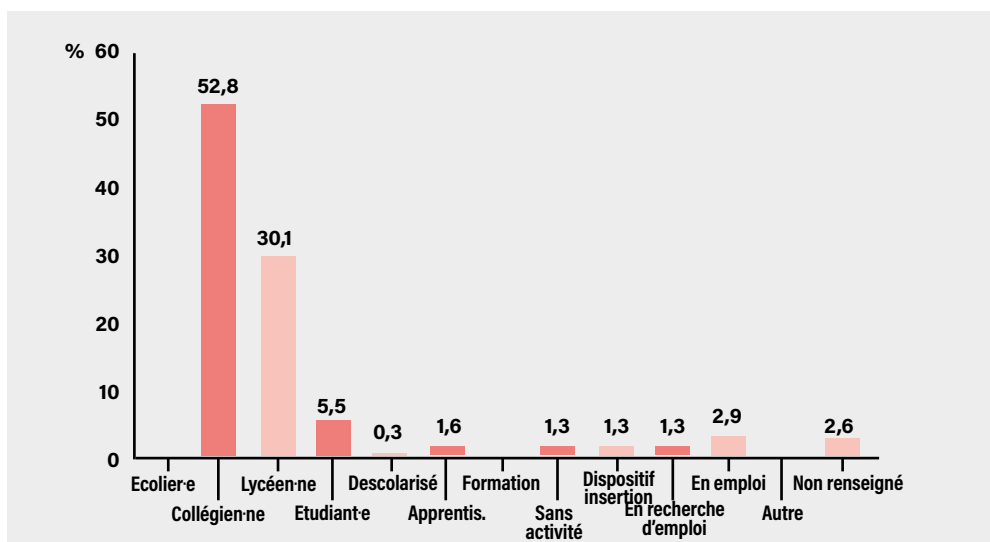
La majorité des jeunes viennent seul·e·s au PAEJ ou lors des permanences, ce qui s'explique par le fait qu'ils·elles n'ont pas besoin de l'accord parental pour venir rencontrer les psychologues ou l'éducatrice. Toutefois, lorsque l'un des parents est présent, le tableau met en évidence que ce sont davantage les mères qui accompagnent l'adolescent·e. En effet, il y a 15,5 % de mères présentes aux entretiens contre 3,8 % de pères. La plupart du temps, les accompagnant·e·s sont présent·e·s lors du premier entretien pour exposer la situation, mais ne participent plus aux entretiens suivants.

2.3.3 La situation d'insertion

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Les jeunes qui fréquentent le PAEJ ont des situations d'insertion variées :

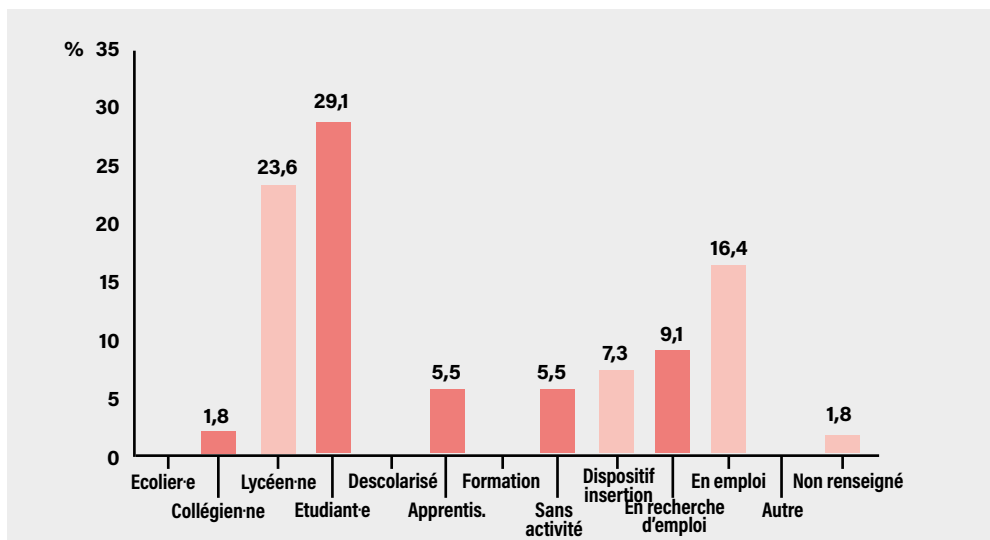
La situation d'insertion des jeunes accueillis



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 309 JEUNES

Comme les années précédentes, et en concordance avec les tranches d'âge ainsi que l'augmentation de notre présence dans les collèges, la majorité des jeunes accueilli-e-s en 2025 sont des collégien-ne-s. En 2024, 28,8 % étaient lycéen-ne-s. Malgré la perte de deux permanences en septembre 2025 dans des lycées, le taux reste en hausse en raison d'un important travail de partenariat et de communication effectué dans d'autres espaces, ainsi que des besoins en hausse continue de soin et d'accompagnement psychique des jeunes.

La situation d'insertion des jeunes accueillis de 18 à 25 ans



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 55 JEUNES

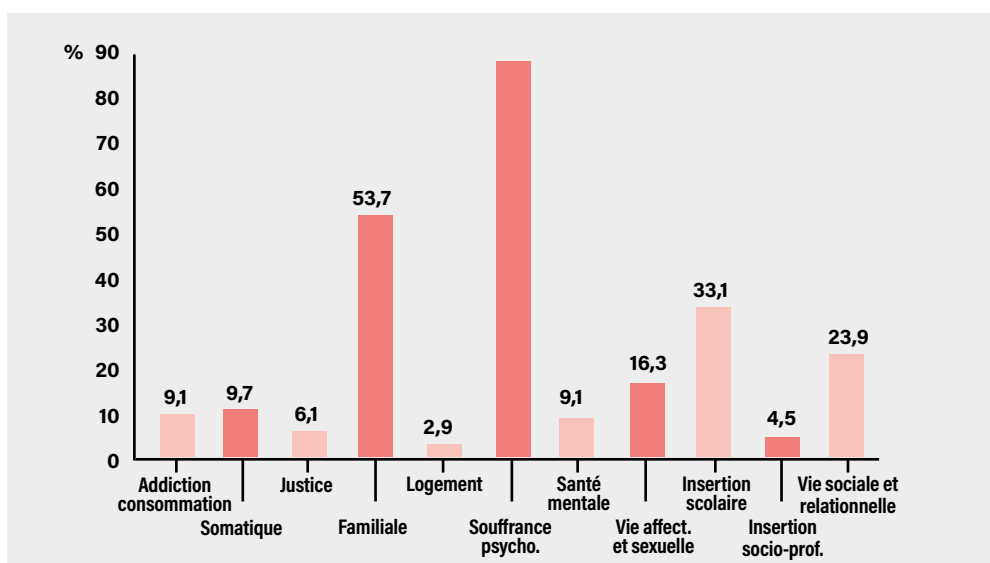
Parmi les jeunes majeur-e-s qui fréquentent le PAEJ, la majorité sont étudiant-e-s (29,1 %) et beaucoup sont encore lycéen-ne-s (23,6 %).

Par rapport à l'année dernière, nous observons une hausse des jeunes en situation d'emploi (16,4 % contre 8,2 % l'année dernière), ce qui peut s'expliquer par les difficultés d'accès aux soins : le CMP adulte de secteur est saturé, ils-elles n'ont pas accès aux BAPU n'étant pas étudiant-e-s, et beaucoup n'ont pas les moyens financiers d'accéder à un suivi en libéral.

2.3.5 Les problématiques

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

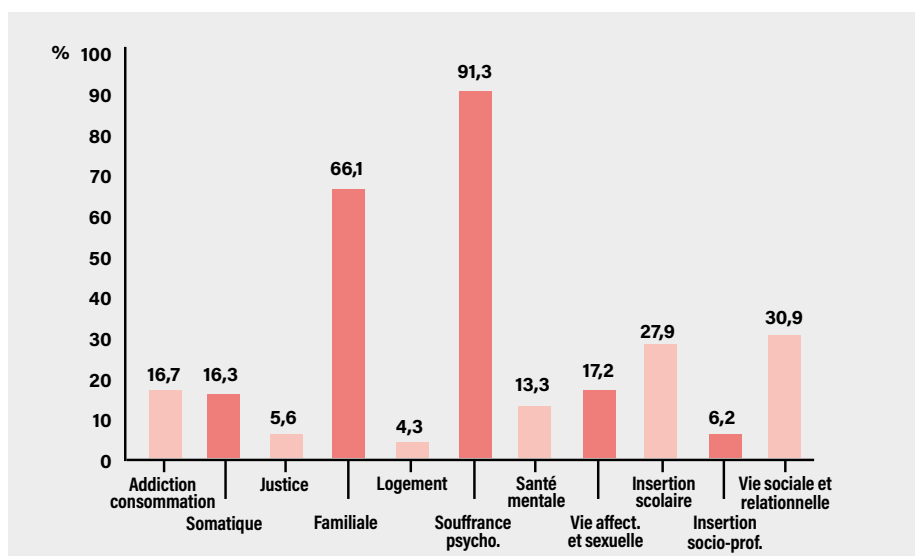
Le volume de jeunes par problématique globale



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 309 JEUNES

Pour la même période l'année précédente

Le volume de jeunes par problématique globale



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 233 JEUNES

Dans la grande majorité des situations, les entretiens mettent en évidence une souffrance psychologique chez les jeunes (85,4 %).

En deuxième position apparaissent les problématiques familiales. À l'adolescence, les mouvements d'autonomisation du-de la jeune viennent souvent remanier les liens familiaux : besoin de distance, conflits avec les parents, tensions relationnelles ou parfois ruptures. Cette période implique un travail de différenciation psychique du-de la jeune avec ses figures parentales, ce qui peut fragiliser les relations à l'intérieur des familles. Ces mouvements peuvent également créer de la souffrance chez les parents. Les problématiques familiales peuvent aussi concerner des conflits entre parents, des violences intrafamiliales, des problématiques de séparation et/ou de recomposition de la famille, mais également des questionnements liés à la place et aux rôles parentaux.

Les causes environnementales et sociologiques (conflits, violences, précarité) peuvent également être à l'origine de ces difficultés.

En troisième position, en nette augmentation par rapport à l'année précédente (de 27,9 % à 33 %), figurent les difficultés liées à l'insertion scolaire. Cela peut concerner le décrochage, la déscolarisation, la phobie scolaire ou l'échec scolaire. Ces situations peuvent avoir des causes multiples : épisodes dépressifs, anxiété sociale, vécu de harcèlement, difficultés de concentration ou encore angoisses liées au regard des autres. Depuis la période COVID, on observe chez de nombreux-euses jeunes une dégradation de la santé mentale et une fragilisation du lien à la scolarité. Les ruptures de rythme, l'isolement prolongé et les réaménagements pédagogiques durant cette période ont pu altérer les capacités de concentration de l'adolescent-e, son investissement dans les apprentissages et sa capacité à être en groupe. Cette perte d'habitude du collectif pourrait entrer en résonance avec les difficultés relationnelles et sociales relevées chez 23 % des jeunes, qu'il s'agisse d'évitement, de retrait ou d'un sentiment d'insécurité face au regard des autres, particulièrement sensible à un âge où l'estime de soi a beaucoup d'importance.

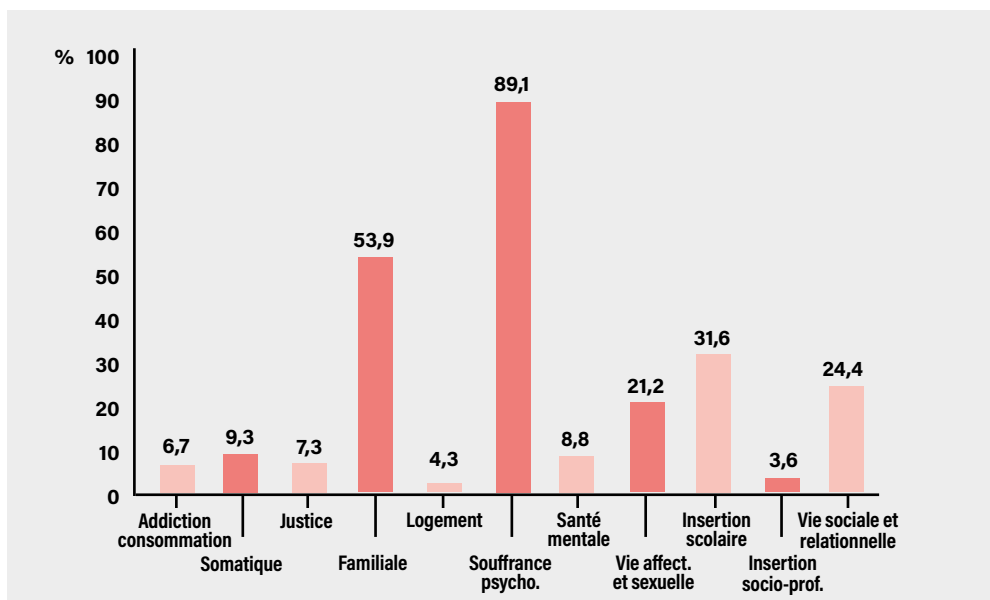
La montée de l'individualisme dans notre société, notamment à travers le repli sur les écrans et les réseaux sociaux, ainsi que des adultes moins disponibles pour écouter la jeunesse parce qu'eux-mêmes plus en difficulté, peuvent également expliquer ce phénomène.

Les problématiques liées à l'insertion scolaire peuvent aussi être associées aux angoisses de séparation. Les espaces scolaires (collège, lycée, université) sont des lieux où le-la jeune est séparé-e de sa famille, ce qui peut réactiver des angoisses de séparation propres à l'adolescence. Cette réactivation est d'autant plus intense lors des moments de transition scolaire, c'est-à-dire lorsque le-la jeune passe d'un niveau scolaire à un niveau supérieur. Pour certain-e-s, lorsque ce processus de séparation psychique est difficile, des manifestations telles que la phobie scolaire peuvent apparaître, parfois renforcées par la transmission des angoisses parentales, et être comprises comme un aménagement défensif contre la séparation psychique.

Enfin, le désinvestissement scolaire peut être lié à une projection incertaine dans l'avenir en raison d'un contexte sociétal anxiogène et d'un taux de chômage important.

Il y a aussi beaucoup de jeunes qui ne donnent pas de sens à la scolarité parce qu'ils-elles ne sont pas disponibles psychiquement, ont accumulé trop de lacunes ou n'ont pas reçu de soins adaptés de la part des adultes éducateur·rice·s.

Le volume par problématique pour les jeunes de genre féminin

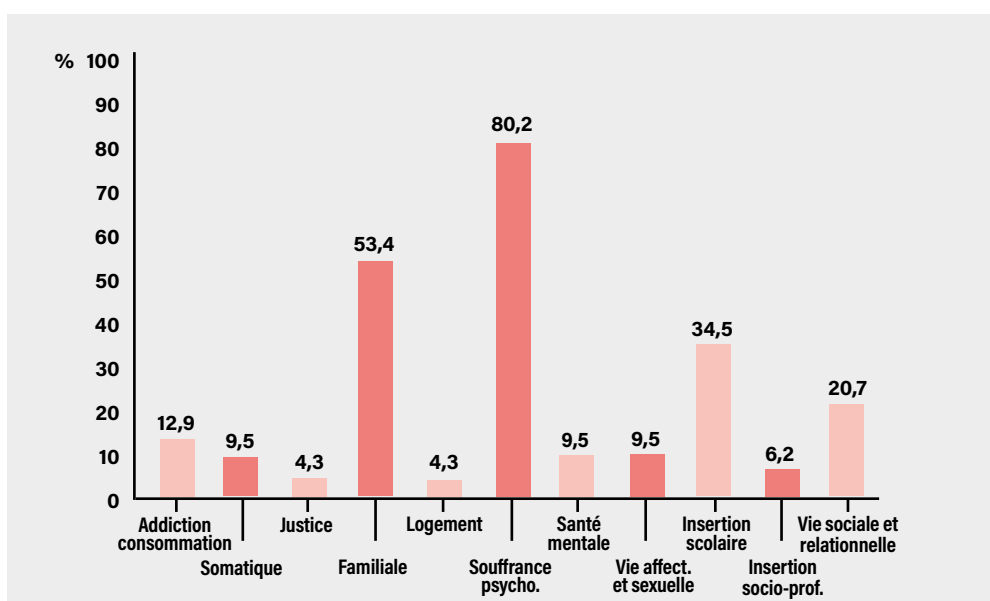


POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 193 JEUNES

Chez les jeunes de genre féminin, une large majorité (80,2 %) évoque une souffrance psychologique, suivie de difficultés familiales (53,4 %), puis de problématiques liées à l'insertion scolaire (34,5 %). Cette répartition peut s'expliquer par une plus grande aisance à verbaliser les émotions, en lien avec des représentations sociales qui encouragent davantage les filles à exprimer leurs ressentis.

On observe également un écart concernant les problématiques de vie affective et sexuelle (21,2 % contre 9,5 % chez les garçons), ce qui peut s'expliquer par une socialisation favorisant davantage ces échanges entre filles, ainsi qu'une attention plus précoce portée à leur vécu psychique et corporel.

Le volume par problématique pour les jeunes de genre masculin

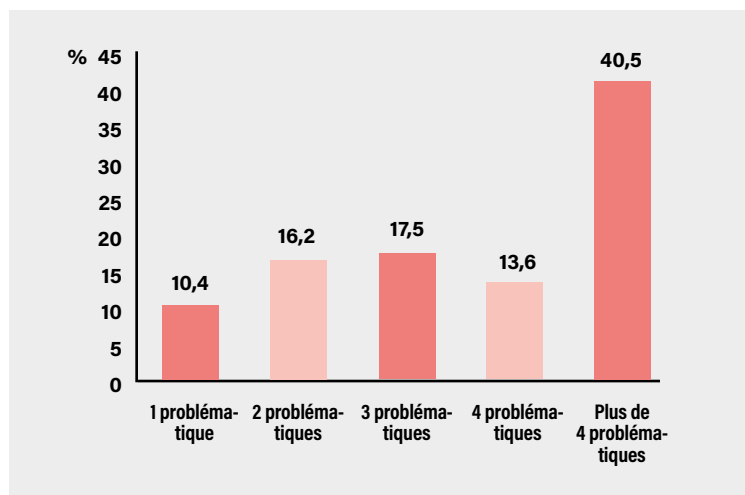


POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 116 JEUNES

Chez les jeunes de genre masculin, bien que la souffrance psychologique soit tout aussi prépondérante (80,2 %), certaines problématiques apparaissent proportionnellement plus marquées que chez les filles, notamment celles liées à l'insertion scolaire (34,5 %) et aux conduites addictives (12,9 %).

Cet écart peut traduire une modalité d'expression différente de la souffrance, davantage tournée vers l'agir que vers la parole. Les difficultés scolaires, souvent associées à des troubles du comportement, ainsi que le recours à des conduites addictives peuvent ainsi constituer des manifestations du mal-être, possiblement en lien avec une moindre reconnaissance ou élaboration de leur vie psychique.

Le cumul des problématiques chez les jeunes



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 309 JEUNES

Selon notre graphique, la majorité des jeunes reçu·e·s, soit 40,5 %, cumule plus de quatre problématiques. Autrement dit, ces adolescent·e·s présentent conjointement des difficultés pouvant relever de la santé mentale, du contexte familial, de l'insertion scolaire, de la justice ou encore de la vie affective et relationnelle. Cela indique que leur souffrance psychique ne provient pas d'une seule et unique cause, mais qu'elle s'inscrit dans une dynamique multifactorielle.

L'adolescence correspond à une phase de remaniements psychiques importants : des conflits d'ordre infantile se réactivent, le corps se transforme avec la puberté. L'équilibre interne s'en trouve fragilisé, ce qui peut entraîner des manifestations symptomatiques dans différents domaines : anxiété, conduites à risque, conflits familiaux, décrochage scolaire. En somme, il s'agit de l'expression d'un même processus psychique en crise qui se manifeste sur plusieurs scènes.

Les problématiques chez les moins de 12 ans

La situation de Simone illustre bien le cumul des problématiques que nous retrouvons le plus chez les moins de 12 ans : 92,3 % témoignent d'une souffrance psychologique (ils·elles sont en mesure de verbaliser leur souffrance), 47,5 % d'une problématique familiale et, à égalité avec 19,2 %, de problématiques d'insertion scolaire, de vie sociale et relationnelle et de problématiques somatiques (scarifications, troubles du sommeil...).

Simone est une jeune fille de 11 ans qui m'a été orientée par l'équipe d'un établissement scolaire car elle présente **un grand mal-être, des scarifications**, a pu parler de **difficultés dans sa famille, ses notes sont en baisse et elle semble assez isolée**.

Lors de notre premier entretien, et comme à chaque première rencontre, nous nous présentons. Je lui expose mon cadre de travail, la confidentialité et ses limites, le temps et le but de ces entretiens... Très rapidement, et parce qu'un cadre contenant et rassurant permet toujours de se sentir plus à l'aise et en confiance, Simone me parle du décès d'un de ses proches, du choc, si ce n'est du psychotraumatisme que cet événement brutal et insensé lui a imposé. Faute de temps, nous décidons de nous revoir une prochaine fois.

La fois suivante, elle arrive avec une certaine agitation et semble en difficulté pour prendre la parole. Afin de lui faciliter la tâche, et pour soutenir son travail préconscient de mise en mots de ses émotions, je verbalise à sa place : « Tu as l'air stressée aujourd'hui ; est-ce que c'est à cause de ce que l'on s'est dit la dernière fois ou pour une autre raison ? »

Elle associe rapidement et m'explique qu'en effet elle se sent très mal. Je lui demande si cela s'exprime toujours, entre autres, par des scarifications, ce à quoi elle me répond par l'affirmative : « Ça permet de décompresser, de penser à autre chose. » Au fur et à mesure de nos échanges, et avec beaucoup de précaution, Simone m'expliquera que le climat au domicile est violent et qu'il est très difficile de s'en détacher. En lien avec elle, et sur plusieurs rendez-vous, une IP sera travaillée et rédigée. Simone l'a lue, en comprend le sens et, malgré les angoisses que cette démarche peut engendrer, elle reviendra aux rendez-vous suivants et associera plus librement.

Les problématiques chez les 12-14 ans

Concernant les 12-14 ans, les problématiques les plus relevées sont celles de la souffrance psychologique (88,5 %, soit moins que pour les autres catégories, ce qui peut s'expliquer par une augmentation des passages à l'acte et une moindre verbalisation de la souffrance), les problématiques familiales (47,5 %) et celles liées à l'insertion scolaire (37,5 %, en nette hausse, en raison des passages à l'acte en milieu scolaire et des décrochages ou exclusions qui en découlent).

Sara illustre ce cumul : je la rencontre pour la première fois en milieu d'année scolaire. Elle fugue de l'établissement, verbalise beaucoup de souffrance et de colère vis-à-vis des adultes — famille et professeur-e-s — et se sent seule et incomprise. Elle investit bien nos rendez-vous et s'exprime beaucoup ; cependant, les rendez-vous ne dureront pas. Un espace psychothérapeutique se mettant en place pour elle, il n'y avait alors plus lieu que nous nous revoyions, après bien entendu nous être dit au revoir en ayant posé des mots sur la séparation.

Les problématiques chez les 15-17 ans

Concernant les jeunes âgé-e-s de 15 à 17 ans, 79,9 % présentent une **souffrance psychologique**, 60,4 % des problématiques sont d'ordre familial et 38,5 % sont liées à l'insertion scolaire. Ensuite, les problématiques de vie sociale et relationnelle ainsi que de vie affective et sexuelle apparaissent à égalité. Les problématiques de santé mentale représentent 11 %, puis viennent les problématiques **d'addiction** et les problématiques somatiques, toutes deux à 14,3 %.

Fanny a 17 ans. C'est sa mère qui a pris rendez-vous car elle ne va plus en cours depuis des mois. Au premier entretien, elle se montre défensive et me dit que, de toute façon, « voir une psychologue ne lui servira à rien ». Se rendre en cours est difficile pour Fanny. Elle a subi du harcèlement. Puis sa mère est tombée malade. Elle me dit qu'elle « doit » alors s'en occuper et ne veut pas la laisser seule. Fanny s'isole de plus en plus et ne fait plus grand-chose de ses journées.

Au troisième entretien, Fanny me dit consommer régulièrement du cannabis depuis un an « pour ne pas penser à tous ces problèmes ». Les scarifications, dont elle me parlera plus tard, semblent elles aussi prises dans cette tentative de mettre à distance un vécu interne trop douloureux.

Au fil des rencontres, Fanny s'est progressivement approprié l'espace proposé comme un lieu de dépôt et d'élaboration de sa souffrance. Là où elle avait auparavant tendance à recourir à l'agir, les entretiens lui ont permis de réinvestir la parole et d'élaborer sa souffrance. Je l'ai également orientée vers notre éducatrice afin de la remobiliser dans le réel à travers des activités concrètes et de venir travailler ce vide dans la vie réelle.

Les problématiques chez les 18-25 ans

Chez les 18-25 ans, les problématiques que nous retrouvons le plus sont, toujours, celles de la **souffrance psychologique** (96,4 %, ce qui dénote une plus grande facilité à reconnaître et verbaliser les émotions à la sortie de l'adolescence), les **problématiques familiales** (65,5 %, en augmentation ; beaucoup sont dans des situations encore trop précaires pour avoir un logement autonome et la cohabitation avec la famille n'est plus aussi évidente) ainsi que celles liées à la **vie affective et sexuelle** (36,4 % ; nous pouvons faire l'hypothèse de révélations, dans l'après-coup, de violences sexuelles vécues plus tôt et/ou de situations de violences conjugales).

Raphaëlle a 20 ans. Elle a pris rendez-vous sur les conseils de son éducatrice. Elle a un parcours ASE semé de violences et d'abandons : incestes, viols, addictions... Comme de nombreuses victimes de violences sexuelles, Raphaëlle éprouve le besoin de retracer son histoire de manière chronologique. L'entretien est très long ; je nomme les violences — qu'elle banalise — et elle semble rassurée par l'accueil de sa souffrance sans questionnement ni remise en cause. Elle me livre alors d'autres faits de violences sexuelles remontant à une période encore plus précoce de son enfance et semble soulagée. Nous reprenons des rendez-vous auxquels elle ne se présentera pas, mais rappellera à plusieurs reprises pour en fixer de nouveaux.

2.3.6 Le logement

La majorité des jeunes (86 % pour les moins de 12 ans ; 95 % pour les 12-14 ans ; 93 % pour les 15-17 ans) sont hébergé-e-s chez leurs parents ou chez l'un de leurs parents, ce qui correspond à l'idée qu'un-e mineur-e n'est pas suffisamment autonome pour avoir son propre logement. Cela dit, on remarque que c'est aussi le cas pour les 18-25 ans : 72,7 % vivent chez leurs parents, contre seulement 20 % dans un logement autonome. Que ce soit pendant des études supérieures ou dans le cadre d'un emploi, la précarité chez les jeunes adultes est importante.

« En 2021, les niveaux de vie des adultes augmentent avec l'âge entre 18 et 64 ans. Les personnes de 18 à 24 ans (hors étudiants vivant seuls ou avec d'autres étudiants) ont le niveau de vie moyen le plus faible : avec 24 210 euros par an, leur niveau de vie est en moyenne inférieur de 11 % à celui de l'ensemble des adultes . 18,9 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté et 13,7 % ont un niveau de vie inférieur au 1^{er} décile. Quand ils vivent chez leurs parents, les jeunes adultes apportent souvent peu de revenus à leur ménage, tout en augmentant le nombre d'unités de consommation (UC). Lorsqu'ils ont leur propre logement, leur faible niveau de vie s'explique par des revenus d'activité bien inférieurs à celui de l'ensemble des adultes. »

Cf Insee Références – Édition 2024 – Fiche 1.12 – Niveau de vie et pauvreté des adultes selon l'âge

2.3.7 L'origine géographique des jeunes

Cartographie de la répartition des jeunes sur le PAEJ

Localisation d'habitation des jeunes	Nombre de jeunes habitant à cette localisation	Pourcentage de jeunes habitant à cette localisation
Paris	3	1.09%
Brie-Comte-Robert	1	0.36%
Champs-sur-Marne	1	0.36%
Chelles	1	0.36%
Mitry-Mory	1	0.36%
Torcy	1	0.36%
Bagnolet	1	0.36%
Montreuil	4	1.45%
Neuilly-sur-Marne	4	1.45%
Noisy-le-Grand	2	0.73%
Rosny-sous-Bois	1	0.36%
Bry-sur-Marne	39	14.18%
Cachan	1	0.36%
Champigny-sur-Marne	2	0.73%
Chennevières-sur-Marne	1	0.36%
Fontenay-sous-Bois	122	44.36%
Ivry-sur-Seine	1	0.36%
Joinville-le-Pont	1	0.36%
Nogent-sur-Marne	27	9.82%

Localisation d'habitation des jeunes	Nombre de jeunes habitant à cette localisation	Pourcentage de jeunes habitant à cette localisation
Le Perreux-sur-Marne	24	8.73%
Le Plessis-Trévisé	1	0.36%
Saint-Mandé	1	0.36%
Villiers-sur-Marne	3	1.09%
Vincennes	32	11.64%

D'après le tableau, la majorité des jeunes reçue·s viennent de Fontenay-sous-Bois (122). Cette prédominance s'explique notamment par l'implantation de nos locaux dans cette ville, qui en fait une structure de proximité facilement accessible pour les jeunes du territoire, mais aussi par notre présence régulière au sein des collèges et lycées de la ville.

En deuxième position, 39 jeunes résident à Bry-sur-Marne, ce qui peut être mis en lien avec la permanence assurée à l'Institut Thomas de Villeneuve, où les demandes d'entretiens sont nombreuses.

Enfin, 32 jeunes viennent de Vincennes. Ce nombre peut s'expliquer à la fois par la forte sollicitation de la permanence au Carré et par la proximité géographique de la ville avec le PAEJ.

Seulement 6,47 % des jeunes reçue·s au PAEJ ou lors d'une permanence sont issu·e·s d'un quartier politique de la ville. Parmi ces 6,47 %, 20 % viennent de la Redoute et 80 % des Larris. Ce chiffre est équivalent à celui de l'année dernière (6,87 %) et témoigne, malgré l'implantation du PAEJ au sein des Larris — l'un des deux QPV de Fontenay-sous-Bois — de la difficulté pour les habitant·e·s de se saisir d'entretiens de soutien psychologique. Il sera nécessaire de favoriser davantage l'aller-vers de l'équipe sur ces quartiers et d'intensifier le travail partenarial. Se pose également la question de la disponibilité psychique des personnes lorsqu'elles doivent faire face à la précarité.

2.4 LES ACTIONS COLLECTIVES

2.4.1 Vue d'ensemble

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Durant la période du 01/01/2025 au 01/01/2026, le PAEJ a mené **78 actions collectives** qui ont touché **2 190 personnes** réparties en trois types de public : seules les actions collectives dont l'intervention a eu lieu pendant la période d'extraction sont comptabilisées

→ **Les jeunes : 1951**

→ **Les parents : 133**

→ **Les professionnels : 106**

Pour la même période l'année précédente

Durant la période du 01/01/2024 au 01/01/2025, le PAEJ a mené **15 actions collectives** qui ont touché **855 personnes** réparties en trois types de public :

→ **Les jeunes : 835**

→ **Les parents : 2**

→ **Les professionnels : 18**

En 2025, nous avons nettement augmenté nos actions collectives, en lien notamment avec l'agrandissement de l'équipe. La majorité de ces interventions ont eu lieu dans des établissements scolaires, principalement dans des lycées, et plus particulièrement auprès des élèves de seconde (23,1 %), notamment grâce aux actions menées au lycée Pablo Picasso et au lycée Louis Armand..

Parmi les actions collectives réalisées :

→ **Prévention de la santé mentale** : trois classes de secondes ont participé à quatre interventions animées par une psychologue. Ces interventions invitent les élèves à réfléchir sur leurs représentations de la santé mentale, les conduites à risque et les violences sexistes et sexuelles.

Thème : Représentations autour des conduites à risque

« Le corps, en tant qu'il est la chair du rapport au monde, relève simultanément du monde interne et du monde externe, il est à la fois soi et non soi, marqué d'ambivalence par ses changements (...). »
D. Le Breton 2005 " Les conduites à risque des jeunes comme résistance » revue EMPAN N°5

→ Qu'est-ce que ça veut dire des conduites à risque ? Qu'est-ce que c'est ?

→ Si c'est « à risque », pourquoi est-ce que ça existe ? Qu'est-ce que ça veut dire ?

→ Quand est-ce qu'on se rend compte qu'on a un comportement qui fait penser à une addiction ?

→ Y a-t-il des alternatives possibles ? des conduites « à moindre risque » ?

Nous avons pu récolter des retours des élèves : sur 95 élèves, nous avons obtenu 75 retours mettant en avant que le thème le plus retenu est celui des conduites à risque, addictions comprises. La majorité des élèves ont bien compris le but des interventions (prévention, sensibilisation et identification des personnes ressources).

Le thème des violences sexistes et sexuelles revient dans les demandes de sujets à aborder, juste après la question de la pression scolaire.

Les élèves ont bien compris la possibilité de parler à un·e psychologue, même si cela reste parfois flou. Parallèlement, une grande partie considère les professionnel·le·s du lycée comme des personnes de confiance, notamment les professeur·e·s.

Cette année, nous avons particulièrement été sollicité·e·s par des partenaires pour mener des actions de sensibilisation sur la thématique des addictions, avec ou sans substance. En effet, les équipes de l'Éducation nationale sont inquiètes de l'utilisation effrénée des écrans par les jeunes, mais aussi de l'apparition de nouvelles consommations telles que la puff, le protoxyde d'azote et les cannabinoïdes de synthèse (PTC, spleen).

Nous avons réalisé cette année trois actions collectives portant spécifiquement sur les addictions, quand bien même ce thème est abordé dans les autres actions ; et lorsque ce n'est pas le cas, ce sont souvent les élèves eux-mêmes qui amènent le sujet. Pour chacune de nos actions sur les addictions, l'objectif principal est de sensibiliser les élèves à la notion d'addiction et à ses conséquences sur la santé mentale, physique et sur les liens sociaux, mais aussi de stimuler une réflexion sur les motivations qui poussent l'adolescent·e à consommer, ainsi que de les informer sur les personnes et lieux ressources où ils-elles peuvent se faire aider ou venir poser leurs questions.

Voici les différentes actions menées sur cette thématique :

→ **Addictions aux écrans** : toutes les classes de 5^{ème} du collège Édouard Branly (quatre classes) ont bénéficié de séances animées sur la prévention des addictions aux écrans par une psychologue.

→ **Addictions aux écrans et hygiène de vie** : au sein de l'Institut Médico-Éducatif Le Bel Air au Perreux-sur-Marne. Des jeunes de 12 à 21 ans ont participé à deux séances de photolangage animées par une psychologue et une infirmière, utilisant notamment l'outil du « photolangage ». D'autres actions à l'IME sont prévues en 2026, portant sur une autre thématique.

→ **Addictions avec et sans substance** : au lycée Louis Armand, neuf classes de seconde ont été sensibilisées lors de deux séances (la deuxième étant prévue en 2026). Chaque demi-groupe, limité à 15 élèves, était encadré par deux intervenantes et un·e représentant·e de l'Éducation nationale. La première séance utilisait l'outil des « phrases affirmatives », permettant d'aborder la consommation, la notion d'addiction, les fonctions psychiques des objets addictifs et les risques psychosociaux. La deuxième séance sera centrée sur l'étude de cas cliniques.



Les autres actions collectives :

- **Prévention du Sida et des comportements sexuels à risque** : menée auprès de 9 classes de secondes du lycée Edouard Branly, animée par un éducateur et une psychologue.
- **Séance ciné-débat** : au cinéma Le Kosmos en juillet, une psychologue et deux éducateurs de l'association Fontenay Cité Jeunes (prévention spécialisée) ont accompagné un groupe de jeunes pour la projection du film Élio, suivie d'un goûter-débat. Les discussions ont porté sur les thématiques du film : isolement, lien familial, attentes parentales, lien social et différences à l'adolescence.
- **« On se dit tout »** : action réalisée en partenariat avec le SMJ, animée par une psychologue. Une quinzaine de jeunes étaient présents.
- **Projet Nikodem** : dans le cadre des 25 ans de l'association. Réalisation d'une vidéo de micro trottoir avec des jeunes et en partenariat avec le SMJ et l'association Vidéo Graphik.
- **Action collective Victor Duruy** : présentation des adultes ressources en partenariat avec la psychologue scolaire et assistante sociale de l'établissement.
- **Vie affective et sexuelle** : au lycée Paul Doumer, deux classes de secondes ont été sensibilisées par une équipe composée d'une éducatrice spécialisée, d'une infirmière et d'une animatrice santé. Cette action s'est inscrite dans le cadre d'un partenariat naissant avec ce lycée et la mise en place d'une permanence au sein de cet établissement.
- **Projet Vivre ensemble** en 4^{ème} au collège Joliot Curie
- **Projet IME**
- **Modules citoyenneté** : ces modules sont une alternative à l'exclusion, à destination de jeunes issu·e·s des trois collèges de Fontenay-sous-Bois. Chaque module a lieu une fois par mois et regroupe au maximum six jeunes. Ce dispositif est porté par le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ), qui met en place

un planning sur deux jours et demi avec des interventions de différents partenaires associatifs, culturels et sportifs de la ville.

L'objectif de ces modules citoyenneté est de proposer à ces élèves un espace pour prendre conscience de leurs difficultés et leur proposer des pistes de réflexion et de changement, principalement autour des thématiques du vivre-ensemble, de la citoyenneté et du rapport aux autres. L'idée est de les accompagner à mieux comprendre les causes de leurs comportements et les conséquences de leurs actions, tout en élaborant des solutions pour réintégrer leur établissement scolaire dans des conditions plus apaisées.

Au cours de l'année 2025, le PAEJ s'est inscrit dans ce dispositif en proposant un atelier photolangage dont l'objectif est d'offrir un espace d'échange sur les représentations des jeunes autour de la scolarité et de leur place de collégien·ne.

Avec l'arrivée d'une éducatrice spécialisée en octobre 2025, l'implication du PAEJ au sein de ce dispositif s'est renforcée. Le PAEJ a effectué huit interventions qui ont touché 31 jeunes au total. En effet, en plus de l'atelier photolangage, l'éducatrice participe également au temps d'accueil des élèves le premier jour ainsi qu'aux rencontres avec les familles lors de la clôture du module. Cette participation en trois temps permet de mener un accompagnement éducatif plus approfondi et dans la durée.

Pour 2026, l'objectif est de mettre en place un atelier cuisine afin de travailler l'autonomisation, la responsabilisation, le respect du cadre, le vivre-ensemble ainsi que l'alimentation.

Notre inscription au sein de ce dispositif permet également de repérer des besoins spécifiques pour certain·e·s jeunes et de proposer une orientation vers des entretiens individuels au PAEJ ou vers des structures extérieures.

→ **Atelier Relais** : les ateliers-relais s'adressent à un public de collégien·ne·s présentant des difficultés dans leur parcours scolaire : absentéisme, voire rupture scolaire avec déscolarisation, difficultés scolaires ou comportements inadaptés avec leurs pairs ou vis-à-vis des adultes. Ces ateliers proposent un accueil temporaire adapté à des jeunes en situation de marginalisation scolaire et sociale, ainsi qu'un espace pour se ressourcer et reprendre confiance en leurs capacités.

Ce dispositif est porté par une enseignante et a lieu cette année au lycée Pablo Picasso de Fontenay-sous-Bois. Il y a quatre sessions par an ; chacune dure six semaines et aborde une thématique spécifique avec des ateliers proposés par des intervenant·e·s de la Ligue de l'Enseignement.

Le PAEJ a effectué dix interventions au sein de l'atelier-relais sur l'année 2025, sous forme d'ateliers éducatifs ayant permis de travailler autour des thématiques suivantes : estime de soi, identification des émotions, compétences psychosociales et gestion des conflits.

Ces actions éducatives au sein de l'atelier-relais sont l'occasion pour l'éducatrice spécialisée d'être identifiée par les élèves et de repérer les besoins individuels pouvant donner lieu à des orientations vers le PAEJ.

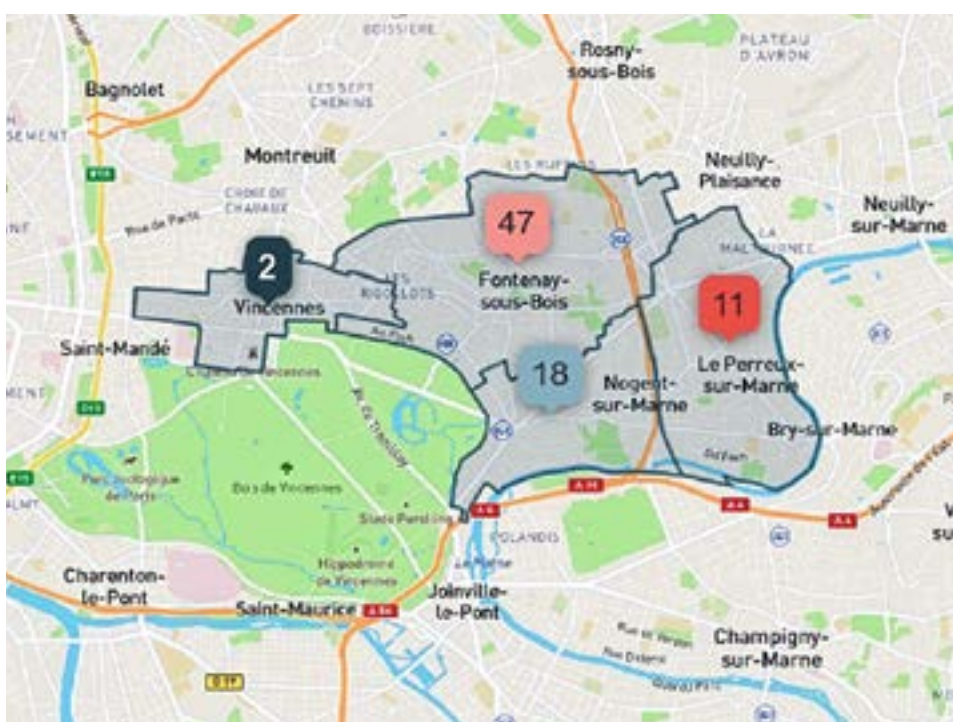
2024		2025	
Réduction des risques	58.3%	dvp affectif et social	58.4%
Conduite à risque	38.3%	Développement des compétences psychosociales	44.2%
Violence / harcèlement	37.4%	Réduction des risques	35.8%
dvp affectif et social	35.5%	Conduite à risque	32.2%
Autres (santé mentale plus générale)	32.4%	Produits illicites / licites	28.7%
Produits illicites	26.3%	Accueil collectif	12.6%
Développement des compétences psychosociales	25.9%	Violence / harcèlement	11.3%
Produits licites / rapport de genre	21.2%	Alimentation	4.8%
Réseaux sociaux	19.8%	Citoyenneté	4.6%
Jeux en ligne / danger internet	12.2%	Prévention suicide	3.6%

La thématique de la réduction des risques reste l'une des thématiques les plus abordées en action collective : réduction des risques liés aux addictions, mais aussi en santé mentale, en vie sociale et affective, etc., dans le but de faire de la prévention en lien avec les jeunes, et non de manière moralisatrice et punitive.

Nous avons constaté une augmentation des demandes de sensibilisation sur la thématique des addictions de la part des établissements scolaires cette année. De nouvelles consommations font leur apparition : protoxyde d'azote, cannabinoïdes de synthèse, puffs, paris en ligne, etc. Face à ces problématiques, la sensibilisation via une approche de réduction des risques permet d'adopter une posture non jugeante en étant au plus proche des besoins des jeunes. Les risques peuvent être d'ordre somatique et psychologique, mais aussi social, scolaire, juridique ou encore économique. Dans cette optique, la pluridisciplinarité de notre équipe nous permet d'aborder ces questions de manière globale.

Les conduites à risque, également du fait de leur caractère transversal, restent le deuxième thème le plus abordé, suivies des violences sous toutes leurs formes : physiques, verbales, psychologiques, sexistes et sexuelles...

Localisation des actions collectives par lieux du PAEJ



Localisation	Nombre d'actions collectives	Proportion des actions collectives
Permanence principale	11	14.1%
Permanence à Pablo Picasso (Permanence d'écoute) dont Atelier Relais	14	17.95%
Permanence à Joliot Curie (Permanence d'écoute)	5	6.41%
Permanence à Victor Duruy (Permanence d'écoute)	4	5.13%
Permanence à Edouard Branly (Permanence d'écoute)	4	5.13%
Permanence à Michelet (Permanence d'écoute)	3	3.85%
Nogent hors les murs	14	17.95%

Localisation	Nombre d'actions collectives	Proportion des actions collectives
Le Perreux-sur-Marne (hors les murs)	11	14.1%
Fontenay-sous-Bois (hors les murs)	10	12.82%
Interventions au collège St Exupéry à Vincennes	2	2.56%

SEULES LES ACTIONS COLLECTIVES DONT L'INTERVENTION A EU LIEU
PENDANT LA PÉRIODE D'EXTRACTION SONT COMPTABILISÉES

Localisation des partenaires d'actions collectives	Nom des partenaires
Le Perreux-sur-Marne	Lycée Paul Doumer, Institut médico éducatif Bel Air
Fontenay-sous-Bois	Nikodem, SMJ, Association Good Vibes (asso jeunes), atelier relais, Fontenay Cité Jeunes, HUDA, Service Santé de la ville
Vincennes	Collège saint Exupéry
Nogent-sur-Marne	Lycée Edouard Branly, lycée louis Armand, Solidarité Sida
Fontenay-sous-Bois	Collège Jean Macé, Collège Joliot Curie, Collège Victor Duruy, Espace Intergénérationnel, Lycée Pablo Picasso

En 2025, le PAEJ s'est associé à d'autres partenaires pour la mise en place de certaines actions collectives. Le nombre de partenaires, mais aussi le nombre de lieux où se sont déroulées les actions collectives, ont augmenté : le lycée Louis Armand à Nogent-sur-Marne, le lycée Paul Doumer au Perreux-sur-Marne, le collège Saint-Exupéry à Vincennes, l'IME au Perreux-sur-Marne...

Un exemple d'action collective en partenariat : vivre ensemble au collège Joliot Curie à Fontenay-sous-Bois

Thèmes abordés	Présentation du groupe : violence dans la classe	Racisme et exclusion d'une élève	Place dans le groupe et bénéfices secondaires des uns et des autres : les bons élèves, les élèves perturbateurs, le « groupe classe » considéré comme témoin et actif, l'investigateur	Repérage des émotions des jeunes et du professeur : ébauche d'empathie, à qui demander de l'aide ? CPE, AS, psychologue EN et n'importe quel adulte du collège à qui on fait confiance	Dernière séance : séparation Séparation à l'intérieur du groupe ? Ceux qui témoignent de l'empathie et ceux qui n'en témoignent pas
Hypothèses liées à la symbolique groupale ?	Violence entre jeunes / absence du professeur	Violence entre jeunes / réparation du lien au professeur qui participe et n'est pas considéré comme absent	Violence des jeunes aliés contre le professeur	Violence des jeunes contre un professeur / ambivalence du lien professeur-jeunes	Clivage dans le groupe classe : ceux qui s'opposent aux limites et les autres / ambivalence tendresse et agressivité à l'intérieur du groupe

La mise en place de cette action collective a été imaginée à partir d'une réunion du CESCE au collège Joliot-Curie, en partenariat avec le service santé de la ville (CMS) et le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ).

Elle a été pensée à destination d'une classe de quatrième : les élèves ne s'écoutaient pas, avec beaucoup de bavardages, sans violence physique repérée mais avec une classe difficile à contenir. La question du vivre-ensemble, du « faire groupe », interrogeait et a amené à proposer une action visant à travailler la question de la place des un·e·s et des autres dans un groupe (classe, famille, etc.) à travers la mise en jeu de comportements déjà agis, via des scénettes proposées par les élèves, afin de pouvoir élaborer ensemble, mettre la violence à distance et penser le lien à l'autre.

Il est prévu de continuer à intervenir en association avec d'autres partenaires en 2026 afin de proposer un meilleur maillage, c'est-à-dire davantage de possibilités pour les jeunes de solliciter des professionnel·le·s différent·e·s.

2.5 LES ACTIONS PARTENARIALES

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Le PAEJ a effectué **91 actions** partenariales variées. Ces actions sont fondamentales pour l'ancrage du PAEJ sur son territoire.

Les chiffres ont triplé depuis 2024, et cela est dû au travail de reprise et à la prise de contact suite à la reformation presque complète de l'équipe.

Cartographie des actions partenariales

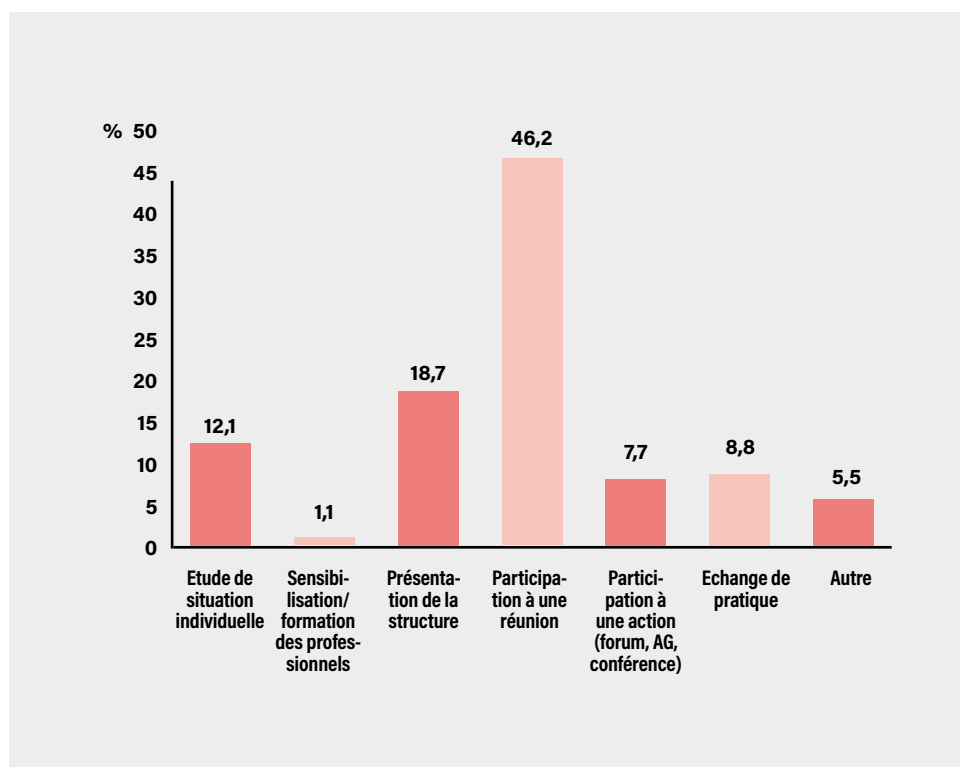
Localisation	Nombre d'actions partenariales	Proportion des actions partenariales
Permanence principale (Fontenay-sous-Bois)	14	15.38%
Permanence d'écoute (Bry-sur-Marne)	2	2.2%
Permanence d'écoute (Fontenay-sous-Bois)	22	24.18%
Permanence d'écoute (Nogent-sur-Marne)	1	1.1%
Permanence d'écoute (Vincennes)	1	1.1%
Action hors les murs (commune non-rattachée) (Champigny-sur-Marne)	1	1.1%
Action hors les murs (commune non-rattachée) (Créteil)	1	1.1%
Action hors les murs (commune non-rattachée) (Fontenay-sous-Bois)	34	37.36%
Action hors les murs (commune non-rattachée) (Le Perreux-sur-Marne)	6	6.59%
Action hors les murs (commune non-rattachée) (Nogent-sur-Marne)	5	5.49%
Action hors les murs (commune non-rattachée) (Paris -6 ^e arrondissement)	1	1.1%
Action hors les murs (commune non-rattachée) (Vincennes)	3	3.3%

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Le PAEJ est au cœur d'un réseau de **37 partenaires** qui lui permet une bonne visibilité et une compréhension des enjeux locaux.

Ces partenariats sont parfois formalisés par des conventions. Le PAEJ est signataire de **24 conventions** de partenariats du 01/01/2025 au 01/01/2026.

Nature des actions partenariales



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 91 ACTIONS

Un exemple de réunion partenariale : la cellule de veille du collège Jean Macé à Fontenay-sous-Bois

Depuis le mois de septembre 2025, notre partenariat avec le collège Jean Macé s'est renforcé. La psychologue qui intervient dans ce collège participe au moins une fois par mois à la cellule de veille de l'établissement. Ce dispositif interne réunit l'équipe éducative, composée notamment des conseiller·ère·s principal·e·s d'éducation, de l'assistant·e social·e, de l'infirmier·ère, de la direction (le principal et son adjointe), de la directrice de la SEGPA ainsi que de la psychologue de l'Éducation nationale.

La cellule de veille est un espace d'échanges pluridisciplinaires autour de situations individuelles d'élèves. Elle permet de croiser les regards et d'élaborer collectivement des pistes d'accompagnement adaptées aux besoins du·de la jeune. L'objectif est de favoriser une coordination cohérente entre les professionnel·le·s et de proposer un suivi personnalisé. Les situations des jeunes déjà reçu·e·s au PAEJ, ainsi que celles susceptibles d'y être orientées, sont prioritairement abordées lors de cette réunion.

Ce travail s'inscrit dans une logique de maillage, essentielle pour assurer une continuité et une cohérence des interventions autour du·de la jeune.

Liste non exhaustive des partenaires

MECS Henri Ruel à Fontenay-sous-Bois, Fondation Léopold Bellan
Collège saint Exupéry Vincennes
Mission locale des bords de Marne Le Perreux-sur-Marne
CAP Ado (Champigny-sur-Marne)
CHRS Ensape Fontenay-sous-Bois
Institut médico éducatif Bel Air Le Perreux-sur-Marne IME
CMP Ado (Vincennes)
Espace Joséphine Baker de Fontenay, anciennement Centre Intergénérationnel
Bus Santé du Conseil Départemental du 94
PIJ Vincennes
Contrat Local de Santé Mentale de Fontenay et Champigny
Vidéo Graphic à Fontenay-sous-Bois
Collège Jean Macé à Fontenay-sous-Bois
Le Kosmos à Fontenay-sous-Bois
EDS de Fontenay-sous-Bois et du Perreux-sur-Marne
Mouvement du Nid
Lycée Paul Doumer Le Perreux-sur-Marne
lycée louis Armand Nogent-sur-Marne
PRE (Programme de réussite éducative) de Fontenay-sous-Bois
Lycée Edouard Branly de Nogent-sur-Marne
Collège Victor Duruy Fontenay-sous-Bois
CAARUD Visa 94
CMS de Fontenay-sous-Bois
Femmes Solidaires
Association Fontenay Cité Jeunes Fontenay-sous-Bois
Atelier relais de Fontenay-sous-Bois
Maison du Jeune et de la culture Louis Lepage Nogent-sur-Marne
PMI/Centre de santé sexuelle de Fontenay-sous-Bois
Réseau Violences intrafamiliales de Fontenay-sous-Bois
Lycée Pablo Picasso à Fontenay-sous-Bois
PAEJ Champigny-sur-Marne
Collège Saint Thomas de Villeneuve Bry sur Marne
Lycée Michelet Fontenay-sous-Bois
Collège Joliot Curie Fontenay-sous-Bois
Service Municipal Jeunesse de Fontenay-sous-Bois
Service Santé de la ville de Fontenay-sous-Bois



Le 25^e anniversaire et le projet avec Nikodem

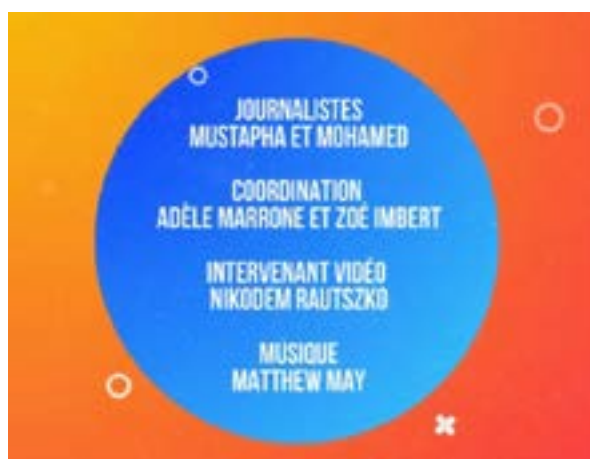
À l'occasion des 25 ans de l'association, un projet a vu le jour, né du partenariat avec le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) de Fontenay-sous-Bois et avec Vidéo Graphic, une association fontenaysienne de projets audiovisuels.

Ce projet a donné lieu à la réalisation d'une vidéo de prévention sous la forme d'un micro-trottoir avec un groupe de jeunes réuni par le SMJ. Le travail s'est déroulé sur plusieurs séances : présentation du projet, recherche de thématiques de prévention, rédaction des questions pour les interviews, test du matériel, répétitions, tournage.

Les jeunes ont choisi d'aborder la question de la consommation d'écrans. Plusieurs questionnements en ont découlé : le temps quotidien consacré aux écrans, la notion d'addiction, les impacts sur la santé, ou encore le développement de l'enfant en lien avec les écrans.

Le tournage s'est avéré être un exercice intéressant pour les jeunes, qui sont allé·e·s à la rencontre des passant·e·s afin de les interroger sur leur rapport aux écrans. Cette action a aussi été l'occasion d'aborder la thématique du droit à l'image ainsi que du ressenti derrière et devant la caméra.

La vidéo a été projetée le 9 décembre lors de la journée anniversaire de la Maison de la Prévention – Point d'Accueil Écoute Jeunes, qui a réuni l'ensemble des partenaires de l'association.





2.6 LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) est un dispositif d'accompagnement psychologique, de réduction des risques, d'évaluation et d'orientation adapté aux besoins psychologiques du·de la jeune. Cette CJC est destinée aux jeunes de 15 à 25 ans présentant des problématiques addictives liées à certains produits (cannabis, tabac, cocaïne, héroïne, etc.) ou à certains comportements (addiction aux jeux en ligne, aux jeux d'argent, etc.).

La CJC peut également accueillir des jeunes en obligation de soins, ayant été condamné·e·s pour des infractions liées à la consommation de substances et qui, dans le cadre de leur suivi sociojudiciaire, doivent entreprendre un accompagnement dans une structure spécialisée dans les addictions.

La Consultation Jeunes Consommateurs s'adresse également aux parents ou à d'autres personnes de l'entourage de ces jeunes, afin de les accompagner dans leur posture et de leur apporter des informations utiles pour amener le·la jeune vers le soin ou la réduction des risques.

Le dispositif est coanimé par un psychiatre addictologue — le docteur Martial Prouhèze — et une psychologue salariée de l'association. La permanence a lieu dans les locaux de la Maison de la Prévention – Point Écoute Jeunes. La consultation se tient une fois toutes les deux semaines, le mercredi de 10 h à 18 h.

La CJC a pour but d'intervenir en amont, avant que les usages ne deviennent problématiques, en offrant un espace de parole et d'accompagnement aux jeunes expérimentant ou régularisant leur consommation. La CJC constitue une porte d'entrée privilégiée pour aborder la question des consommations addictives et en analyser les fonctions psychiques. Elle permet également d'identifier d'autres problématiques sous-jacentes, comme des états dépressifs. Ainsi, le projet vise à instaurer un climat de confiance favorisant l'expression des jeunes, en privilégiant la parole plutôt que l'acte.

	2024	2025
Nombre de jeunes reçus	37	50
Nombre de parents/entourages reçus	18	21
Nombres d'entretiens jeunes	163	184
Nombre d'entretien parents/entourages	43	29

En 2025, la Consultation Jeunes Consommateurs a reçu **50 jeunes et 21 parents** et/ou personnes issues de l'entourage du·de la jeune. On observe une augmentation du nombre de jeunes reçu·e·s et de parents par rapport à l'année 2024. Cette augmentation pourrait s'expliquer par le fait que les parents ou l'entourage seraient mieux informé·e·s sur les addictions des jeunes, davantage investi·e·s dans cette problématique, et que la CJC serait mieux repérée. En effet, cette année, 38 nouveaux·elles jeunes ont été reçu·e·s.

En moyenne, les jeunes ont 19 ans ; ils·elles sont un peu moins âgé·e·s qu'en 2024, où l'âge moyen était de 19,5 ans. Il y a **27 garçons et 21 filles**. La différence n'est pas significative. Par ailleurs, cinq jeunes ont été reçu·e·s dans le cadre d'injonctions de soins, contre sept l'année dernière.

Majoritairement, les jeunes viennent pour une consommation de cannabis (30,56 %). Ensuite viennent les addictions sans substance (jeux d'argent, cyberaddiction), puis l'alcool. Toutefois, nous observons qu'il n'y a généralement pas qu'un seul produit consommé, mais plusieurs ; cependant, le·la jeune demande à être pris·e en charge pour un seul produit ou comportement. Le tabac reste le deuxième produit le plus consommé (25 %), mais il ne fait pas l'objet d'une demande de prise en charge de la part du·de la jeune. Ensuite viennent le cannabis (11,11 %), les psychostimulants, amphétamines, MDMA, 3-MMC (8,33 %) et enfin l'alcool (2,78 %).

Nos chiffres mettent en évidence que le cannabis reste le produit le plus consommé et le premier produit consommé chez les jeunes. C'est en tout cas celui qui amène le plus souvent le·la jeune à prendre rendez-vous.

Perspectives 2026

Au regard de l'augmentation des demandes de rendez-vous sur la permanence CJC, nous projetons d'adapter nos modalités d'accueil pour 2026. Il est prévu que les entretiens d'évaluation soient désormais effectués en binôme psychologue – éducatrice spécialisée. Si besoin, l'accompagnement pourra ensuite évoluer vers une orientation auprès du psychiatre addictologue.

Le volume horaire consacré à la Consultation Jeunes Consommateurs va également augmenter. En 2025, cette permanence avait lieu deux mercredis par mois. En 2026, elle aura lieu tous les mercredis : un mercredi sur deux sera dédié à la permanence du psychiatre addictologue ; l'autre mercredi après-midi sera consacré aux entretiens effectués par la psychologue et l'éducatrice spécialisée, seules ou en binôme. Des temps de réflexion clinique autour des situations rencontrées sur la permanence CJC seront organisés régulièrement.

2.7 LES DIFFÉRENTES FORMES D'ACTIONS PROPOSÉES AUX PARENTS

2.7.1 Vue d'ensemble

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Le PAEJ a suivi **26 parents**. Les professionnel-le-s ont réalisé **62 entretiens**.

Pour la même période l'année précédente

Le PAEJ a suivi 14 parents. Les professionnel-le-s ont réalisé 33 entretiens. On observe une augmentation du nombre d'entretiens avec les parents par rapport à l'année précédente : il y a eu 26 nouveaux suivis et 62 entretiens réalisés, alors qu'il y avait 14 parents et 11 entretiens l'année précédente. Cette progression peut s'expliquer, d'une part, par une meilleure identification du PAEJ, consécutive à l'important travail mené par l'équipe pour développer de nouveaux partenariats et renforcer les liens avec les partenaires existants. D'autre part, elle témoigne aussi de la souffrance parentale face aux difficultés relationnelles avec leur adolescent-e : de nombreux-euses parents se sentent plus démuni-e-s et éprouvent eux-elles aussi le besoin d'un espace d'écoute. Cette situation peut notamment être liée à différents facteurs, tels que l'isolement ou encore la charge éducative reposant sur un seul parent dans les familles monoparentales.

Comme les années précédentes, la majorité des parents demandant des entretiens honorent leurs rendez-vous (80,7 % contre 19,2 % d'absent-e-s ou de personnes excusées).

Comme pour les jeunes, tous les entretiens ont lieu en présentiel et sur rendez-vous. La grande majorité se déroule sur la permanence principale (75,8 %, auxquels s'ajoutent 19,35 % dont la problématique concerne les violences conjugales, sexistes et sexuelles), mais quelques parents sont aussi reçu-e-s dans le cadre de la Consultation Jeunes Consommateurs ou sur une permanence extérieure (3,23 % et 1,61 %).

2.7.2 L'accueil individuel des parents

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Le PAEJ accueille des personnes de différents genres répartis comme suit :

88,5 % des parents reçu-e-s en entretien sont des femmes, 7,7 % des hommes, et 3,8 % correspondent à des situations où le genre n'a pas été renseigné car les deux parents étaient reçu-e-s en même temps.

Cette différence importante dans l'accompagnement selon le genre peut s'expliquer à travers des analyses plus larges. D'après le ministère des Solidarités (données 2020-2022 – Observatoire des inégalités), les femmes sont davantage en charge des tâches liées aux enfants et cumulent donc les inégalités :

Répartition des tâches domestiques et parentales au sein des couples selon le sexe

Unité : %	Eux-mêmes/ elles-mêmes	Partenaire	À parts égales	Ensemble
Partage des tâches ménagères				
Hommes	6,8	45,8	47,8	100
Femmes	54,5	4,4	41,1	100
Partage des tâches liées aux enfants				
Hommes	5,6	34,6	59,9	100
Femmes	46,3	3,7	50	100

PERSONNES VIVANT EN COUPLE UNIQUEMENT (AVEC AU MOINS UN ENFANT
POUR LA QUESTION SUR LE PARTAGE DES TÂCHES LIÉES AUX ENFANTS).
LECTURE : 6,8 % DES HOMMES VIVANT EN COUPLE DÉCLARENT QU'ILS PRENNENT
EN CHARGE EUX-MÊMES LES TÂCHES MÉNAGÈRES.
SOURCE : MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS - DONNÉES 2020-2022 - © OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

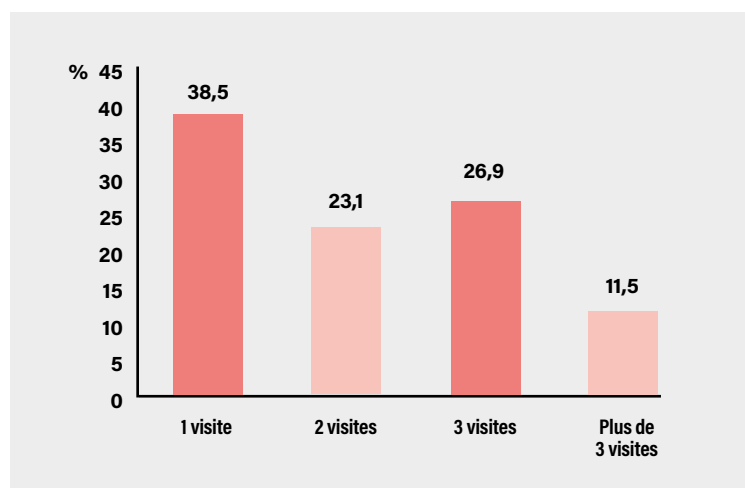
Ici, le chiffre de 88,5 % est bien supérieur à celui recensé par le ministère en 2022 (46,3 %), et les 59,9 % ainsi que les 50 % « à parts égales » peuvent être rapprochés des 3,8 % d'entretiens réalisés avec les deux parents.

On observe aussi que les femmes viennent plus régulièrement : 13 % des femmes sont venues plus de trois fois, tandis qu'aucun homme n'est venu plus de deux fois..

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

En général, les parents reviennent au PAEJ

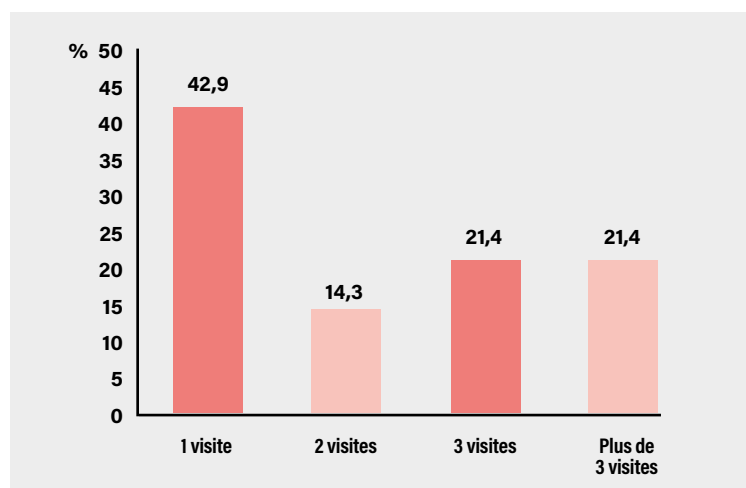
Nombre de visites des parents



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 26 PARENTS

Pour la même période l'année précédente

Nombre de visites des parents



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 14 PARENTS

La plupart des parents ne viennent qu'une seule fois. Lorsqu'ils-elles reviennent, les données indiquent que trois entretiens semblent généralement leur convenir. Les chiffres de 2024 montraient une tendance différente : bien que la majorité ne vienne qu'une seule fois, les parents avaient davantage tendance à venir plus de trois fois au PAEJ.

Le fait qu'ils-elles consultent une seule fois peut s'expliquer par un besoin ponctuel d'exprimer et d'extérioriser ce qu'ils-elles ressentent. Par ailleurs, certain-e-s disposent déjà d'un espace thérapeutique vers lequel nous les réorientons si besoin.

2.7.3 La situation d'insertion

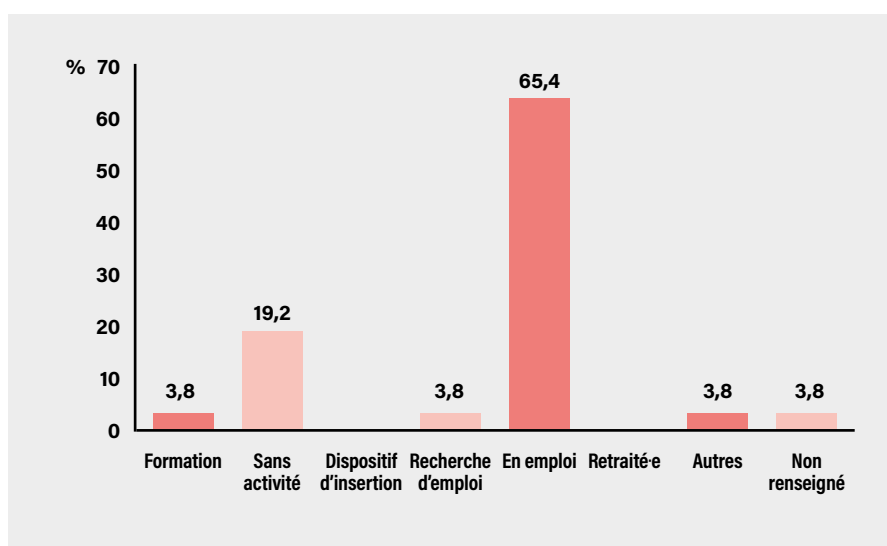
Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Les parents qui fréquentent le PAEJ ont des situations d'insertion variées.

La majorité des parents reçu-e-s sont en emploi (65,4 %), mais 34,4 % se trouvent dans des situations plus instables : formation, recherche d'emploi, autres situations...

On observe une fois encore une inégalité liée au genre : lorsque 100 % des hommes accueilli-s sont en situation d'emploi, seules 60,9 % des femmes le sont.

La situation d'insertion des parents accueillis



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 26 PARENTS

La majorité des parents reçu·e·s sont considéré·e·s comme étant en couple (47,1 %, avec toutes les différentes formes de couple que cela peut sous-entendre). Nous ne connaissons pas la situation de 24,4 % des parents de jeunes rencontré·e·s. Nous pouvons tout de même noter que 15,4 % des parents sont séparé·e·s, mais que ce chiffre est possiblement supérieur.

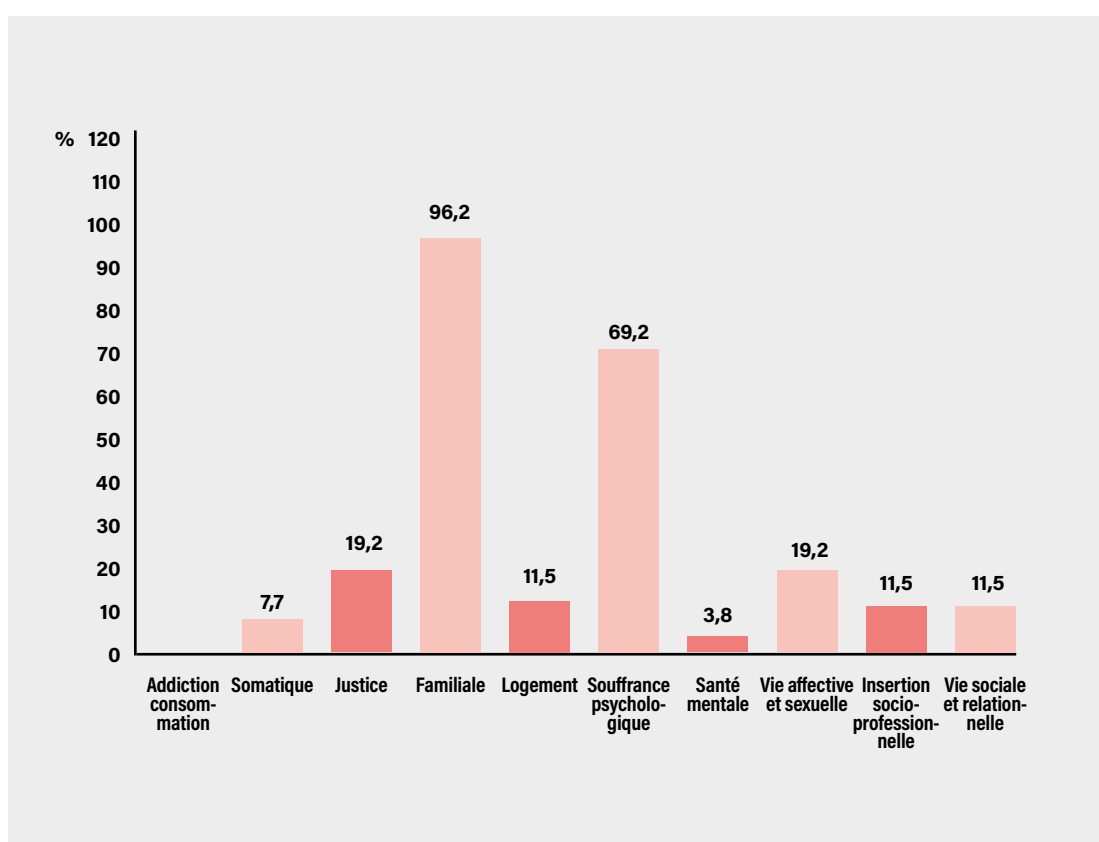
38,4 % des parents reçu·e·s sont issu·e·s de familles monoparentales, et 16 % des parents de jeunes reçu·e·s le sont également.

En 2024, 17 % de l'ensemble des familles étaient monoparentales. On observe une nette augmentation, peut-être due à un travail partenarial et d'orientation plus important.

2.7.4 Les problématiques

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

Le volume de parents par problématique globale

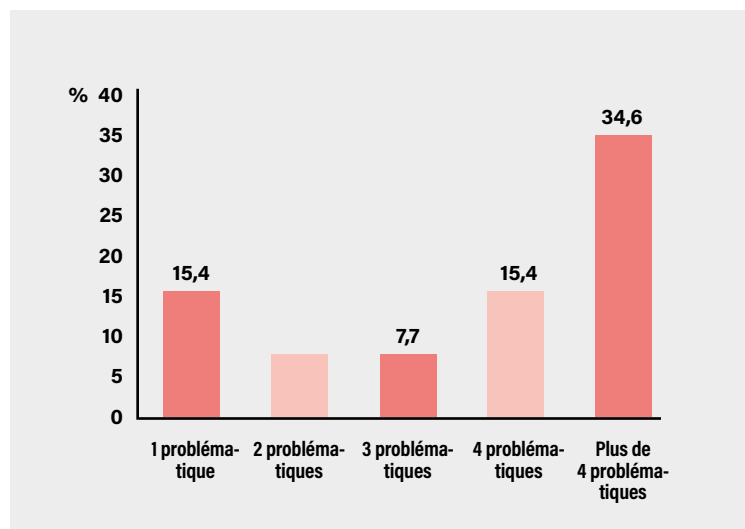


POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 26 PARENTS.

La plupart des parents consultent pour des problématiques d'ordre familial, c'est-à-dire qu'ils·elles rencontrent des difficultés en lien avec leur adolescent·e ou avec d'autres membres de la famille. En deuxième position apparaît la souffrance psychologique, ce qui montre que ces situations génèrent chez eux·elles une souffrance et le besoin d'un espace d'écoute.

Le pourcentage de souffrance psychologique a augmenté, tout comme celui des problématiques liées à la « vie affective et sexuelle » (14,3 % en 2024 et 17,4 % en 2025). Cela peut être rapproché de l'augmentation des entretiens liés au dispositif d'accompagnement des femmes victimes de violences.

Le cumul des problématiques chez les parents



POURCENTAGE CALCULÉ SUR LA BASE DE 26 PARENTS.

Enfin, les parents continuent de cumuler des problématiques ; la souffrance est en lien avec la famille, le logement, la santé, les violences subies, la situation financière...

Vignette clinique Monsieur K

Monsieur K demande un rendez-vous pour son fils car celui-ci présente des troubles du comportement et multiplie les exclusions au collège. Il souhaite un accompagnement éducatif « pour le remettre dans le droit chemin ». Monsieur K vient seul au premier rendez-vous.

Monsieur K est très en colère contre son fils et me dit ne pas comprendre pourquoi celui-ci se comporte ainsi. J'entends que Monsieur s'interroge sur cette colère et lui propose alors un espace d'écoute pour lui-même plutôt que son fils rencontre l'éducatrice. Il se saisit de cette proposition. Par ailleurs, son fils bénéficie déjà d'un suivi psychologique.

Les entretiens semblent avoir permis que le regard de Monsieur K se déplace. Alors qu'il n'y voyait jusque-là que de la provocation, il parvient à envisager que, derrière les troubles du comportement et les exclusions à répétition, peut se cacher un mal-être. Les rencontres ont également mis en évidence que ses émotions actuelles pourraient être liées à sa propre histoire adolescente, réactivée par la relation avec son fils et par l'adolescence de celui-ci.

Au fil des entretiens, la relation avec son fils semble s'être apaisée. Monsieur K s'est interrogé sur son impulsivité et son agressivité. Je lui ai indiqué qu'entreprendre une psychothérapie pourrait lui permettre de poursuivre les questionnements sur sa propre histoire qui ont émergé durant les rencontres. Monsieur K a entendu cette proposition, mais me dit ne pas être encore prêt à s'y engager. Le sport lui permet, pour le moment, « de maintenir l'équilibre » au quotidien.

2.7.5 Le logement

Pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026

La majorité des parents reçu·e·s vivent dans leur propre logement (propriétaires ou locataires), mais 77 % des parents reçu·e·s en 2025 étaient hébergé·e·s en foyer ou en CHRS. Il semblerait que cela soit lié au travail partenarial et à la transversalité au sein de la Maison de la Prévention. Notons que les 77 % de parents hébergé·e·s en foyer ou en CHRS sont exclusivement des femmes.

2.7.6 L'origine géographique des parents

Cartographie de la répartition des parents sur le PAEJ

Localisation d'habitation des parents	Pourcentage de parents habitant à cette localisation
Montreuil	4%
Bry-sur-Marne	4%
Fontenay-sous-Bois	44%
Nogent-sur-Marne	20%
Le Perreux-sur-Marne	12%
Vincennes	16%

La majorité des parents habitent Fontenay-sous-Bois en raison de l'implantation du PAEJ au sein de la ville. Nous observons toutefois une augmentation du nombre de parents venant de Nogent-sur-Marne, du Perreux-sur-Marne et de Vincennes, en lien avec des orientations réalisées par les établissements scolaires. Ces trois villes ne possédant pas de QPV, le pourcentage de parents vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville a diminué : 28,57 % en 2024 contre 15,38 % en 2025..

2.7.7 Le REAAP

Dans le cadre du dispositif du REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité), soutenu par la CAF du Val-de-Marne, la Maison de la Prévention – Point Écoute Jeunes a organisé des temps d'échanges parents-enfants destinés principalement aux parents d'adolescent-e-s et de préadolescent-e-s. Ces actions collectives ont pour but de soutenir, d'accompagner et d'impliquer les parents dans le domaine de la parentalité, à un moment où la relation avec leur enfant peut être compliquée, c'est-à-dire à l'adolescence. Ces temps d'échanges parents-enfants ont permis de renforcer le lien et de rompre l'isolement. Ils ont également permis d'aborder certaines représentations liées à la fonction parentale (autorité parentale, violences intrafamiliales, comportements addictifs, santé...). À travers ces actions (conférences-débats, temps d'échanges, ateliers bien-être...), nous avons permis aux parents de se sentir moins seul-e-s face aux problématiques inhérentes à leur relation parent-enfant, et de prendre conscience de l'existence de certains dispositifs et institutions susceptibles de les soutenir en cas de besoin.

Pour toucher des parents qui, habituellement, ne participent pas aux actions ou aux réunions qui leur sont destinées, la médiatrice santé, Danfi Diallo, intervient auprès du public avec une démarche « d'aller-vers », notamment dans les structures de proximité des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cela a permis la participation de nombreux-euses parents aux rencontres-débats « Matinales » organisées par l'association.

2.7.8 La participation au Réseau Parentalité du Val de Marne

La Maison de la Prévention – Point Écoute Jeunes fait partie du Réseau Parentalité du Val-de-Marne, animé et coordonné par Nathalie Seigneurin, de l'APCE 94, sous l'égide de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

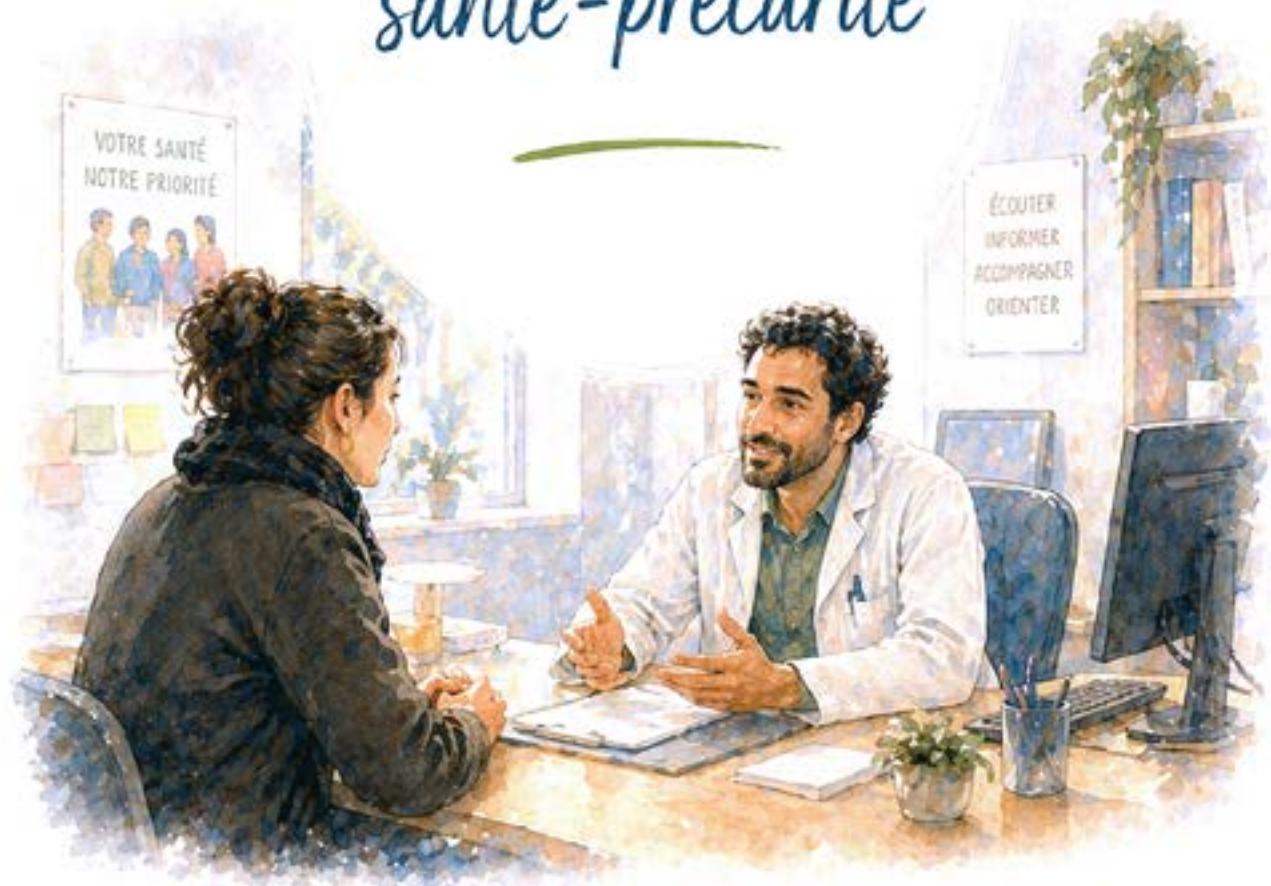
La participation à ce réseau départemental permet de construire collectivement, à l'échelle du département, une culture commune autour de la parentalité, d'échanger sur les différentes pratiques de soutien et d'accompagnement des parents, ainsi que sur les problématiques rencontrées par les parents, les professionnel-le-s et les sujets abordés.

Le réseau se réunit notamment en vue de préparer une Journée départementale qui se tient chaque année au mois de décembre et qui rassemble un très grand nombre d'acteurs et d'actrices du département autour d'une thématique en lien avec la parentalité.





Le pôle santé-précarité



Les missions de l'association consistent, d'une part, à « aller vers » les personnes confrontées aux inégalités sociales de santé, afin de créer des liens de confiance, d'effectuer des actions de prévention, d'orienter et d'accompagner vers le soin.

D'autre part, les activités de la Maison de la Prévention ont pour objectif de contribuer à une réflexion des citoyen·ne·s sur leurs besoins en matière de santé et de co-construire des actions favorables à leur propre santé, dans une logique de « faire avec ».

Ainsi, « aller vers » et « faire avec » sont les deux grands principes d'action appliqués par l'association dans sa lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

En effet, les actions de l'association s'inscrivent dans les priorités définies aux niveaux national et régional par l'ARS Île-de-France, ainsi que dans les axes prioritaires des dispositifs locaux tels que les Contrats Locaux de Santé (CLS) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

Au niveau de la prévention et de la promotion de la santé, l'association Maison de la Prévention – Point Écoute Jeunes intervient principalement sur deux territoires : Fontenay-sous-Bois et Champigny-sur-Marne.

3.1 FONTENAY-SOUS-BOIS

3.1.1 Fontenay-sous-Bois, commune d'implantation de la Maison de la Prévention-Point Écoute Jeunes.

Les actions de prévention et de promotion de la santé portées par l'association à Fontenay-sous-Bois s'inscrivent notamment dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens (2025-2028) établie à la suite de la délibération du Conseil municipal du 6 avril 2025.

La Maison de la Prévention assure la coordination du Conseil Local de Santé Mentale de Fontenay-sous-Bois, animé par Oana Richebon, coordinatrice CLSM et salariée de l'association.

3.1.2 Le rôle de la Maison de la Prévention dans les quartiers Politique de la Ville

Dans l'objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, les actions en direction des habitant·e·s des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont privilégiées.

Pour atteindre cet objectif, la démarche « d'aller-vers » est considérée comme la plus efficace pour rencontrer les habitant·e·s en situation de vulnérabilité sociale, afin de les informer et de les orienter vers des dispositifs de droit commun. Ces différentes actions permettent aux usager·ère·s d'intégrer la notion de santé dans leur parcours d'insertion sociale.

Un réseau d'acteurs de proximité pour rencontrer les publics concernés

Si les rencontres avec les habitant·e·s des QPV ont souvent lieu dans l'espace public, elles s'organisent aussi grâce au partenariat avec des structures publiques et associatives qui accueillent, dans leurs locaux, les ateliers de prévention santé préparés par la médiatrice et l'infirmière.

Ainsi, la médiatrice santé et l'infirmière de la Maison de la Prévention ont noué des partenariats avec le Centre Municipal de Santé Madeleine Brès, le Centre social intergénérationnel des Larris, l'association Larris au Cœur, l'association Jeux Créations Partages (JCP), l'Espace citoyen de la Redoute, le Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) géré par l'Association Aurore, ainsi que l'Espace Insertion de Fontenay-sous-Bois...

La mise en place d'ateliers de sensibilisation sur la santé dans des structures de quartiers

La médiatrice santé et l'infirmière préparent et animent des ateliers santé sur différentes thématiques telles que la santé des femmes, le sommeil, l'alimentation, la prévention des cancers, la prévention des maladies chroniques, les addictions, etc.

Ces actions de prévention et de promotion de la santé s'articulent avec des ateliers « bien-être », des ateliers

cuisine, des temps d'échanges et d'expression des besoins. Ces temps d'échanges avec et entre habitant·e·s favorisent la création de lien social, limitent l'isolement et facilitent le parcours de soin ainsi que l'accès aux soins. Ils permettent aussi à l'usager·ère d'être davantage acteur·rice de sa santé.

C'est à travers ces ateliers que la médiatrice santé et l'infirmière repèrent les personnes vulnérables ayant besoin d'être réintégrées dans le circuit d'accès aux droits et aux soins, celles ayant besoin d'un soutien psychologique ainsi que celles en situation d'isolement.

Lors de leurs interventions dans les ateliers santé des associations de proximité, la médiatrice santé et l'infirmière proposent aux usager·ère·s d'effectuer un bilan de santé au Centre IPC (Investigations Préventives et Cliniques) à Paris.

L'aide pour faire effectuer des bilans de santé gratuits au centre IPC

La médiatrice santé et l'infirmière orientent les usager·ère·s et les aident à prendre rendez-vous pour effectuer des bilans de santé gratuits au centre IPC. Ce bilan de santé est très important, car il permet à l'usager·ère de rencontrer plusieurs professionnel·le·s de santé pour un examen global (contrôle de la vue, examen dentaire, cardiogramme, audition, analyses de sang et d'urine, etc.).

Ce bilan facilite l'accès aux soins pour celles et ceux qui en sont très éloigné·e·s.

L'invitation des habitant·e·s aux rencontres-débat des Matinales de la Maison de la Prévention

Les usager·ère·s rencontré·e·s dans les quartiers et les structures de proximité sont invité·e·s à participer aux rencontres-débats des différentes « Matinales de la Maison de la Prévention » organisées mensuellement en 2025.

3.1.3 Les foyers de migrants

En 2025, l'infirmière de la Maison de la Prévention a tenu une permanence régulière au sein du foyer ADOMA à Fontenay-sous-Bois, où résident majoritairement des travailleurs migrants, souvent âgés ou vulnérables. Concernant ce foyer ADOMA, on note que les besoins ont augmenté du fait de l'installation d'un CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) sur le site depuis la fin de l'année 2022.

Ces permanences infirmières sont ouvertes à toute personne ayant besoin d'une information, d'une écoute ou d'une orientation afin de rester dans le soin ou d'accéder à ses droits, à des dispositifs de soins, ainsi qu'à des conseils de prévention. Pour cela, l'infirmière s'appuie sur les ressources locales telles que les Centres Municipaux de Santé et les autres services municipaux et départementaux (CCAS, EDS).

Ainsi, l'infirmière propose individuellement :

- **Une aide à la prise de rendez-vous dans les centres de santé ou chez les professionnel·le·s de santé concerné·e·s (mammographie, etc.)**
- **Une orientation vers les dépistages organisés par le CMS de la ville**
- **Des explications concernant les dispositifs de dépistage organisés des cancers (sein, col de l'utérus et colorectal)**

L'infirmière et la médiatrice santé proposent des actions collectives. Les thématiques de santé abordées répondent à des besoins repérés, ainsi qu'aux grandes campagnes de santé publique : prévention du cancer colorectal, prévention du diabète, des pathologies rénales avec le réseau RENIF, Mois sans tabac, prévention du VIH/IST, prévention des addictions, etc.

Des temps festifs et conviviaux — comme par exemple le partage de galettes des rois — sont également organisés par l'association afin de renforcer qualitativement les relations avec les résident·e·s des foyers.

3.1.4 Les autres lieux d'interventions sur Fontenay

- **L'HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile), géré par l'Association Aurore**

En 2025, l'infirmière a travaillé en partenariat avec la psychologue de la Maison de la Prévention afin de permettre au public de l'HUDA d'avoir accès à des thématiques de prévention santé repérées par les professionnel·le·s de la structure, mais également dans l'objectif de faciliter la parole et d'ouvrir un espace autour des émotions ressenties à travers ces thématiques. En 2025, deux actions ont eu lieu : prévention du cancer du sein et prévention du VIH/IST

→ **LE GEM** (Groupe d'Entraide Mutuelle)

Un nouveau partenariat a pu se mettre en place avec l'équipe du GEM, également très demandeuse d'actions de prévention santé. Deux interventions ont été mises en place en 2025 à la suite des besoins repérés par l'animatrice de la structure : une action sur les addictions et un atelier autour de l'alimentation équilibrée.

3.1.5 Une participation aux initiatives de la Ville de Fontenay-sous-Bois

Les fêtes de la ville

La Maison de la Prévention s'inscrit dans les initiatives estivales de la ville de Fontenay-sous-Bois, telles que les Fêtes de la Madelon et « Fontenay-sous-Soleil », mais également la fête des Larris et la fête de la Redoute, afin d'y tenir un stand en lien avec la prévention santé, le bien-être et la prévention des conduites à risque.

La Quinzaine des solidarités internationale

L'association participe chaque année à la Quinzaine des solidarités internationales pilotée par la ville de Fontenay-sous-Bois.

En 2025, la Maison de la Prévention a organisé, dans ce cadre, le 20 novembre, une conférence-débat intitulée : « Droit à l'éducation des enfants roms vivant en bidonville ». Cette conférence-débat a été animée par la coordinatrice santé de la Maison de la Prévention au sein de notre structure.

Les « cafés mamans » devenus à la rentrée « café des femmes »

Cette action s'inscrit dans le partenariat entre la ville et la Maison de la Prévention. Ces cafés se déroulent à l'espace intergénérationnel du quartier des Larris et sont animés par une comédienne ainsi que par des professionnel·le·s de santé présent·e·s en tant qu'expert·e·s des thématiques abordées.

3.2 CHAMPIGNY AUTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LA MAISON DE LA PREVENTION

La Maison de la Prévention organise, en faveur des habitant·e·s de Champigny-sur-Marne, des actions de prévention et de promotion de la santé dans le cadre de plusieurs partenariats et dispositifs.

3.2.1 Le partenariat

Avec la ville de Champigny

Mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé

Dans le cadre de la convention liant l'association à la ville de Champigny-sur-Marne, et en concertation avec le directeur de la santé et la responsable du pôle santé publique, la Maison de la Prévention a mis en place, durant l'année 2025, de nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé pour la ville de Champigny-sur-Marne, notamment dans les Maisons pour tous, mais également à l'Office municipal des migrants devenu l'association Acalmis94, au foyer ADOMA, sur les marchés, devant les écoles, etc.

Participation au RECAP (réseau campinois des acteurs de prévention)

Outre les actions de prévention et de promotion de la santé, la Maison de la Prévention a participé à Champigny-sur-Marne à deux grands groupes de travail se réunissant régulièrement :

Le Réseau Campinois des Acteurs de Prévention (RECAP), animé par la responsable du pôle santé publique de la ville.

Ainsi, la Maison de la Prévention intervient à Champigny-sur-Marne en partenariat avec des structures de proximité campinoises telles que l'association des Femmes-Relais Médiatrices Interculturelles (FRMIC), les Maisons Pour Tous « Joséphine Baker » et « Youri Gagarine », l'Office Municipal des Migrants devenu l'association Acalmis94, l'association Femmes de Cœur d'Espoir, ainsi que la résidence ADOMA de Champigny.

Préparation et participation aux réunions RECAP en 2025 :

→ Le 13 mars 2025

→ Le 3 avril 2025

→ Le 23 avril 2025

Les différentes réunions du RECAP ont abouti à l'organisation d'un grand forum santé sur le thème des accidents de la vie et des accidents domestiques, qui s'est déroulé le 16 mai 2025 et a touché **80 personnes**.

Participation au forum sur la parentalité : prévention santé à la MPT Youri Gagarine

À cette occasion, la Maison de la Prévention a tenu un atelier sur la prévention des addictions, et notamment sur la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC). Cet atelier a été animé par Elisa Pezard, psychologue de la Maison de la Prévention, et Danfi Diallo, médiatrice santé de l'association, le 28 mai 2025 après-midi.

Avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

La Maison de la Prévention a mis en place une action dans le domaine de la périnatalité en partenariat avec la CPTS de Champigny-sur-Marne. Le thème retenu cette année était : « **Les pleurs du bébé** ». Le choix de cette thématique a été fait au regard de l'enquête nationale périnatale, dans laquelle il est indiqué qu'il a été observé qu'une femme sur deux seulement déclarait avoir reçu des conseils pour calmer et soulager les pleurs de son enfant.

Cette action a été organisée le 13 décembre 2025 en partenariat avec le centre de kinésithérapie pédiatrique de Champigny-sur-Marne et une directrice de crèche.

Atelier

Périnatalité

« Comprendre les pleurs de bébé »

Pour les parents et futurs parents
Comprendre, gérer et agir face aux pleurs de bébé

LE SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025
DE 10H00 - 12H00

Cabinet de Kinésithérapie
137 rue du Pr MILLIEZ 94500 Champigny

Pour plus d'informations :
☎ 07 89 04 33 67
✉ contact.cpts.champigny@gmail.com

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
PRÉVENTION
POINT ACCÈS ADONIS

CPTS
Champigny

3.2.2 La coordination du dispositif de la Coopérative d'Acteurs « Sport, Nutrition, Santé au Bois l'Abbé » Champigny/Chennevières

La Coopérative d'acteurs est une démarche de promotion de la santé et de prévention associant des acteurs institutionnels, associatifs et citoyen-ne-s, réuni-e-s autour d'objectifs communs.

L'objectif général de la Coopérative d'acteurs Sport Nutrition Santé au Bois-l'Abbé est d'agir sur la problématique du surpoids et de l'obésité chez les enfants de 4 à 12 ans du quartier du Bois-l'Abbé, situé sur le territoire de deux communes : Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne.

Les objectifs spécifiques sont la promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique auprès des enfants et des jeunes campinois-es et canavérois-es, ainsi qu'auprès de leurs parents.

En cas de surpoids ou d'obésité constaté, une orientation vers des ateliers d'activité physique adaptée et vers une prise en charge nutritionnelle est proposée.

Le pilotage

Pilote : L'Agence Régionale de la Santé

Co-pilotes :

- La Commune de Champigny-sur-Marne
- La Commune de Chennevières-sur-Marne
- L'Education Nationale
- L'Association Femmes Relais Médiatrices Interculturelles
- Le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique
- La Maison de la Prévention de Fontenay sous-bois (coordination)
- La Maison de la Prévention est en charge de la coordination de cette coopérative avec l'Agence Régionale de Santé. Elle doit organiser des comités de pilotage et des comités techniques régulièrement et s'assurer de la mise en œuvre des objectifs de la coopérative par le biais des actions précises (le temps fort annuel, la journée sportive etc.)

Dès le 6 janvier 2025, la Coopérative a nommé une nouvelle coordinatrice, Oana Richebon. Après six mois de vacance de poste, la première mission a consisté à reprendre contact avec les co-pilotes et les autres acteur-ric-e-s présent-e-s dans le quartier du Bois-l'Abbé, dans l'objectif de renforcer le partenariat existant et d'envisager de nouveaux partenariats dans la dynamique de la coopérative.

Les rencontres de la coordinatrice au premier semestre 2025 : la coordinatrice du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) de l'Éducation nationale, l'Association Femmes Relais Médiatrices Interculturelles, le directeur de la santé de la ville de Champigny-sur-Marne, la coordinatrice santé du centre municipal « La Colline », la CPTS de Champigny-sur-Marne, la Ligue contre le cancer, la directrice de la Maison pour Tous Joséphine Baker de Champigny-sur-Marne, les ambassadeur-ric-e-s de la santé de l'association Unis-Cité, l'association Chaleur et Partage, l'équipe du Service Activités et Événementiels Sportifs – Promotion du Sport de la ville de Champigny-sur-Marne, l'animatrice des ateliers sociolinguistiques de l'Association Femmes Relais, la référente familles de la Maison de quartier Youri Gagarine de Champigny-sur-Marne, la diététicienne du centre municipal « La Colline » de Chennevières-sur-Marne, l'animatrice du potager pédagogique de la Maison pour Tous Joséphine Baker de Champigny-sur-Marne, les infirmier-ère-s scolaires des écoles du quartier du Bois-l'Abbé, l'association Rayon de Soleil, la directrice REPPOP Île-de-France et la coordinatrice REPPOP 94.

Les instances de coordination :

COPIL/COTECH/Groupes de travail/Journée Coopérative d'acteurs IDF

- Comité de pilotage élargi, le 15 janvier 2025 à la Maison pour Tous Joséphine Baker, 6 place Rodin , Champigny-sur-Marne ;
- Instance de concertation ARS/Maison de la Prévention, (en visio), le 27 janvier 2025 ;
- Comité technique, au sujet de la communication et de la préparation de la Matinale, le 3 mars 2025, Centre Municipal de Santé Tenine, 15, rue Marcel-et-Georgette-Sembat, Champigny-sur-Marne ;
- Groupe de travail Potager pédagogique, le 7 mars 2025, à la Maison pour Tous Joséphine Baker, 6 place Rodin , Champigny-sur-Marne ;

- Comité technique, le 1^{er} avril pour la préparation de la Journée sportive, au Centre Municipal de Santé Tenine, 15, rue Marcel-et-Georgette-Sembat, Champigny-sur-Marne;
- Comité de pilotage restreint, le 9 avril 2025 (en visio)
- Rencontre infirmières scolaires des écoles du quartier Bois l'Abbé, le 17 mai 2025, Ecole Anatole France, Champigny-sur-Marne ;
- Groupe de travail pour la préparation de la Journée sportive, le 12 juin 2025 au Centre municipal « La Coline », 13 Rue Rabelais, Chennevières-sur-Marne
- Comité de pilotage élargi, le 3 octobre 2025 à la Maison pour Tous Joséphine Baker, 6 place Rodin, Champigny-sur-Marne ;
- Comité technique pour la préparation de la Matinale, le 20 novembre 2025, au Centre Municipal de Santé Tenine, 15, rue Marcel et Georgette Sembat, Champigny-sur-Marne
- Groupe de travail potager pédagogique, le 2 décembre 2025, au Centre Municipal de Santé Tenine, 15, rue Marcel et Georgette Sembat, Champigny-sur-Marne, Coordinatrice de la Coopérative/ Coordinatrice CLS de Champigny sur Marne
- Rencontre ARS/Coordinatrice/Directrice de la Maison de la Prévention, Infirmière conseillère technique, responsable départementale au sujet de la communication concernant le créneau Sport adapté, le 17 décembre 2025 au siège de la Délégation Départementale ARS, à Créteil.
- Des échanges téléphoniques pour la mise en place des ateliers cuisine avec les familles ont eu lieu, entre la coordinatrice de la Coopérative, l'animatrice des ateliers socio linguistiques de l'Association Femmes Relais Médiatrices Interculturelles, la diététicienne et la coordinatrice santé du Centre municipal « La Colline » de Chennevières-sur-Marne. Un accord de principe a été établi que les ateliers débutent avec un groupe de mamans qui participent aux ateliers socio-linguistiques et que ceux-ci se déroulent, pour la partie théorique, à l'école Anatole France de Champigny-sur-Marne où elles font les ateliers linguistiques. Ce projet n'a pas pu se concrétiser jusqu'à la fin du 2025.
- Participation de la coordinatrice de la Coopérative d'acteurs et de la Directrice de la Maison de la Prévention aux « Ateliers d'échange de pratiques : quelles dynamiques partenariales au sein des coopératives d'acteurs », organisés par l'Agence Régionale de Santé Ile de France, le 13 mars 2025 et le 4 novembre 2025, Immeuble le CURVE, 13 rue du Landy, Saint-Denis qui ont permis de rencontrer des coordinatrices d'autres coopératives d'acteurs d'Ile-de-France.
- Participation de la coordinatrice de la Coopérative et de l'infirmière de la Maison de la Prévention à la réunion de présentation de l'expérimentation de formation-action : « Culture commune : nutrition surpoids obésité TCA, adultes et jeunes adultes », organisée par L'Agence Régionale de Santé IDF, le réseau régional obésité adulte, GRESMO Romdes, et l'association ENDAT TCA (Etablissement d'aide aux troubles des conduites alimentaires).

Nombre des personnes bénéficiaires des actions de la Coopérative (par type de public)

Éducation à l'équilibre alimentaire

a) dans des Ecoles Maternelles

Mise en place d'animations pour toutes les classes de grande section du secteur Bois-l'Abbé, ayant pour thème l'apprentissage d'un petit-déjeuner équilibré, encadrées par la diététicienne-nutritionniste et l'infirmière scolaire et/ou la coordinatrice prévention santé et/ou un-e animateur-riche de la ville pour les élèves de grande section.

Les séances pour les écoles maternelles durent environ 1 h 45.

Lieux des actions : école Marcel Pagnol, école Clément Ader, école La Fontaine, école Rousseau, écoles Anatole France 1 et 2 à Champigny-sur-Marne – quartier Bois-l'Abbé – ainsi que l'école Solomon à Champigny-sur-Marne – quartier Bois-l'Abbé.

Nombre de participant·e·s : **177 élèves**

b) dans les Ecoles Élémentaires:

Mise en place d'animations dans les classes de CE2 et de CM1, ainsi que dans les classes à double niveau concernées par l'un de ces deux niveaux, sur l'équilibre alimentaire, avec un contenu adapté à la maturité des enfants et laissant une place plus importante au questionnement des élèves.

Les actions se divisent en 3 parties :

→ **Séance 1 : Session théorique**

→ **Séance 2 : Session jeu de l'oie**

→ **Séance 3 : Session pratique « mise en place d'un goûter équilibré »**

Lieu des actions : École des Hauts de Chennevières, Groupe scolaire Rousseau A, Groupe scolaire Rousseau B, École Solomon, Ecole anatole France A et Anatole France B de Champigny-sur-Marne.

Nombre de participant·e·s :

632 élèves d'élémentaires (janvier à juillet pour 3 séances)

584 élèves d'élémentaires (septembre à décembre pour 3 séances)

405 élèves divisés par 3 ateliers pour l'année civile.

c) dans les Collèges

Sensibilisation des élèves de cinquième, en complément du programme des professeur·e·s de SVT et des cours des professeur·e·s d'EPS, à l'importance d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière pour rester en bonne santé.

Une intervention, durant une séance d'une heure de cours de SVT, est menée par une diététicienne-nutritionniste et un·e infirmier·ère, de janvier à juin, auprès de chaque classe de cinquième. Une deuxième séance d'une heure, autour d'un petit-déjeuner équilibré, est ensuite réalisée afin de clôturer l'animation.

Lieu des actions : Collège Boileau, Collège Triolet

215 collégiens

Activités sportives

Activités sportives encadrées par l'équipe d'éducateur·rice·s sportif·ve·s de la ville de Champigny-sur-Marne, sur le temps scolaire, pour les élèves de CE2 et CM1 des écoles du quartier du Bois-l'Abbé : rugby, athlétisme.

Lieu des actions : Gymnase Rousseau et au Gymnase Léo Lagrange

Les élèves de CE2 et CM1 des école du Bois l'Abbé

Journée Sport Nutrition Santé

Elle ciblait l'ensemble des classes de CM1 ainsi que les classes à double niveau incluant des CM1 du quartier du Bois-l'Abbé. Des parents bénévoles devaient participer à la distribution des repas et à l'animation des stands.

Il s'agissait d'un événement festif au cours duquel les participant·e·s auraient dû être sensibilisé·e·s aux bénéfices d'un bon équilibre alimentaire allié à une activité physique : stands d'information, séances de sport, pique-nique équilibré.

Date de l'action : 19 juin 2025

Lieu de l'action : stade Armand Fey à Chennevières-sur-Marne

Nombre de participant·e·s prévu·e·s : 230 élèves,
25 adultes

Le rectorat de Créteil a annulé l'action le 18 juin, à la suite d'une alerte canicule, afin de préserver la santé des élèves et des encadrant·e·s.



Matinée citoyenne du 8 avril 2025 sur la thématique de la Nutrition

82 personnes présentes, dont 33 professionnel-le-s et 49 parents.

Matinale citoyenne sur le thème de

LA NUTRITION

Mini-conférences | Animations sportives
Échanges parents/professionnels | Buffet



8 avril 2025
9h00 > 13h00
Maison pour Tous
Joséphine Baker
Champigny-sur-Marne












PROGRAMME DE LA MATINALE

- 9h00** | Accueil café
- 9h30** | Introduction
Coopérative d'Acteurs
Sport Santé Nutrition
Rétrospective et perspectives
- 9h45** | Présentation d'un outil de prévention de l'obésité et des TCA à destination de tout public par Lydie THIERY, Présidente d'ENDAT.TCA, Directrice des soins et Psychologue
- 10h15** | Présentation de la « BOÎTE VERTE » (Formation et outils) par Farida MRAH, Puéricultrice - Responsable de centre de PMI, Saint Maur
- 10h45** | Pause
- 10h55** | Animation sportive
- 11h00** | L'importance de l'alimentation équilibrée pour la santé bucco-dentaire par Dr Bassam ABO AMER, Coordinateur de la prévention bucco-dentaire sur la ville de Champigny sur Marne
- 11h30** | Animation Sport et nutrition
Le jeu de l'oie
- 12h00** | Conclusion et échanges
- 12h15** | Buffet offerts par la Coopérative
Bar à salades préparées par Graphix 94







- 4 interventions ont été proposées, suivies d'échanges entre les professionnel-le-s et les parents présent-e-s :
- Présentation du Réseau de Prise en Charge de l'Obésité Pédiatrique (REPOP) par Eve Desnoyers, directrice du REPOP Île-de-France, et Laure Corre, coordinatrice du REPOP 94 ;
 - Présentation d'un outil de prévention de l'obésité et des troubles du comportement alimentaire par Lydie Thiery, présidente de l'association Endat-TCA et psychologue ;
 - Présentation de la « Boîte verte », un outil conçu par les professionnel-le-s des PMI pour parler aux parents de la diversification alimentaire des tout-petit-e-s, par Farida Mrah, puéricultrice, responsable du centre PMI de Saint-Maur-des-Fossés, Conseil départemental du Val-de-Marne ;
 - L'importance de l'alimentation équilibrée pour la santé bucco-dentaire, par le docteur Bassam Abo Amer, coordinateur de la prévention bucco-dentaire de la ville de Champigny-sur-Marne.

Les interventions ont été suivies d'une séance de jeu de l'oie, un outil de prévention de l'obésité par la nutrition et le sport, créé et animé par les éducateur·rice·s sportif·ve·s de la Maison Sport Santé de Champigny-sur-Marne.

Pour conclure cette Matinale dédiée à la nutrition au service de la santé, un bar à salades a été proposé aux participant·e·s présent·e·s.



Atelier sport adapté

Un créneau pour une activité sportive est proposé chaque mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30, par l'équipe d'éducateur·rice·s sportif·ve·s de la ville de Champigny-sur-Marne aux enfants repéré·e·s par les infirmier·ère·s comme étant en situation de surpoids ou d'obésité et orienté·e·s vers la nutritionniste du centre municipal « La Colline » de Chennevières-sur-Marne. Neuf enfants ont été orienté·e·s ; neuf séances ont eu lieu entre le 30 avril et le 25 juin.

Présence de la Coopérative, le 13 juin, à l'occasion de l'action « 3, 2, 1, Bougez ! À la découverte de la Maison Sport Santé de Champigny-sur-Marne », organisée par les éducateur·rice·s sportif·ve·s de la ville de Champigny-sur-Marne.

Les enfants ont été sensibilisé·e·s à la nutrition saine et à l'importance de la pratique d'une activité sportive à travers le jeu de l'oie. Quatre classes de CM1, soit environ **100 enfants**, ainsi qu'une trentaine d'enfants des centres de loisirs ont participé à cette animation.



Partenariat avec l'Université Paris Cité – Master 1 EVSAN Études et évaluations dans les secteurs de la santé et du social

Le projet de partenariat se propose d'approfondir la question de la communication et du rôle des tiers (médiateur·rice·s, pair·e·s, acteur·rice·s associatif·ve·s, figures locales) dans la réussite des démarches de prévention. Ce projet s'inscrit dans la continuité des collaborations précédentes avec l'UPEC, notamment sur les thématiques de la surcharge pondérale, de l'interculturalité et de la participation citoyenne.

Objectifs de l'enquête

- Identifier les profils de tiers mobilisés dans les actions de prévention ;
- Comprendre comment la communication portée par un tiers influence la réception et l'adhésion aux messages de prévention ;
- Explorer les leviers et les freins à l'implication des tiers dans les démarches de santé publique ;
- Proposer des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité des campagnes de prévention via des relais de proximité.

Une première rencontre de présentation de la Coopérative, en tant que terrain de stage, a eu lieu le 17 septembre 2025 à l'université, suivie de nombreux échanges pour la mise en relation des étudiant·e·s avec les co-pilotes et les familles. Une deuxième rencontre, constituant un point d'étape, est prévue en février 2026, et la restitution du travail accompli par les étudiant·e·s se fera dans le cadre d'un comité de pilotage au mois de mai 2026.

Constats 2025

- Le départ du coordinateur précédent en juin 2024, ainsi que la période écoulée jusqu'au recrutement de la nouvelle coordinatrice, ont eu pour conséquence un ralentissement de la dynamique partenariale au sein de la Coopérative. Les actions les plus impactées ont été les ateliers cuisine et le potager pédagogique, qui n'ont pas eu lieu en 2025.
- La nouvelle coordinatrice a réalisé un diagnostic et a redynamisé l'ensemble des partenaires.
- Une méthodologie scientifique d'évaluation et des indicateurs de suivi restent à créer. Une rencontre avec l'infirmière technique, responsable départementale, a eu lieu et le besoin d'avoir accès aux données des bilans réalisés par les infirmier·ère·s a été évoqué.
- L'Association Rayon de Soleil, qui mobilisait les familles à Chennevières-sur-Marne, a cessé son activité. La coordinatrice a recherché des alternatives et a rencontré l'association Chaleur et Partage afin de voir si celle-ci souhaitait s'associer à la Coopérative, mais la proposition a été déclinée car le seul salarié, en poste adulte relais, terminait son contrat en juin 2025, et le reste des personnes impliquées étaient bénévoles.
- À défaut d'une association à Chennevières-sur-Marne, le centre municipal « La Colline » a remplacé Rayon de Soleil pour le volet mobilisation citoyenne.
- Le projet « potager pédagogique » aurait dû reprendre avec le soutien de la coordinatrice et de la médiatrice santé de la Maison de la Prévention. L'arrêt maladie de longue durée de l'animatrice de la Maison pour Tous Joséphine Baker de Champigny-sur-Marne a toutefois perturbé la reprise de ce volet.
- Les acteur·rice·s se sont bien mobilisé·e·s pour les réunions du comité de pilotage et les comités techniques, et il a été renoncé au format visioconférence afin de favoriser le présentiel et le renforcement du lien.
- Les co-pilotes ont fortement mobilisé des parents, notamment des mères, à l'occasion de la Matinale citoyenne annuelle. Elles ont formulé le souhait de bénéficier de créneaux d'activité physique qui leur soient destinés.
- Le REPPPOP a rejoint la Coopérative ; les modalités de sa contribution restent à définir et à inscrire dans un avenant à la convention.
- Le CPTS de Champigny-sur-Marne a formulé le souhait de rejoindre la Coopérative ; le COPIL devra étudier cette possibilité.
- La communication de la Coopérative reste à améliorer. La Maison de la Prévention a imprimé la plaquette de présentation de la Coopérative, qui a été distribuée aux acteur·rice·s rencontré·e·s ainsi qu'aux participant·e·s de la Matinale citoyenne. Le nombre d'abonné·e·s Facebook est passé de 15 à 98, mais la communication via les réseaux sociaux reste pour l'instant assez limitée.
- Une enveloppe dédiée à la « communication vidéo » a été attribuée par l'ARS à la Maison de la Prévention. L'association campinoise IRO-O a été contactée pour la réalisation d'une vidéo qui sera filmée à plusieurs moments clés de l'activité de la Coopérative et finalisée en juin 2026.

Perspectives 2026

- Relancer les ateliers cuisine et le potager pédagogique ;
- Repenser les modalités d'orientation vers l'atelier sport adapté afin d'optimiser ce créneau, qui n'est pas utilisé à 100 %. Penser à d'autres modalités d'orientation que par le biais de la diététicienne ;
- Actualiser la convention de partenariat et signer un avenant ;
- Définir la contribution du REPPPOP à la Coopérative : contribution à l'amélioration du jeu de l'oie, formation des personnes n'appartenant pas au champ médical, qui sont des pistes à étudier ;
- Elargir les partenariats (Val Bio, associations de parents d'élèves, association « Papas Debout », Chaleur et Partage, Couture et Passion, etc.) ;
- Continuer à construire des partenariats avec les universités (UPEC, Université Paris Cité) ;
- Informer les médecins généralistes implanté·e·s dans le quartier du Bois-l'Abbé de l'existence de la Coopérative et des opportunités proposées aux patient·e·s mineur·e·s en situation de surpoids ou d'obésité : consultation gratuite avec une nutritionniste, créneau gratuit de sport adapté ;
- Formation proposée par Endat-TCA : « Culture commune : nutrition, surpoids, obésité, TCA, adultes et jeunes adultes » pour les co-pilotes, à l'issue de laquelle la structure organisatrice reçoit le jeu « Fake News du gras », un outil de prévention pouvant être utilisé pour animer les actions de la Coopérative ;
- Améliorer la communication et créer une vidéo de présentation et de promotion de la démarche de Coopérative d'acteurs ;
- Continuer à informer les parents sur les risques de l'obésité pour la santé.

3.3 LES GRANDES THEMATIQUES D'INTERVENTION DE LA MAISON DE LA PREVENTION

3.3.1 La prévention des cancers

Dans le cadre de Mars bleu – 2025

Mars est le mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal. Ce cancer est la deuxième cause de mortalité par cancer en France mais, détecté tôt, il est guéri dans 9 cas sur 10. Le dépistage joue donc un rôle essentiel.

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier de prévention et de sensibilisation du cancer colorectal	19 mars 2025	Foyer Adoma Fontenay	11 personnes
Action en collaboration avec le CRCDC d'île de France - outils : kit de dépistage du cancer colorectal Outils et action : Informer sur le dépistage - Distribution de documentation - Vérification de l'éligibilité» grâce à la présence du CRDCC			
Atelier de prévention et de sensibilisation du cancer colorectal	1 ^{er} avril 2025	MPT Youri Gagarine Champigny sur Marne	12 Personnes
Information sur le dépistage du cancer colorectal et distribution de documentation			
Sensibilisation et prévention du cancer colorectal	18 avril 2025	Place du marché de Champigny en partenariat avec le CRDCC	50 personnes
Cette action a été organisée en collaboration avec la direction de la santé de la ville de Champigny et le CRCDC d'île de France outils : kit de dépistage du cancer colorectal - Outils et action : Informer sur le dépistage - Distribution de documentation - Vérification de l'éligibilité» grâce à la présence du CRDCC			

Octobre rose 2025

Fontenay-sous-Bois

Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, le pôle santé de la Maison de la Prévention – PAEJ a mis en place 10 actions de prévention avec différents partenaires associatifs et institutionnels sur les villes de Fontenay-sous-Bois et Champigny-sur-Marne (villes de Fontenay et Champigny, CRCDC, CDC Habitat, etc.).

Les types d'actions proposés sont les suivants :

→ Stand d'information et de sensibilisation :

Les stands d'information et de sensibilisation s'installent dans des lieux de passage de différentes structures. Ils permettent d'informer un public qui n'est pas nécessairement sensibilisé aux questions de prévention selon les thématiques abordées.

→ Les ateliers de prévention :

Les ateliers de prévention sont des temps collectifs de sensibilisation autour d'une thématique donnée. Ils permettent d'informer et de sensibiliser le public, mais aussi d'approfondir une thématique de prévention.

→ Les cafés éphémères :

Les cafés éphémères sont des outils de l'aller-vers : aller à la rencontre des parents devant les écoles pour échanger avec eux-elles sur la santé et les sensibiliser aux différentes campagnes de prévention.

→ Café croisé

Les cafés croisés sont organisés au sein du centre social InterG (quartier des Larris – QPV) par l'équipe du centre social. Ils permettent notamment d'informer et d'échanger avec les usager·ère·s sur différents sujets (actualités, activités proposées par le centre, etc.). Le pôle santé intervient régulièrement afin de proposer des ateliers lors de ces cafés.

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Stand d'information	6 octobre 2025	Auchan Val de Fontenay dans un local attribué à la Mission Locale	15 personnes
Sujets abordés et outils : Informer sur les facteurs de risques - Informer sur l'auto palpation (palpation mammaire en démonstration sur buste) - Informer sur les modalités de dépistage - Outils : documentation, affiches et buste de démonstration Freins rencontrés : Difficultés d'accrocher les participants qui attendaient pour leur rendez-vous (interruption par exemple pour aller à leur rendez-vous) - Action tributaire du nombre de rendez-vous ce jour-là à la Mission Locale - Leviers : Communication ok Action « d'aller vers » pour inviter les personnes à se rapprocher du stand			
Atelier de prévention en partenariat avec la ligue contre le cancer	22 octobre 2025	Résidence sociale ADOMA 45 rue Gabriel Lacassagne 94120 Fontenay Sous-Bois	10 femmes
Sujets abordés et outils : Informer sur les facteurs de risques - Informer sur l'auto palpation (palpation mammaire en démonstration sur buste) - Informer sur les modalités de dépistage - Outils : Photolangage documentation, affiches et buste de démonstration auto palpation - Ce sont principalement les femmes du CADA et du CHU qui ont participé à cet atelier (= pas de droits ouverts à la CPAM donc ne peuvent pas bénéficier du dépistage) mais information donnée orientation et accès aux soins en complément de la sensibilisation - Participantes très intéressées			
Café Croisé sur prévention cancer du sein	17 octobre 2025	Centre social Intergénérationnel 15 bis rue Jean Macé 94120 Fontenay sous-bois	5 femmes
Cette action s'est faite en partenariat avec la ville - Sujets abordés et outils : Informer sur les facteurs de risques - Informer sur l'auto palpation (palpation mammaire en démonstration sur buste) - Informer sur les modalités de dépistage - Outils : Photolangage documentation, affiches et buste de démonstration auto palpation - Participantes très intéressées - Echanges avec les participantes après l'atelier			

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier de prévention et de sensibilisation	3 novembre 2025	HUDA	13 personnes
Sujets abordés et outils : Informer sur les facteurs de risques - Informer sur l'auto palpation (palpation mammaire en démonstration sur buste) - Informer sur les modalités de dépistage - Outils : Photolangage documentation, affiches et buste de démonstration auto palpation - Participantes très intéressées			
Café éphémère	10 octobre 2025	Devant l'école Romain Rolland	15 personnes
Action d'aller vers qui a permis de toucher beaucoup de femmes et de les sensibiliser sur la intérêt de l'autopalpation en réalisant des démonstrations sur le buste			
Café éphémère	14 octobre 2025	Devant l'école Paul Langevin	10 personnes
Action d'aller vers qui a permis de toucher beaucoup de femmes et de les sensibiliser sur l'interet de l'autopalpation en réalisant des démonstrations sur le buste - Difficultés : emplacement pas bien adapté (devant les maternelles) car les enfants sont sortis en 15 mn et les mamans partent ensuite rapidement pour aller chercher les plus grands. Pour l'année prochaine, envisager de s'installer devant l'école primaire			

Champigny-sur-Marne

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Café éphémère	7 Octobre 2025	Devant l'école maternelle Romain Rolland de Champigny	15 personnes
Action d'aller vers qui a permis de toucher beaucoup de femmes et de les sensibiliser sur l'interet de l'autopalpation en réalisant des démonstrations sur le buste - Difficultés : emplacement pas optimum car les mamans sortent avec les petits et partent ensuite rapidement pour aller chercher les plus grands. Pour l'année prochaine, envisager de s'installer devant l'école primaire			
Café éphémère	09 Octobre 2025	Devant l'école maternelle Joliot Curie	15 Personnes
Action d'aller vers qui a permis de toucher beaucoup de femmes et de les sensibiliser sur l'interet de l'autopalpation en réalisant des démonstrations sur le buste - Difficultés : emplacement pas optimum car les mamans sortent avec les petits et partent ensuite rapidement pour aller chercher les plus grands. Pour l'année prochaine, envisager de s'installer devant l'école primaire			
Atelier de prévention	16 novembre 2025	Association Acalmis94 19 rue du Monument 94500 Champigny	9 femmes et 3 hommes
Sujets abordés et outils : Informer sur les facteurs de risques - Informer sur l'auto palpation (palpation mammaire en démonstration sur buste) - sur les modalités de dépistage - Informer sur les lieux ou se rendre pour rencontrer un gynéco (CSS) - Outils : photolangage documentation, affiches et buste de démonstration auto palpation - Difficultés : Barrière de la langue pour quelques femmes - Leviers : Préparation en amont de cet atelier par les formatrices ASL qui ont enseignés aux participants le vocabulaire correspondant à la thématique et sont restées durant l'atelier - Participants très intéressés - Echanges avec les participants après l'atelier			
Atelier de prévention	27 novembre 2025	MPT Youri Gagarine 94500 Champigny sur Marne	5 personnes (hommes et femmes)
Sujets abordés et outils : Informer sur les facteurs de risques - Informer sur l'auto palpation (palpation mammaire en démonstration sur buste) - Informer sur les modalités de dépistage et les lieux où être suivis par un gynécologues - Outils : photolangage-documentation, affiches et buste de démonstration auto palpation - Très intéressant de travailler avec l'infirmière du CSS de Coeuilly sur cette action car cela permet de créer un lien avec les personnes présentes et de faciliter l'accès au suivi gynéco par la suite			

Autres actions de préventions des cancers

Atelier prevention cancer du col de l'uterus

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier de prévention sur le cancer du col de l'utérus	18 juin 2025	Foyer Adoma Fontenay-sous-Bois	16 personnes
Objectif : sensibiliser à l'importance du dépistage - Outils utilisé : flyer-dépliant-Quizz			

Fontenay-sous-soleil

« Fontenay-sous-Soleil » est une initiative municipale qui se déroule chaque année au parc des Épivans et qui donne l'opportunité aux Fontenaysien-ne-s ne partant pas en vacances de vivre des moments agréables à travers des animations assurées par les services de la ville et les associations.

Les thèmes proposés cette année ont été : **la prévention solaire**, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, ainsi que **le sport, la santé et la nutrition** avec l'utilisation du vélo smoothie, qui permet, de manière ludique, de découvrir l'importance d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière dans la prévention de différentes maladies, notamment des cancers.

Nous avons été présent-e-s à cette fête durant cinq jours, ce qui nous a permis de toucher **80 personnes**.

La fête des Larris

Chaque année a lieu une fête de fin d'année dans le quartier des Larris. Pour les habitant-e-s, c'est l'occasion de se retrouver, de partager du temps ensemble et de vivre un moment festif tout en s'informant sur leurs droits, leur santé et les activités culturelles auxquelles ils-elles peuvent avoir accès dans la ville grâce aux différents stands du réseau de partenaires.

Cette année, la Maison de la Prévention a choisi d'utiliser le vélo smoothie, à la fois pour son aspect ludique et dans le but de pouvoir aborder l'activité physique et l'alimentation. Le succès a été au rendez-vous puisque cela nous a permis de rencontrer **55 personnes**. Parmi elles, de nombreux-euses enfants sont venu-e-s tester le vélo smoothie.

La fête de la Redoute

La fête du quartier de la Redoute est également une fête de quartier organisée chaque année. Le vélo smoothie a là aussi été l'outil principal utilisé, d'abord pour son aspect festif, mais aussi parce qu'il permet d'aborder facilement l'activité physique et l'alimentation, qui sont deux piliers importants dans la prévention des cancers. **50 personnes** ont été touchées.

3.3.2 La prévention et le dépistage du VIH/IST

Plusieurs grandes actions de prévention et de sensibilisation concernant le VIH et les IST se sont déroulées tout au long de l'année. Ce sujet est également abordé dans des actions ponctuelles, notamment celles portant sur la santé sexuelle et la santé des femmes.

- Une demi-journée de formation à destination des professionnel-le-s a été organisée le 18 novembre 2025, de 10 h à 13 h, par la Maison de la Prévention en partenariat avec l'AIDES. Cette formation s'est déroulée dans les locaux de l'association et a rassemblé huit professionnel-le-s.
- Dans le cadre de la campagne nationale 2025 de lutte contre le sida, un après-midi entier dédié au dépistage du VIH et de l'hépatite a eu lieu, comme chaque année, avec le bus de notre partenaire associatif AIDES, devant la gare RER « Val de Fontenay », **le 4 décembre 2025, de 13 h à 18 h**.

Pour le stationnement du bus de l'association AIDES, où ont lieu les dépistages, la Maison de la Prévention demande au préalable à la mairie une autorisation officielle de stationnement par arrêté municipal. Environ **350 personnes du grand public ont été touchées par cette action** au cours de cette journée.

D'autres actions ont été mises en place afin d'aller à la rencontre du public dans différentes structures de la ville de Fontenay-sous-Bois.

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier d'informations et de sensibilisation	15 janvier 2025	Centre social intergénérationnel Fontenay	5 personnes
Action "d'aller vers" à Fontenay sous le soleil sur HIV IST	23 juillet 2025	Parc des Epivans Fontenay	50 personnes
Action de sensibilisation sur le thème HIV IST auprès d'un public CHU	03 décembre 2025	Centre HUDA de Fontenay	11 personnes
Action de sensibilisation sur le thème HIV IST	17 décembre 2025	Foyer Adoma de Fontenay	10 personnes
Atelier sur l'accès aux droits en santé dont HIV IST	16 janvier 2025 21 janvier 2025	Atelier socio linguistiques de l'association des Larris	21 personnes
Atelier sur la santé de la femme dont HIV IST animé par la compagnie des oiseaux de nuit	27 janvier 2025	Office municipal des Migrants (Acalmis94) de Champigny	25 personnes

Chaque action est l'occasion d'échanger et de transmettre des informations, mais également de parler des lieux de dépistage et de prise en charge, ainsi que d'échanger sur les modes de transmission et les moyens de protection actuels. L'objectif principal reste de rendre le public acteur·rice de sa santé.

3.3.3 Les actions de prévention des addictions

La prévention des addictions et la réduction des risques constituent un axe majeur de l'action de la Maison de la Prévention. Cette démarche est transversale à l'ensemble des activités de l'association et concerne tous les publics. L'ensemble des professionnel·le·s de la Maison de la Prévention participe à cette action.

Nous avons pu voir, dans la partie concernant le PAEJ, les actions individuelles réalisées en direction des jeunes (CJC). Dans cette partie, nous nous concentrerons principalement sur les actions collectives de prévention des addictions.

Les actions dans les quartiers prioritaires de la ville de Fontenay-sous-Bois

Un travail de sensibilisation des publics à risque, d'orientation et de mise en lien avec les dispositifs de droit commun de soins est conduit par la médiatrice santé salariée de l'association dans les quartiers des Larris et de la Redoute. Ces actions ont permis de toucher une cinquantaine de personnes en situation de vulnérabilité psychosociale.

Les permanences infirmières d'accès aux soins auprès de publics migrants :

L'infirmière de la Maison de la Prévention intervient régulièrement au foyer ADOMA de Fontenay-sous-Bois, qui accueille un public migrant majoritairement masculin. Ces permanences sont l'occasion d'échanges autour des habitudes de vie ainsi que de certaines dépendances et des risques encourus en lien avec les consommations de tabac, d'alcool ou de traitements médicamenteux. Des liens sont établis avec des structures adaptées aux besoins de ces résident·e·s.

Des orientations sont ainsi proposées vers des structures adaptées à leurs besoins : EMPP, CSAPA, CMP, CMS et services d'urgences. En 2025, cinq personnes résidant dans ce foyer ont bénéficié d'entretiens individualisés en lien avec les addictions.

Les actions collectives réalisées auprès des publics en situation de précarité

La Maison de la Prévention attache une grande importance à faciliter l'accès aux soins pour toutes et tous et à réduire les inégalités d'accès aux soins. C'est pourquoi des actions de prévention des addictions ont été mises en place dans différentes structures.

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier de sensibilisation sur les conduites addictives	16 avril	Foyer Adoma Fontenay	18 personnes
Présentation de la CJC et sensibilisation aux addictions lors du forum sur la parentalité	21 mai 2025	Maison pour tous Youri Gagarine Champigny	7 personnes
Sensibilisation aux addictions	28 mai 2025	Gare de Joinville	25 personnes
Sensibilisation aux addictions	25 juin 2025	Mairie de Joinville	1 personnes
Sensibilisation aux addictions	23 juil. 2025	Joinville	8 personnes
Sensibilisation aux addictions	17 sept. 2025	Gare de Joinville	23 personnes
Prévention numérique et prévention des addictions en partenariat avec le bus santé	22 oct. 2025	Joinville	15 personnes
Sensibilisation addictions et notamment alcool - tabac	27 nov. 2025	Joinville	20 personnes

Le mois sans tabac

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Action tabac marché moreau 10h 12h	26 novembre 2025	Fontenay-sous-Bois	10 personnes
Thèmes abordés : avantage arrêt du tabac et conséquences sur la santé (enveloppe mois sans tabac données à 2 personnes pour les encourager à arrêter de fumer + 1 carte de visite donnée pour proposition de consultation d'accompagnement en vue d'arrêter de fumer - Commentaires : Points + : Le marché permet de rentrer facilement en contact avec la population - Points - : difficulté d'accès pour s'installer			
Stand d'infos mois sans tabac	06/11/2025	Foyer Adoma Fontenay avec la Ligue contre le cancer	5 personnes
Thèmes abordés : tabagisme passif - tabac et grossesse - tabac et environnement - arrêt du tabac - prévention des conséquences du tabagisme			
Action Addictions dont tabac	07/11/2025	GEM fontenay	12 personnes
Thèmes abordés : addiction. qu'est ce qu'une addiction, ce que ça traduit, les lieux ou se faire aider, les différentes addictions et notamment le tabac			
Permanence infirmière au foyer	19/11/2025	Foyer Adoma Fontenay	2 personnes
Thèmes abordés : Avantages de l'arrêt du tabac et conséquences sur la santé - Lieux ressources pour trouver de l'aide			
Sensibilisation tabac sur le marché	7 novembre 2025	Place du marché à Champigny	8 personnes
Commentaires : Peu de fréquentation du marché et très peu de fumeurs ; table changée de place pour essayer de toucher plus de personnes mais ça n'a pas apporté grand-chose voir si l'action doit être reconduite à cet endroit et sous cette forme			
Action addiction dans le cadre du mois sans tabac	26/11/2025	Joinville	19 personnes
Thèmes abordés/commentaires : arrêt du tabac : comment s'y prendre. Quels avantages pour la santé			

Les permanences scolaires

Des interventions hebdomadaires et/ou bimensuelles des deux psychologues de l'association ont lieu dans les collèges et lycées de Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Vincennes. Ces permanences donnent lieu à des entretiens individuels ou en petits groupes permettant de prévenir les conduites à risque et de retarder l'entrée dans la consommation de substances psychoactives licites et illicites (tabac, alcool, drogues, chicha).

Ces entretiens ont aussi une fonction de dépistage des conduites à risque et permettent une orientation des jeunes vers des structures adaptées à leur problématique (CJC, CSAPA, CMP, médico-social, etc.).

Les séances à l'Atelier Relais

En 2025, des interventions des éducateur·rice·s spécialisé·e·s de l'association, relatives à la prévention des addictions, ont eu lieu dans le cadre de l'atelier relais organisé avec l'Éducation nationale.

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

Coanimée par un psychiatre addictologue et un·e psychologue salarié·e de l'association, la CJC a lieu tous les quinze jours, le mercredi, dans les locaux de l'association Maison de la Prévention – Point Écoute Jeunes.

La CJC est destinée aux jeunes de 15 à 25 ans présentant des problématiques addictives liées à certains produits (cannabis, tabac, cocaïne, héroïne, etc.) ou à certains comportements (addiction aux jeux en ligne, addiction aux jeux d'argent, etc.).

La CJC s'adresse également aux proches de ces jeunes afin de les accompagner dans leur posture et de leur apporter des informations utiles pour amener le·la jeune vers le soin. La CJC est un dispositif d'accompagnement psychologique, de réduction des risques, d'évaluation et d'orientation vers des structures adaptées aux besoins psychologiques du·de la jeune.

Les actions collectives de prévention des addictions dans les établissements scolaires

Des interventions de prévention des addictions et de réduction des risques sont effectuées par les psychologues, les infirmier·ère·s ou l'éducateur·rice spécialisé·e auprès des jeunes dans les établissements scolaires, souvent à la demande de ces derniers.

Ces interventions portent sur le phénomène d'addiction en tant que tel et ciblent différents objets d'addiction (cannabis, chicha, alcool, etc.). Elles invitent les jeunes à participer de manière réflexive sur leurs usages et sur les représentations qu'ils-elles ont de l'addiction et des produits ciblés.

Elles visent également le renforcement des compétences psychosociales, la transmission d'informations sur les effets et les conséquences des produits, ainsi que la réduction des risques. En 2025, environ 1 200 élèves ont bénéficié directement de ces interventions de prévention dans leur établissement scolaire.

3.3.4 Actions collectives de prévention des addictions auprès des élèves de collèges et de lycées

Le stand de la Maison de la Prévention à « Fontenay-sous-Soleil »

Lors de l'événement estival « Fontenay-sous-Soleil », la Maison de la Prévention, en partenariat avec Addictions France, a tenu des stands dans le but de sensibiliser le public aux effets des substances psychoactives.

Les activités réalisées sur le stand étaient les suivantes : distribution de prospectus, quiz, parcours d'obstacles avec des lunettes simulant la vision en état d'ivresse, distribution d'embouts de chicha et échanges autour du tabac. Ces actions grand public permettent de toucher un plus grand nombre de personnes.

Durant le dernier quadrimestre 2025, le **nouveau partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie** a permis de mettre en place des actions spécifiques de prévention du tabagisme dans le cadre du Mois sans tabac.

3.3.5 Prévention des maladies chroniques

De nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé en direction des publics en situation de précarité sont mises en place par l'infirmière et la médiatrice santé afin de sensibiliser les personnes et de les encourager à prendre soin de leur santé, dans le but de prévenir l'apparition de différentes maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires ou encore les cancers.

Pour cela, nous intervenons de deux manières :

- **Mise en place d'ateliers santé**, qui vont être l'occasion pour les participant·e·s d'obtenir des informations et d'échanger avec des professionnel·le·s de santé autour d'une thématique précise, afin de pouvoir adapter leurs comportements en vue de protéger leur santé et de repérer certains signes devant amener à consulter.
- **Des ateliers pratiques** pendant lesquels les participant·e·s vont pouvoir mettre en œuvre des gestes et des actions contribuant à protéger leur santé.

De plus, ces ateliers sont souvent l'occasion, pour les personnes présentes, d'apprendre à se connaître et de créer du lien, ce qui participe au maintien d'une bonne santé mentale, autre facteur important dans la prévention de l'apparition de nombreuses maladies chroniques.



Les Ateliers Santé

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier sur le thème de l'alimentation équilibrée	12/02/2025	Foyer Adoma Fontenay-sous-Bois	15 personnes
Atelier sur le thème du diabète	04/04/2025	Office municipal des migrants Champigny-sur-Marne	13 personnes
Atelier sur le thème du diabète	30/04/2025	Mpt Youri Gagarine Champigny	14 personnes
Atelier "ménopause"	22/05/2025	Association JCP, quartier des Larris Fontenay-sous-Bois	15 personnes
Atelier "sommeil et hygiène de vie"	24/09/2025	Foyer Adoma de Fontenay-sous-Bois	10 personnes
Atelier "mois sans tabac"	05/11/2025	Foyer Adoma de Fontenay-sous-Bois	5 personnes
Atelier "alimentation équilibré"	06/11/2025	Association JCP quartier des Larris	9 personnes
Atelier "Alimentation équilibré"	14/11/2025	Centre social quartier des Larris	3 personnes
Atelier "sommeil et hygiène de vie"	25/11/2025	Foyer Adoma Champigny-sur-Marne	6 personnes
Atelier "prévention cancer du sein"	27/11/2025	MPT Youri Gagarine Champigny-sur-Marne	5 personnes
Atelier "prévention des IST/HIV"	03/12/2025	HUDA	11 personnes

Les Ateliers Pratiques

En ce qui concerne les ateliers pratiques, beaucoup ont concerné l'alimentation : apprendre à cuisiner de manière équilibrée tout en tenant compte de son budget, critère très important à prendre en compte pour que les personnes puissent s'approprier les informations et adapter leurs comportements de manière à promouvoir leur santé.

Ces ateliers cuisine sont aussi, pour les participant.e.s, des temps d'échange et de découverte des pratiques culinaires d'autres pays. Par ailleurs, cuisiner ensemble est également l'occasion de mettre en valeur les compétences culinaires de chacun.e.

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier cuisine	05/02/2025	Quartier de la Redoute à Fontenay-sous-Bois	8 personnes
Atelier nutrition	18/04/2025	Quartier de la Redoute à Fontenay-sous-Bois	7 personnes
Prévention hydratation et nutrition	06/07/2026 13/07/2026	Champigny plage	54 personnes 57 personnes



D'autres ateliers ont également porté sur l'importance de l'activité physique, autre pilier d'une bonne hygiène de vie.

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Vélo smoothie à la fête de la Madelon	14/06/2025 15/06/2025	Fontenay-sous-Bois	70 personnes 70 personnes
Marche au bois de Vincennes avec l'association JCP	21/06/2025 24/05/2025	Fontenay-sous-Bois	10 personnes 8 personnes
Vélo smoothie à la fête de Fontenay sous le soleil	16/07/2025 17/07/2025 23/07/2025	Fontenay-sous-Bois	55 personnes 60 personnes 50 personnes

Mais également des ateliers de bien-être et de relaxation, autre élément indispensable pour lutter contre le stress, à l'origine de nombreuses pathologies chroniques.

Les ateliers yoga et les marches au bois de Bois de Vincennes sont animés par Michèle Legauyer, administratrice de la Maison de la Prévention.

Descriptif des actions	Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
Atelier convivial, création de lien social	22/01/2025	Foyer Adoma	15 personnes
Atelier bien être	23/01/2025	Fontenay	12 personnes
Atelier Yoga	22/02/2025	Association JCP quartier des Larris	10 personnes
Atelier yoga	05/04/2025	Centre social des Larris Fontenay	11 personnes
Atelier yoga	11/04/2025	Office municipal de migrants Champigny	9 personnes
Atelier yoga	21/05/2025	Association JCP quartier des Larris	10 personnes
Sortie à la mer avec les femmes du foyer de Fontenay	10/07/2025	Normandie	9 personnes
Séance de sophrologie	16/07/2025	Fontenay-sous-Bois	5 personnes
Pique-nique avec les femmes du foyer Adoma	16/07/2025	Parc des Epivans Fontenay	11 personnes
Atelier Yoga	06/12/2025	Maison de la prévention avec association JCP	5 personnes



3.3.6 Prévention des inégalités de santé

La Maison de la Prévention attache une grande importance à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ainsi qu'à l'accès de toutes et tous au système de santé de droit commun. C'est pourquoi différentes actions sont mises en place afin d'informer les personnes, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, sur leurs droits et notamment sur leurs droits en matière de santé.

Ainsi, la Maison de la Prévention est intervenue dans des structures locales et lors de forums afin de présenter les différentes protections sociales auxquelles les personnes peuvent prétendre, de présenter le système de santé en France, mais également d'informer sur les grandes thématiques permettant de prendre soin de sa santé, telles que la vaccination, le suivi de la santé des femmes, la prévention du cancer du sein, du col de l'utérus et du cancer colorectal, ainsi que les IST/VIH.

Ces interventions sont également l'occasion de rappeler au public qu'il peut, par l'intermédiaire de la Maison de la Prévention, avoir accès à un bilan de santé complet avec notre partenaire IPC.

Dates	Lieux	Nombre de personnes touchées
16/01/2025	Ateliers ASL de l'association Larris au cœur	6 personnes
21/01/2025	Ateliers ASL de l'association Larris au cœur	10 personnes
19/05/2025	Atelier sur l'accès aux droits en santé à la MPT Youri Gagarine de Champigny	12 personnes

3.4 L'ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ DU VAL DE MARNE

Nous accueillons chaque mardi et vendredi (dont 2 psychologues simultanément le mardi matin), dans nos locaux à Fontenay-sous-Bois, les permanences de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) du Val-de-Marne. Cette équipe a pour mission le repérage et la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Elle est composée d'un médecin psychiatre responsable de l'EMPP, d'une secrétaire, d'une cadre de santé, d'infirmiers, de psychologues ainsi que d'une assistante sociale.

L'EMPP intervient auprès des publics en grande difficulté dans une démarche d'aller vers ou d'orientation, en allant à leur rencontre lorsqu'ils présentent des troubles psychiques, en évaluant leur état de santé mentale, en les orientant vers des dispositifs de soins adaptés à leurs besoins, et en assurant des temps de permanence au sein de structures sociales et médico-sociales.

Dans le cadre de ce partenariat, nous mettons à disposition nos bureaux d'entretien afin que les 4 psychologues de l'équipe puissent assurer un accompagnement psychothérapeutique directement sur place. Cette organisation facilite également nos orientations internes, notamment pour les jeunes que nous suivons, et favorise des échanges de pratiques enrichissantes entre professionnel·le·s.

Au cours de l'année 2025, l'EMPP a réalisé **332 consultations psychologiques au sein de nos locaux; soit 6 fois plus d'entretiens qu'en 2024 (54 entretiens en 2024).**





4

*Le pôle
santé mentale*



La participation au Conseil d'orientation du Contrat Local de Santé de Fontenay-sous-Bois

Pour renforcer la démarche participative, la ville de Fontenay-sous-Bois a invité les associations et les habitant·e·s de la ville à s'inscrire au sein du Conseil d'orientation afin de finaliser le travail d'écriture du nouveau CLS, en définissant les priorités de santé à Fontenay-sous-Bois pour les cinq prochaines années. Le CLS a été adopté le 12 février 2025 pour une durée de 5 ans. Conformément à la loi 3DS (loi relative à la décentralisation et la déconcentration) chaque CLS inclut un volet dédié à la santé mentale. Dans la logique de convergence des objectifs et de la mutualisation des ressources, le volet santé mentale est piloté par le CLSM, dont l'animation a été confiée à la Maison de la Prévention.

4.1 LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DE FONTENAY : DES INSTANCES PARTICIPATIVES AVEC UNE VISION STRATÉGIQUE

Le CLSM est une plateforme de concertation locale qui réunit des élu·e·s, des acteur·rice·s sociaux·ales et médicaux·ales, la psychiatrie adulte et infanto-juvénile, des citoyen·ne·s ainsi que des personnes concernées par des troubles psychiques, afin de co-construire une stratégie territoriale de santé mentale, de décroiser les pratiques professionnelles, d'améliorer la prévention et l'accès aux soins, et de promouvoir l'inclusion sociale ainsi que la lutte contre la stigmatisation.

La nouvelle coordinatrice du CLSM a pris son poste en janvier 2025. Son activité en 2025 a inclus de nombreuses rencontres avec des acteur·rice·s impliqué·e·s dans la santé mentale des Fontenaysien·ne·s, la participation à des instances de travail concernant les CLSM, ainsi que des échanges avec d'autres coordinatrices de CLSM du département.

- Rencontre avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé de la ville, le CLSM étant le volet santé mentale du CLS. Pour une meilleure coordination, une demi-journée par semaine, les deux coordinatrices travaillent ensemble au Centre Municipal de Santé Madeleine Brès ;
- Rencontre avec l'équipe du centre social Inter G et participation au Café des mamans, le 29 janvier 2025 ;
- Participation à la conférence organisée par l'ARS et la DRIETS : « La santé mentale en entreprise », le 30 janvier 2025, à la Maison du Citoyen de Fontenay-sous-Bois ;
- Rencontre avec le docteur Martial Prouhèze, responsable de l'EMPP, le 4 février 2025 ;
- Rencontre avec le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) et l'UNAFAM le 5 février 2025 ;
- Participation à la 4^e Rencontre de la santé mentale, le 11 mars 2025 ;
- Rencontre avec la directrice du Cinéma Le Kosmos, le 20 mars 2025 ;
- Rencontre avec les ambassadeur·rice·s de la santé mentale de l'association Unis-Cité, le 25 mars 2025 ;
- Rencontre avec l'équipe de la médiathèque de Fontenay-sous-Bois, le 16 mars 2025 ;
- Rencontre avec la coordinatrice de la CPTS, le 4 avril 2025 ;
- Rencontre avec la coordinatrice du CLSM de Champigny sur Marne, le 11 avril 2025 ;
- Participation à la Journée régionale Sport Santé, le 7 avril 2025 ;
- Rencontre avec l'équipe du Centre Médico-Psycho-Pédagogique de l'association APSI, le 15 avril 2025 ;
- Participation à l'instance Adultes vulnérables, organisée par l'Espace Départemental des Solidarités, le 19 mai 2025 ;
- Rencontre avec l'équipe du Théâtre de la Halle Roublot, le 20 mai 2025 ;
- Participation à la rencontre annuelle de la Fédé « Santé mentale des habitant·e·s », le 10 juin 2025 ;
- Rencontre avec l'équipe du CMP enfants, le 10 juin 2025 ;
- Rencontre avec la responsable pédagogique ALSH et ludothèques de la ville de Fontenay-sous-Bois, le 15 juillet 2025 ;
- Rencontre GEM / CLS / service handicap, le 11 septembre 2025 ;
- Participation au webinaire de présentation de la stratégie régionale pour la prévention du suicide en Île-de-France, organisé par l'ARS, le 12 septembre 2025 ;
- Rencontre avec la direction de la santé de la ville / CLS / CLSM / CPTS, le 25 septembre 2025 ;

- Rencontre avec la direction de l'UDSM, le 19 novembre 2025 ;
- Rencontre avec l'équipe de l'association Visa 94, le 24 novembre 2025 ;
- Rencontre avec la coordinatrice du CLSM de Vitry-sur-Seine, le 26 novembre 2025.

Comités de pilotage 2025 : CONVENTION CLSM 2025 - 2028 et les axes de travail

Le 11 février 2025, le comité de pilotage du CLSM s'est réuni afin de présenter le bilan d'activité de la période couverte par la convention 2022-2024 et de travailler à l'élaboration de la nouvelle convention. De nouveaux axes de travail ont été identifiés pour les trois années à venir.

Le comité de pilotage s'est de nouveau réuni le 22 mai 2025 et a validé la nouvelle convention du CLSM.

Au niveau local, le CLSM participe aux objectifs portés par le Contrat Local de Santé conclu entre l'ARS et la ville de Fontenay-sous-Bois en matière de santé mentale. Une nouvelle convention du CLS a été signée le 12 février 2025 pour la période 2024-2028.

Les axes de travail retenus sont les suivants :

1. Poursuivre et renforcer le plaidoyer pour l'amélioration des moyens en santé mentale ;
2. Accompagner les actions des acteur·rice·s en matière de sensibilisation et de prévention ;
3. Renforcer l'attractivité du territoire dans le champ de la psychiatrie ;
4. Lutter contre la stigmatisation et l'exclusion des personnes atteintes de troubles psychiques (communication, formation, sensibilisation, pair-aidance, accès aux soins) ;
5. Appuyer l'accompagnement multidimensionnel des personnes présentant des troubles psychiques graves au sein d'un public vulnérable ;
6. Appuyer en particulier les actions en direction des jeunes, des femmes et des personnes migrantes, favoriser l'accès au Groupe d'Entraide Mutuelle et soutenir sa pérennisation ;
7. Créer une cellule d'aide et d'accompagnement des projets des acteur·rice·s en santé mentale.

Pour la période 2025-2028, les trois axes autour desquels se réuniront les groupes de travail seront :

La santé mentale des jeunes

- Mieux mutualiser les problématiques identifiées et les ressources ;
- Porter un plaidoyer afin de mieux répondre aux problématiques liées à la santé mentale des jeunes ;
- Renforcer le lien avec l'Éducation nationale et avec d'autres acteur·rice·s comme l'UDSM ou le CMPP ;
- Réfléchir à un repérage précoce via le renforcement de la coopération entre les acteur·rice·s ;
- Travailler sur les enjeux de santé mentale des jeunes (violence, dépression, addictions, etc.) ;
- Proposer des formations PSSM Jeunes.

Bien vivre chez soi

- Mener des actions préventives afin que la situation des personnes présentant des problématiques de santé mentale ne se dégrade pas ;
- Inclure les problématiques de l'ancien groupe « Accès aux soins » ;
- Créer du lien avec les bailleurs, les amicales de locataires, les associations intervenant autour du domicile, ainsi qu'avec les acteur·rice·s entrant au domicile ou ayant une vision à l'échelle du patrimoine ;
- Développer le lien avec la CPTS et réfléchir à des modalités de coopération CLSM/CLS ;
- Réfléchir à l'articulation entre ce groupe et l'instance Adultes vulnérables de l'EDS ;
- Proposer des formations PSSM.

Organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale

- Promouvoir une vision globale de la santé mentale à partir de la thématique définie chaque année au niveau national ;
- Informer sur la santé mentale et déstigmatiser les troubles psychiques ;
- Fédérer les personnes souhaitant agir en faveur de la santé mentale, construire des événements en partenariat local et ouvrir des débats citoyens ;

→ Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité ainsi qu'une information fiable sur la santé mentale.

La Plénière du CLSM 2025

Le 16 mai 2025, le CLSM a organisé sa séance plénière, dont l'objectif était de présenter la nouvelle convention 2025-2028 ainsi que les axes de travail de ce nouveau cycle.

Deux ateliers ont été organisés afin d'approfondir les problématiques et les objectifs des groupes de travail pour les trois années à venir :

→ Atelier « Santé mentale des jeunes » ;

→ Atelier « Bien vivre chez soi ».



La SISM (Semaines d'Informations sur la Santé Mentale)

« Pour notre santé mentale, réparons le lien social » 36^e édition du 6 au 19 octobre 2025

Cette 36^e édition a mis en lumière un enjeu majeur de santé publique : la qualité de nos relations sociales. Comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé, des liens sociaux solides sont essentiels non seulement à notre santé mentale, mais aussi à notre bien-être global.

Le groupe de travail pour l'organisation des SISM s'est réuni les 31 mars et 5 juin 2025. De nombreux acteur·rice·s fontenaysien·ne·s se sont impliqué·e·s dans l'organisation de cette semaine, qui est chaque année l'occasion d'informer, de sensibiliser et surtout de déstigmatiser les troubles psychiques : la Maison de la Prévention – Point Écoute Jeunes de Fontenay-sous-Bois, le Centre Municipal de Santé Madeleine Brès, le Service Municipal de la Jeunesse, le Cinéma Kosmos, le Centre Médico-Psychologique enfants (CMP), l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP), le Club de Loisirs et Prévention Aimée Matteredaz, le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM).

« CHANSON » - CHANTONS TOUS ENSEMBLE
Jeudi 16 octobre - 14h - 16h30 - Gratuit - Les Inscriptions se font au Club Maitreux ou par téléphone 01 71 33 50 94.
Club de Loisirs et Prévention Aimée Matteredaz, 15 rue Jean Pierre Tardieu.
Rejoignez-nous pour un moment convivial autour de la chanson, accompagné·e·s d'un musicien, un répertoire musical prêt de vous, à chanter ensemble, pour la plaisir et le lien social, un temps d'échange et de bien-être, dédié aux seniors.
Organisé par le Club Aimée Matteredaz en partenariat avec la Maison de la Prévention.

PORTES OUVERTES DU GEM PRO ACTIF
Vendredi 17 octobre - 11h - 15h - Gratuit
Avenue de BSM, 34 rue Maurice Gaudier.
Venir découvrir les locaux du GEM, rencontrer ses adhérent·e·s et échanger autour d'un café.
Une belle occasion de mieux connaître le fonctionnement du GEM et l'esprit d'entraide qui l'anime. Nous vous offrons nombreux sujets pour partager vos moments !
Organisé par le GEM Pro Actif.

RÉPARONS LE LIEN SOCIAL - RENCONTRE - ON SE SENT TOUT
Vendredi 17 octobre - 19h30 - Gratuit - Réservé aux 16-25 ans.
Centre social inter, 10 bis rue Jean Miod.
Comment retrouver les liens dans un monde de plus en plus individualiste ?
Quelles solutions pour sortir de l'isolement, se connecter à l'autre, et mieux vivre ensemble ?
Dans le cadre des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale, le Service Municipal de la Jeunesse l'invite à une soirée d'échange pour réfléchir ensemble à la manière de recréer du lien au quotidien, dans nos vies personnelles, scolaires et professionnelles.
Intervention par Adèle Maron, psychologue à la Maison de la Prévention, elle vous aidera à poser les bases de la discussion et à réfléchir ensemble à la question du lien social. Puis, place au débat ! Venez partager nos points de vue, nos expériences, de simplement discuter.
Organisé par le Service Municipal de la Jeunesse en partenariat avec la Maison de la Prévention - Point Écoute Jeunes.

Les témoignages vidéo réalisés sur la semaine mondiale 2022 sont une belle valeur ajoutée à cette thématique et nous vous proposons de les regarder, à l'occasion de la soirée, ou en ligne, la semaine avant d'organiser nos 36^e Semaines d'Informations sur la Santé Mentale. À l'heure des efforts nous sommes parvenus à l'objectif initial de la Santé Mentale 2025, en partenariat avec les associations locales, les services municipaux et les usagers du point de vue de la dynamique de sensibilisation et de partage.

Fontenay-sous-Bois

36^e SISM

Pour notre santé mentale, réparons le lien social

Une soirée, rencontres, chansons

du 6 au 19 octobre 2025

www.semaines-sante-mentale.fr

Logos des partenaires : Mairie de Fontenay-sous-Bois, Centre Municipal de Santé Madeleine Brès, Service Municipal de la Jeunesse, Cinéma Kosmos, Centre Médico-Psychologique enfants (CMP), Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP), Club de Loisirs et Prévention Aimée Matteredaz, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), etc.

[illegible]

- Le 14 octobre 2025, la Matinale de la Maison de la Prévention sur la thématique : « Le lien social et son importance pour notre santé mentale », avec la participation du docteur Noura Khelil-Dilmi, psychiatre et pédopsychiatre, de Stéphanie Ulinski, assistante sociale au CMP enfants de Fontenay-sous-Bois, de Flora Chenichene, psychologue à l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité, ainsi que du docteur Hugues Forget, directeur du service santé de la ville de Fontenay-sous-Bois ;

Dans le cadre de la Semaine d'information sur la Santé Mentale

Le lien social et son importance pour notre santé mentale

Intervenants

Noura KHELL-DILMI,
Psychiatre, Responsable du CMP enfants de Fontenay-sous-Bois

Stéphanie ULINSKI,
Assistante sociale au CMP enfants de Fontenay-sous-Bois

Flora CHENICHENE,
Psychologue, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité,
Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne

Hugues FORGET,
Médecin, Directeur du Service Santé, Ville de Fontenay-sous-Bois

mardi 14 octobre 2025
de 9h30 à 12h30

Maison du Citoyen et de la Vie Associative (Salle 101)
16 rue du révérend-Père Lucien Aubry à Fontenay-sous-Bois

Invitation gratuite - Renseignements au 01 48 75 94 79

Maison du Citoyen et de la Vie Associative - 16 rue du révérend-Père Lucien Aubry - 93100 Fontenay-sous-Bois



- 
- A photograph showing a group of people in a room. On the left, a man is seated and playing an acoustic guitar. In the center, three people are standing and talking. A large group of people is seated in the foreground and middle ground, facing towards the left side of the frame. The room has a white ceiling with fluorescent lights and white walls.

→ Le 17 octobre 2025, Portes ouvertes du GEM Pro 'actif ;

→ Le 17 octobre 2025, rencontre « On se dit tout », organisée par le Service Municipal de la Jeunesse en partenariat avec Adèle Marrone, psychologue à la Maison de la Prévention. Les jeunes ont pu s'interroger sur la manière de retisser des liens dans un monde de plus en plus individualiste, ainsi que sur les solutions à trouver pour sortir de l'isolement.

Dans le cadre des SISM, une session de formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) a été proposée aux associations et à leurs bénévoles les 16 et 17 octobre 2025. Treize Fontenaysien-ne-s ont bénéficié de cette formation.



Congrès de la Société française de santé publique (SFSP) – 5, 6 7 novembre 2025

Du 5 au 7 novembre 2025, la directrice de la Maison de la Prévention et la coordinatrice du CLSM ont participé au congrès de la Société française de santé publique, qui a mis à l'honneur la santé mentale publique. Pour la première fois, la Journée nationale des CLSM a été intégrée à cet événement.



Groupe de travail « Santé mentale des jeunes » en 2025

Le nouveau groupe de travail « Santé mentale des jeunes » s'est réuni le 30 juin 2025.

21 acteur·rice·s institutionnel·le·s et associatif·ve·s ont répondu à l'invitation de participer à ce groupe : la direction de la santé de la ville de Fontenay-sous-Bois, le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de l'association APSI, l'Éducation nationale par la présence des assistant·e·s sociaux·ales, la Maison de Santé de Nogent-sur-Marne, la Mission Locale des Villes du Nord du Bois, l'association Fontenay Cité Jeunes, l'association Visa 94, l'association Hand in Cap, le Centre Médico-Psychologique (CMP) enfants, l'Externat Médico-Professionnel (EMPro) de Fontenay-sous-Bois, l'association Unis-Cité par la présence du coordinateur des ambassadeur·rice·s de la santé mentale, le Service Municipal de la Jeunesse, l'Espace Départemental des Solidarités, l'association de parents d'élèves du collège Joliot-Curie de Fontenay-sous-Bois (FCPE), ainsi que le Point Écoute Jeunes de Fontenay-sous-Bois.

Cette première rencontre a permis de poser les bases d'un réseau d'acteur·rice·s intéressé·e·s par la santé mentale des jeunes et de réfléchir ensemble à l'identification des problématiques existantes à l'échelle de la ville. Comment aborder ces problématiques à travers un travail partenarial ?

Les participant·e·s au premier groupe « Santé mentale des jeunes » ont identifié, à partir de leurs champs d'action respectifs, les problématiques suivantes :

- Les addictions des enfants et parfois des parents, dont la plus préoccupante est l'addiction aux écrans (13) ;
- La dépression, les conduites à risques, le repli sur soi, les tendances suicidaires (10) ;
- Le décrochage scolaire (6) ;
- Les problématiques liées à la parentalité : besoin de guidance parentale, mobilisation des familles, sensibilisation des parents aux enjeux de santé mentale, santé mentale des parents (6) ;
- Le besoin de partenariats psychothérapeutiques et une meilleure connaissance des ressources locales (4) ;
- Le harcèlement scolaire (4) ;
- La saturation des structures de soins (3) ;
- Les rapports femmes-hommes et la prostitution (3) ;
- L'insertion socioprofessionnelle, le manque d'espaces de médiation entre le soin et le travail, ainsi que le manque d'espaces de mobilisation (3) ;
- La mobilisation des ressources des jeunes (3) ;
- Les violences (3) ;
- Le suivi des parcours, le manque de transversalité et de pluridisciplinarité (2) ;
- Le besoin de plaider pour la déstigmatisation et de formations PSSM (2) ;
- La déresponsabilisation des jeunes (1) ;
- La sensibilisation à la vie affective et sexuelle (1) ;
- Les TSA (1).

Groupe de travail « Bien vivre chez soi » en 2025

Le nouveau groupe de travail « Bien vivre chez soi » s'est réuni le 29 septembre 2025.

15 acteur·rice·s institutionnel·le·s et associatif·ve·s ont répondu à l'invitation de participer à ce groupe : la première adjointe au maire déléguée à l'action sociale, à l'administration générale, à l'habitat et à l'hygiène, la direction de la santé de la ville, l'UDSM, la CNL, le CMP adultes par la présence de sa médiatrice paire, les bailleurs sociaux (3F, Valophis, Adoma), l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement, l'UNAFAM, le CCAS ainsi que la Maison de la Prévention.

Cette première rencontre a permis de poser les bases d'un réseau d'acteur·rice·s souhaitant améliorer le vivre-ensemble et réfléchir collectivement à l'identification des problématiques existantes à l'échelle de la ville.

Les participant·e·s au premier groupe de travail ont identifié, à partir de leurs champs d'action respectifs, les problématiques suivantes :

- L'isolement des personnes (réfléchir à la manière de toucher les personnes invisibles, travailler la solidarité entre voisin·e·s dans les quartiers ordinaires, améliorer la communication autour du calendrier des animations de proximité) ;
- Les passerelles entre accès aux soins et habitat, ainsi que la nécessité de travailler en coordination et en partenariat entre les secteurs social et psychologique ;
- Les espaces urbains favorisant le vivre-ensemble (la vie dans et autour du logement, les lieux de vie collective, penser l'intégralité de l'espace urbain pour toutes et tous) ;
- L'évolution structurelle dans le parc social (vieillesse et maintien à domicile) ;
- L'accès aux services, aux transports et aux soins ;
- Le refus de soins et d'accompagnement, notamment dans les situations dites « Diogène » ;
- Les soins via le numérique ;
- Le repérage des problèmes de santé mentale par le personnel de proximité des bailleurs (formation PSSM) ;
- Le besoin de logements passerelles entre les structures de soins et le logement ordinaire.

4.2 SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE DE FONTENAY SOUS BOIS, LE 12 JUIN 2025

Il s'agissait d'une sensibilisation sur le thème de la santé mentale. Une quinzaine de professionnels du SMJ étaient présents et la sensibilisation était animée par une psychologue du PAEJ à travers des vignettes cliniques, inspirées du réel ou imaginaires, de jeunes de 11 à 17 ans. Les situations décrites dans ces vignettes avaient été pensées pour se rapprocher du public que reçoit le SMJ.

La psychologue a formé des îlots, chacun avec une vignette différente. Les questions suivantes leur ont été posées:

→ **Quel repérage de signes cliniques ?**

→ **Quels signes sont à rechercher ?**

→ **Quelles questions à se poser ?**

→ **Comment réagiraient-ils dans ces situations ?**

→ **Vers quelles structures et institutions pourraient-ils orienter les jeunes,
ou appeler pour des conseils ?**

Les échanges ont été riches, ont pu mettre en avant des désaccords de postures, des signes de repérages, ont soulevé de nombreuses questions....

Cette séance de sensibilisation de 2h s'est terminée par la distribution de flyers et d'adresses d'orientation pour aider les professionnels à se repérer, dont le PAEJ.

Cette session sera poursuivie par de nouveaux modules de sensibilisation en 2026.





5

Le pôle santé des femmes



5.1 UN PROJET DE CONSTITUTION, D'ANIMATION ET DE COORDINATION D'UN RÉSEAU INFORMEL « FEMMES ET SANTÉ » EN 2025

Le projet de constitution d'un réseau « Femmes et santé » est né en 2023, à la suite de la mise en évidence, dans plusieurs études, rapports et travaux de recherche, d'une insuffisante prise en compte et documentation concernant la santé des femmes.

En effet, la santé des femmes véhicule encore trop souvent des stéréotypes issus de l'héritage patriarcal, des tabous — par exemple autour des règles ou de la ménopause — ainsi que des représentations erronées sur la « spécificité biologique des femmes ».

En médecine, les discours et les pratiques ont longtemps été produits par des hommes et pour des hommes. De ce fait, la santé des femmes peut être mise en danger.

La prise de conscience récente d'une approche insuffisamment genrée et de ses conséquences sur la santé des femmes est notamment développée dans deux rapports :

→ **Le Rapport du Haut Comité pour la santé en 2020 sur « Sexe, genre et santé »**

→ **Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (novembre 2020) : « Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique ».**

Ces deux rapports plaident pour placer cette question au cœur des priorités de santé publique et invitent les femmes comme les professionnel·le·s de santé à s'en saisir.

Les objectifs de ce projet de constitution d'un réseau « Femmes et santé » sont les suivants :

- Faire prendre conscience de l'androcentrisme du système médical et de ses conséquences sur la santé des femmes, en faisant connaître ses réalités objectives ;
- Bousculer les représentations et les stéréotypes afin de faire évoluer les regards et les pratiques en santé ;
- Motiver et inciter les femmes à s'intéresser à leur santé ;
- Échanger des informations sur les enjeux de santé concernant les femmes, notamment auprès des soignant·e·s ;
- Partager des expériences d'actions concrètes autour des questions de santé des femmes ;
- Envisager les mesures pouvant être prises afin de faire évoluer les pratiques et les représentations.

Le réseau projeté par la Maison de la Prévention se veut ouvert aux citoyen·ne·s engagé·e·s, aux professionnel·le·s de secteurs autres que celui de la santé, aux militant·e·s associatif·ve·s, aux élu·e·s, etc.

5.1.1 L'organisation de deux « Matinales » sur la thématique

18 mars 2025 : « 50 ans de la loi sur l'IVG »

Intervenantes :

Dr Céline Coccozza, médecin généraliste au Centre Municipal de Santé de Fontenay-sous-Bois ;

Dorine Pirat, conseillère conjugale et infirmière au sein du centre médicosocial de Fontenay-sous-Bois ;

Aude Leroy, présidente de l'association Femmes solidaires.

25 novembre 2025 : « Pornographie, prostitution : comprendre, agir »

Laurence Cohen, sénatrice honoraire et coautrice du rapport sénatorial « Pornographie, l'enfer du décor » ;

Claire Quidet, déléguée départementale du Mouvement du Nid.

5.2 LA PRÉVENTION DES CANCERS FÉMININS ET LA CAMPAGNE « OCTOBRE ROSE »

Voir chapitre 3.3 « Les grandes thématiques d'intervention de la maison de la prévention », 3.3.1 La prévention des cancers.

5.3 LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

5.3.1 La prise en charge psychologique des victimes et co-victimes des violences conjugales et intrafamiliales

Analyse sociologique et contextuelle préalable à une analyse des données sur les violences sexistes et sexuelles

→ Les entretiens PAEJ jeunes

→ Les entretiens des parents

→ La permanence VSS

Les entretiens PAEJ jeunes sous l'angle genré

		Jeunes (11-25 ans)		
		Femmes	Hommes	Autre / Non renseigné
	nombre d'entretiens	982 dont 158 avec les parents		
	âge moyen	15,2 ans		
	répartition des genres	62,5 %	37,20%	0,30%
	vivant à Fontenay	38,73%	52,94%	
NB visites	1 visite	37,30%	44,80%	
	2 visites	23,80%	19,80%	
	3 visites	15%	15,50%	
	plus de 3 visites	23,80%	19,80%	
situation d'insertion	collégien·ne	52,80%	52,60%	
	lycéen·ne	30,60%	29,30%	
	étudiante	5,70%	5,20%	
	déscolarisée	0,50%	0	
	apprentissage	0,50%	3,40%	
	sans activité	1,60%	0,90%	

		Jeunes (11-25 ans)		
		Femmes	Hommes	Autre / Non renseigné
situation d'insertion	dispositif d'insertion	1,60%	0,90%	
	en recherche d'emploi	1%	2,60%	
	en emploi	2,60%	3,40%	
	non renseigné	3,10%	1,70%	
	formation			
	autres			
problématiques (possiblement cumulées)	n1	souffrance psychologique 89,1%	souffrance psychologique 80,2%	
	n2	familiale 53,9%	familiale 53,4%	
	n3	insertion scolaire 31,6%	insertion scolaire 34,5%	

SUR 309 JEUNES REÇUS, 62% SONT DE GENRE FÉMININ, 37% DE GENRE MASCULIN, ET 1% "AUTRE"

On observe donc qu'une majorité de jeunes filles et de femmes viennent aux entretiens.

Parmi les 62 % de jeunes filles/femmes reçues, seulement 39 % résident à Fontenay-sous-Bois, alors que parmi les 37 % de jeunes garçons/hommes, 53 % sont domiciliés dans cette ville.

Près de 24 % des jeunes filles/femmes viennent à plus de trois rendez-vous, contre 20 % des jeunes garçons/hommes. À l'inverse, les jeunes garçons/hommes viennent majoritairement pour une seule consultation : environ 45 %, contre 37 % pour les jeunes filles/femmes.

À presque tous les niveaux de scolarité, excepté l'apprentissage, les jeunes filles/femmes sont plus présentes que les jeunes garçons/hommes. Elles expriment davantage de souffrance psychologique et de problématiques familiales, tandis que les garçons évoquent davantage des difficultés liées à l'insertion scolaire.

On pourrait, dans une lecture genrée — avec le risque de naturaliser les différences entre les sexes — interpréter ces données en considérant que les jeunes filles/femmes seraient plus à même d'investir leur espace psychique, de verbaliser et de mettre des mots sur leurs ressentis que les jeunes garçons/hommes ; ou encore qu'elles seraient naturellement plus ponctuelles, plus sérieuses, plus respectueuses des rendez-vous.

Mais prendre en compte uniquement des chiffres individuels, et ne les comparer qu'entre eux à un instant donné, ne revient-il pas à courir le risque de les penser à notre place, en déniaient l'importance du social et du politique dans l'épanouissement des jeunes ?

Grandir en étant un petit garçon est-il la même chose que grandir en étant une petite fille ? Grandir dans un milieu social favorisé est-il comparable au fait de grandir dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ? Grandir en étant perçu comme racisé est-il la même expérience que grandir en étant un enfant blanc en France ?

Winnicott disait : « Un bébé seul, ça n'existe pas ». De la même manière, un-e jeune qui vient seul-e au PAEI n'existe pas non plus.

Les jeunes arrivent avec leurs représentations d'eux-mêmes et des autres, avec la manière dont ils-elles perçoivent leur place, avec des injonctions sociales et des violences de genre qui s'inscrivent dans tout

un continuum. Ils-elles viennent aussi avec ce qu'on leur a dit d'eux-elles : parents, professeur·e·s, éducateur·rice·s, assistant·e·s sociaux·ales, psychologues, familles élargies, etc.

Alors, que disent réellement ces chiffres ? Les jeunes filles sont-elles naturellement plus enclines à mettre des mots sur leurs ressentis que les garçons ? Ou s'agit-il d'une construction sociale imposée ?

Existe-t-il une inadéquation des pratiques professionnelles, qui ne proposeraient qu'une seule manière d'échanger ? Des pratiques qui penseraient les jeunes dans une seule direction, sans toujours les interroger dans ce qu'ils-elles sont réellement : des personnes en construction, dans des cadres parfois imposés et non consentis ? Sans oublier les violences éducatives ordinaires et la domination adulte, qu'il est toujours important de garder à l'esprit dans le travail avec les jeunes.

Peut-être que s'intéresser aux jeunes pour ce qu'ils-elles sont — des êtres en construction dans un environnement social particulier, encore marqué par des logiques patriarcales et de domination — permettrait à davantage d'entre eux-elles d'exprimer ce qu'ils-elles vivent, ce qu'ils-elles ressentent, et enfin ce qu'ils-elles en pensent.

Les entretiens des parents sous l'angle genré

	Parents seuls		
	Femmes	Hommes	Autre / Non renseigné
nombre d'entretiens	62		
âge moyen			

Revenu salarial moyen selon le sexe tous temps de travail confondus

Hommes **2 352 €**

Femmes..... **1 838 €**

Écart femmes/hommes (en euros) **- 514 €**

Écart femmes/hommes (en % par rapport aux hommes)..... **- 22 %**

Salaires mensuels nets moyens. Salariés du privé.

Lecture : les femmes ont un revenu salarial moyen inférieur de 22 % à celui des hommes tous temps de travail confondus.

Source : Insee – Données 2024 – © Observatoire des inégalités

		Parents seuls		
	répartition des genres	88,50%	7,70%	3,80%
	vivant à Fontenay	50%	0%	
	1 visite			
	2 visites			
NB visites	3 visites			
	plus de 3 visites			

		Parents seuls		
situation d'insertion	collégien.nne			
	lycéen.ne			
	étudiant.e			
	déscolarisé.e			
	apprentissage			
	sans activité	21,70%		
	dispositif d'insertion			
	en recherche d'emploi	4,30%		
	en emploi	60,90%	100%	
	non renseigné	4,30%		
	formation	4,30%		
	autres	4,30%		
		Femmes	Hommes	Autre / Non renseigné
problématiques (possiblement cumulées)	n1	familiale 95,7%	familiale 100%	
	n2	souffrance psychologique 69,6%	justice, souffrance psychologique et vie sexuelle et affective 50%	
	n3	Vie affective et sexuelle 17,4%		
Logement	autonome	91,30%	100%	
	Centre / foyer / CHRS / FJT	8,70%		
	autres	8,70%		

On observe une majorité de femmes parmi les parents reçus en entretien (88,5 %), contre 7,7 % d'hommes. Parmi ces femmes, 50 % résident à Fontenay-sous-Bois, tandis qu'aucun des hommes reçus n'y vit.

On observe également que 100 % des hommes reçus sont en emploi, contre 60,9 % des femmes.

Les différences entre les problématiques verbalisées en entretien restent relativement faibles. Toutefois, 17 % des femmes évoquent des difficultés liées à leur vie affective et sexuelle, ce qui n'apparaît pas chez les hommes reçus en entretien (0 %).

On observe que 100 % des hommes reçus au PAEJ disposent d'un logement autonome, contre 91,3 % des femmes, certaines étant également hébergées par des tiers ou des institutions.

On constate donc que, pour chaque indicateur lié à l'autonomie financière, les femmes apparaissent davantage en situation de précarité que les hommes.

Ces inégalités ne sont pas propres au PAEJ : elles reflètent des inégalités sociales plus larges, largement documentées à l'échelle nationale.

Les femmes continuent notamment à percevoir des revenus inférieurs à ceux des hommes ; les familles monoparentales — majoritairement composées de mères seules — sont davantage exposées aux difficultés économiques.

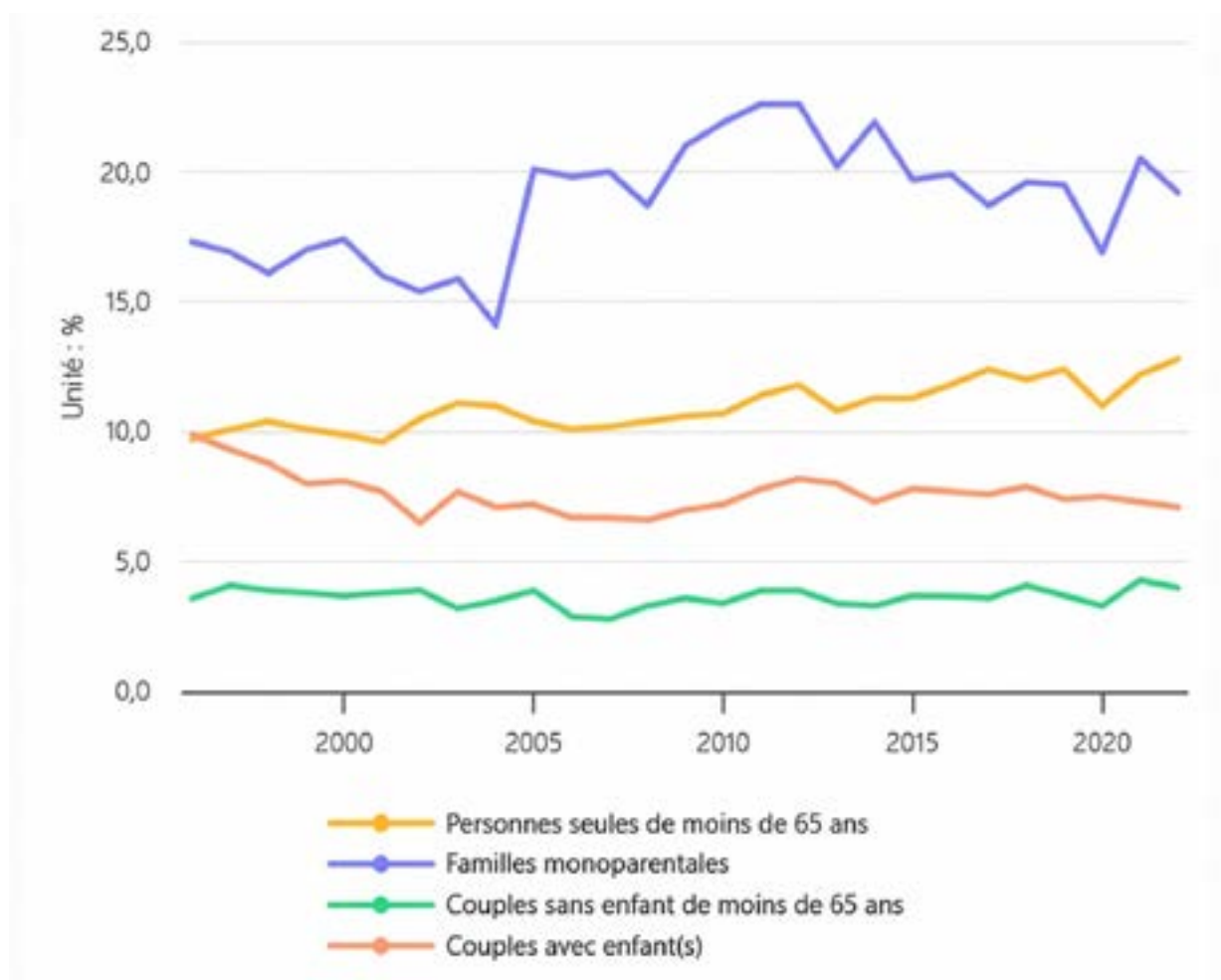
Pour approfondir ces constats : Observatoire des inégalités – Femmes et hommes : les chiffres des inégalités : <https://www.inegalites.fr/femmes-et-hommes-8>

Personnes vivant sous le seuil de pauvreté selon le type de ménage

	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Nombre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
Personnes seules	780	13,4	1 113	19,1
Familles monoparentales	1 222	20,3	2 099	34,9
Mères inactives	502	44	804	70,6
Mères actives	550	15	1 026	27,9
Pères	169	14,1	266	22,2
Couples	2 376	6,6	4 246	11,8
Ensemble	4 378	8,8	7 458	15

FRANCE MÉTROPOLITAINE - PERSONNES VIVANT DANS UN MÉNAGE DONT LE REVENU DÉCLARÉ EST POSITIF OU NUL ET DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE N'EST PAS ÉTUDIANTE. INDIVIDUS APPARTENANT À UN MÉNAGE DONT LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE A AU MOINS 65 ANS.
SOURCE : CCMSA, CNAF, CNAV, DGFIP, INSEE - DONNÉES 2015 - © OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

Evolution du taux de pauvreté selon le type de ménage



SEUIL DE PAUVRETÉ DE 50 % DU NIVEAU DE VIE MÉDIAN. SÉRIES RECALCULÉES POUR TENIR COMPTE DES RUPTURES DE SÉRIE DE 2010, 2012 ET 2020. LECTURE : EN 2022, 19,2 % DES FAMILLES MONOPARENTALES SONT PAUVRES. SOURCE : CALCULS DE L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS D'APRÈS L'INSEE © OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

On rappellera alors quelques données plus globales concernant les inégalités pour l'année 2021.

Les inégalités entre les femmes et les hommes en France : principaux indicateurs

		Hommes	Femmes
Education	Part des étudiants à l'université en 2018-2019	41,3 %	58,7 %
Santé	Espérance de vie à la naissance en 2019	79,7 ans	85,6 ans
Chômage	Taux de chômage en 2019	8,5 %	8,4 %
Salaires	Tous temps de travail confondus, les hommes gagnent X % de plus que les femmes et les femmes gagnent X % de moins que les hommes en 2017	30 %	23 %
Emploi	Nombre d'actifs occupés en temps partiel subi en 2019	386 200	1 012 200
Pauvreté	Taux de pauvreté en 2018 (au seuil de 50 % du revenu médian)	8,2 %	8,5 %
Conditions de vie	Temps journalier consacré au travail domestique en 2010	2h00	3h26
	Part des personnes qui consacrent tous les jours au moins une heure au travail domestique en 2016	35,6 %	79,6 %
Vie politique	Part des députés à l'assemblée nationale en 2017	61,3 %	38,7 %
	Part des maires en 2020	80,2 %	19,8 %

SOURCE : INSEE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
© OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

C'est dans une dynamique de lutte contre les inégalités que la Maison de la Prévention développe de nombreuses actions en direction des femmes : prévention des cancers, accès aux droits liés à la santé, mais aussi lutte contre les violences à travers une permanence de soutien psychologique.

Les entretiens « Violences sexistes et sexuelles »

La permanence de soutien psychologique a été créée dans cette optique de lutte contre les violences de genre et les violences faites aux femmes. Elle tend progressivement à s'institutionnaliser : rédaction d'attestations pour les tribunaux, réflexion autour des orientations, du lieu de domiciliation, de la mise en place éventuelle de créneaux fixes, etc. Cette permanence est assurée par une psychologue formée aux violences de genre, notamment à travers sa participation à un diplôme universitaire de Université Paris Cité.

Le nombre d'entretiens augmente d'année en année, sans même prendre en compte les entretiens des jeunes reçu.e.s au PAEJ qui témoignent également de violences de genre — psychologiques, physiques, sexuelles, etc. Les données présentées ici concernent uniquement les femmes majeures reçues sur orientation de professionnel.le.s.

Pour l'année 2025	Totaux
nombre de femmes orientées sur cette permanence	15
nombre total d'entretiens	77
présence	66
absence	11
nombre de 1 ^{er} entretien ayant eu lieu cette année	13

La participation au réseau Violences Intrafamiliales de la ville de Fontenay permet un meilleur lien entre les professionnels, une facilité dans les orientations, et un meilleur maillage autour de la personne reçue.

5.3.2 La participation active au réseau local de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales de Fontenay-sous-Bois

La directrice de la Maison de la Prévention ainsi que la psychologue référente sur les questions de violences faites aux femmes ont participé à l'ensemble des rencontres proposées par le réseau VIF de Fontenay, animé par Cassandra Camus (12/05 et 15/09/2025).

L'équipe a également été présente lors de la MIRABAL, organisée par l'association Tremplin 94.

5.3.3 Bilan de la permanence du Mouvement du Nid au sein de la Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes en 2025

37 permanences

Nombre de personnes reçues : **52 personnes**.

Nombre de personnes bénéficiant d'un accompagnement social global actif : **37 personnes**.

Sur les 52 personnes reçues, on compte :

→ Mineur·e·s (14 à 18 ans) : **aucun** co-accompagnement avec les services de l'Aide Sociale. Cela s'explique par l'ouverture d'un poste de chargée de mission mineur·e·s Ile-de-France.

→ Jeunes majeur·e·s (18/25 ans) : **7 personnes**

→ Majeur·e·s (+25 ans) : **45 personnes**

Majeur·e·s TEHES (Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle) : **23 personnes**

Pays d'origine :

Congo RDC : **14 personnes**

Nigéria : **13 personnes**

Cote d'Ivoire : **8 personnes**

France : **5 personnes**

Cameroun : **4 personnes**

Maroc : **2 personnes**

Brésil : **2 personnes**

Venezuela : **1 personnes**

Colombie : **1 personne**

Chine : **1 personne**

Angola : **1 personne**

Parcours de Sortie de Prostitution :

Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle du Val-de-Marne :

→ du 9 avril : deux entrées, un refus et deux renouvellements

→ du 24 septembre : une entrée, trois renouvellements, et une sortie

Nombre de sollicitations :

Accès directs par la personne : 13 personnes

Par des professionnelles :

1 sollicitation par CCAS Alfortville

1 sollicitation par AdN Paris

1 sollicitation par AdN Yvelines

1 sollicitation par AdN Val-d'Oise

1 sollicitation par SPADA Créteil

2 sollicitations par Coalia Fontenay-sous-Bois

1 sollicitation par CIDFF 94

1 sollicitation par AS hôpital Villejuif

1 sollicitation suite à un démantèlement de réseau de proxénétisme



Perspectives et conclusion

Le 25^e anniversaire de l'association, célébré le 9 décembre 2025 en présence de nombreux partenaires institutionnels, de professionnel·le·s et d'usager·ère·s, ainsi que la richesse des échanges lors de la table ronde entre les intervenant·e·s et le public, et la qualité de la restitution des deux ateliers participatifs menés avec des usager·ère·s et habitant·e·s, viennent confirmer et conforter l'engagement, les valeurs et les orientations de l'association.

Dans un contexte difficile, tant pour les professionnel·le·s et les institutions que pour la population, marqué par de fortes inquiétudes face à un avenir incertain, nous maintenons :

- **l'aller-vers et le faire ensemble ;**
- **l'inconditionnalité de l'accueil ;**
- **le respect des droits fondamentaux de l'enfant ;**
- **le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes ;**
- **le respect des personnes vulnérables ;**

tels qu'ils sont définis par la charte de la laïcité et de la citoyenneté de l'association, constituent autant de défis qu'il convient de continuer à relever.

L'équipe reconstituée en 2025 a construit une nouvelle dynamique avec la directrice, dans une relation étroite avec le conseil d'administration, permettant d'assurer une stabilité de fonctionnement et d'envisager de nouvelles capacités de développement.

Les objectifs pour 2026 :

- **Stabiliser afin d'améliorer le fonctionnement :**
 - des financements et conventionnements institutionnels ;
 - de l'équipe, à travers un accompagnement RH et des étayages cliniques.
- **Professionnaliser la communication ;**
- **Asseoir la fonction administrative et comptable par le recrutement d'un·e chargé·e de projet dédié·e ;**
- **Confier la comptabilité à un cabinet d'expertise comptable**
- **Renforcer l'expertise sur les thématiques prioritaires pour l'activité :**
 - les violences faites aux femmes et l'invisibilisation des inégalités de santé des femmes ;
 - l'évolution des conduites à risque et des addictions avec ou sans produits (nouveaux produits, écrans), en intégrant les enjeux liés à la parentalité ;
 - la souffrance psychique des jeunes ;
 - les conséquences sur la santé physique et psychique de la pauvreté, de la précarité et de l'isolement.



Maison de la prévention

Point écoute jeunes

55, avenue du Maréchal Joffre

94120 Fontenay-sous-Bois

01 48 75 94 79

contact@prevention-ecoutejeunes.org

www.prevention-ecoutejeunes.org